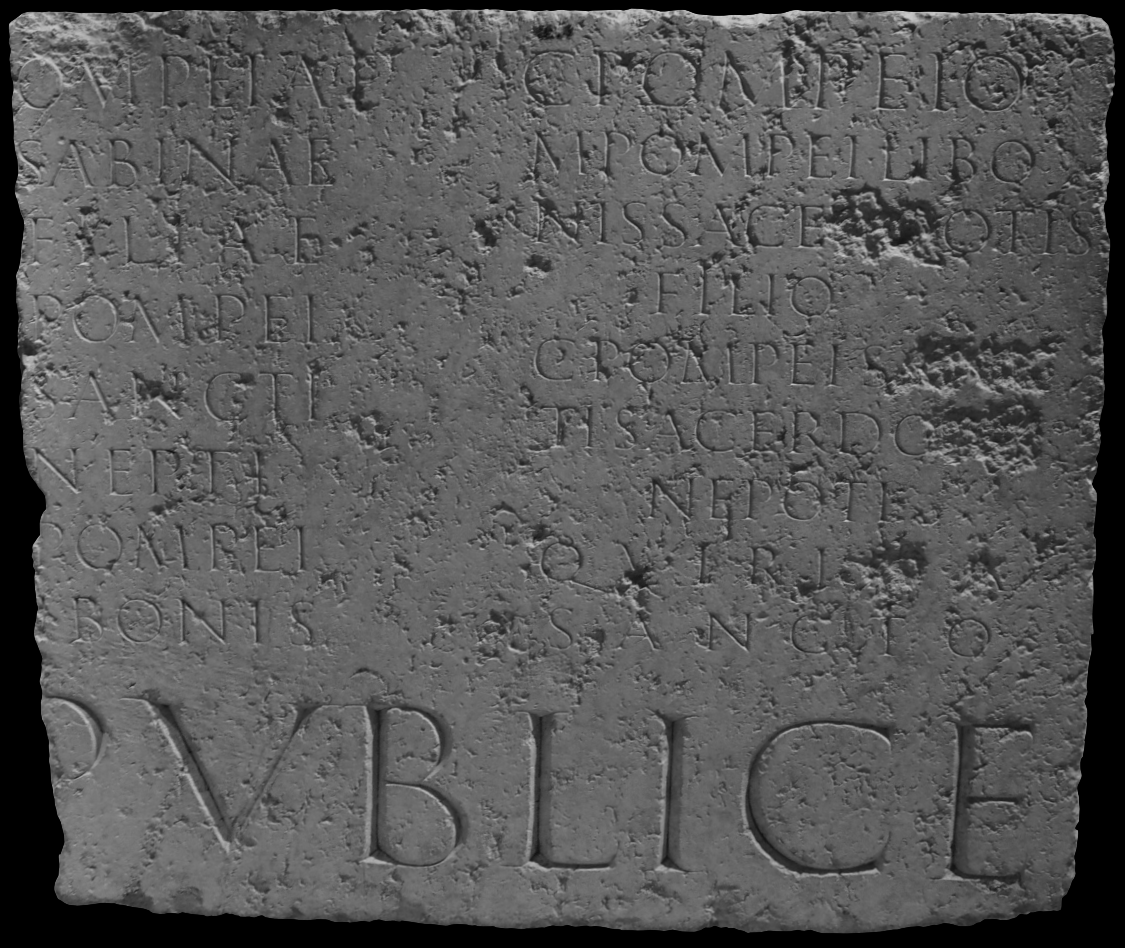

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord

TOME CXLIV
ANNÉE 2017
1re LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1re LIVRAISON 2017

- Conseil d'administration de la Société 3
- Assemblée générale : rapport moral 2016 (Brigitte Delluc) 5
- Assemblée générale : rapport financier 2016 (Marie-Rose Brout) 8
- Compte rendu de la séance
  du 2 novembre 2016 11
  du 7 décembre 2016 17
  du 4 janvier 2017 20

- Programme de nos réunions. 2e trimestre 2017 26

- Éditorial : La SHAP et la mise en valeur du patrimoine (Gérard Fayolle) 27

- Le Palais du Luxembourg et les Périgordins (Jacques Bernot) 29
- De Trompéo aux Gianello. Le Piémont à Nontron (Hervé Lapouge) 37
- Le destin inattendu de Pierre Jouanel (1834-1889) (Jean-Pierre Naudain) 57
- Joel White McPherson, un aviateur américain dans le Maquis périgordin. De son crash en Charente à sa capture en Dordogne (Jean-Pierre Duhard) 73
- Dans notre iconothèque : La Nef des fous du cloître de Cadouin (Brigitte et Gilles Delluc) 95
- Notes d'épigraphie du Périgord - 8. Une famille de notables périgourdins honorée à *Lugdunum* (François Michel) 107
- Petit patrimoine rural : La croix du bourg de Manzac-sur-Vern (La Pierre angulaire) 123

- Notes de lecture : L'occupation allemande en Périgord. Photographies et documents (1939-1945) (P. Rolli) ; Si je survis. Vienne 1938-Paris-Dordogne 1945 (M. Scheyer) ; Léguillac-de-l'Auche du Paléolithique à l'ère numérique (F. Bourreau-Raluy) ; Philippe Maine (1830-1893). L'étonnante saga du Périgourdin, héros de Camerone (G. Penaud) ; Les églises à coupoles du Ribéracois (D. Audrerie) ; Un prêtre résistant : Georges Rocal (1881-1967). Historien du Périgord et Juste parmi les nations (G. Mandon) 129
- Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc) 133

Le présent bulletin a été tiré à 1 000 exemplaires.

Photo 1re de couverture : « Pierre des *Pompeii* » (cliché Marine Lépée). Bloc découvert à Lyon en 1861 et porteur d'une inscription mentionnant la famille des *Pompeii* de *Vesunna Petrucoriorum* (fin IIe-début IIIe siècle) (avec l'aimable autorisation du musée gallo-romain de Lyon).

Photos 4e de couverture : Marie de Hautefort ; Joel White McPherson ; croix de Manzac-sur-Vern ; Jean-Baptiste Boyer ; sculpture du cloître de Cadouin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SHAP POUR 2015-2017

Présidents d'honneur : Dr Gilles Delluc
P. Pierre Pommarède († 2010)

MM. Dominique AUDRERIE, Thierry BARITAUD, Jacques BERNOT, Pierre BESSE, Jean-Pierre BOISSAVIT, M^lle^ Marie-Rose BROUT, M. Maurice CESTAC, M^me^ Brigitte DELLUC, MM. Gérard FAYOLLE, Bernard GALINAT, M^me^ Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, M. François MICHEL, M^me^ Mireille MITEAU, MM. Patrick PETOT, Claude-Henri PIRAUD, M^me^ Jeannine ROUSSET, M. Jean-Charles SAVIGNAC.

BUREAU

Président :	M. Gérard FAYOLLE
Vice-Président :	M. Dominique AUDRERIE
Secrétaire générale :	M^me^ Brigitte DELLUC
Secrétaire adjoint :	M. François MICHEL
Trésorière :	M^lle^ Marie-Rose BROUT
Trésorière adjointe :	M^me^ Mireille MITEAU

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Comité scientifique, de lecture et de rédaction

M. Gérard FAYOLLE, assisté de M. Patrick PETOT.

Membres : M. Dominique AUDRERIE, M^me^ Brigitte DELLUC, MM. François MICHEL, Claude-Henri PIRAUD et M^me^ Jeannine ROUSSET

Direction du personnel

M^lle^ Marie-Rose BROUT, assistée de M^me^ Mireille MITEAU

Trésorerie

M^lle^ Marie-Rose BROUT, trésorière, M^me^ Mireille MITEAU, trésorière adjointe, assistées de MM. Jean-Pierre BOISSAVIT et Maurice CESTAC

Commission des bâtiments

MM. Gérard FAYOLLE et Bernard GALINAT, assistés de MM. Thierry BARITAUD, Jean-Pierre BOISSAVIT et M^lle^ Marie-Rose BROUT

Bibliothécaires

M. Patrick PETOT, assisté de MM. Pierre BESSE, Maurice CESTAC, François MICHEL et M^me^ Jeannine ROUSSET

Iconothèque

M^me^ Jeannine ROUSSET et M. Pierre BESSE, assistés de MM. Thierry BARITAUD, Maurice CESTAC, Gérard FAYOLLE et M^me^ Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Archives

M^me^ Jeannine ROUSSET, assistée de M. François MICHEL et M^me^ Mireille MITEAU

Site Internet et informatisation

M. Pierre BESSE, assisté de M. Maurice CESTAC

Relations avec la presse

M. Gérard FAYOLLE

Sorties et voyages

MM. Dominique AUDRERIE, Jean-Pierre BOISSAVIT, François MICHEL et M^mes^ Mireille MITEAU et Jeannine ROUSSET

RUBRIQUES DANS LE *BULLETIN*

Dans notre iconothèque – Revue de presse –
Courrier des chercheurs et petites nouvelles

M^me^ Brigitte DELLUC

Petit patrimoine rural

La Pierre angulaire

Notes d'épigraphie du Périgord

M. François MICHEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 1er mars 2017

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2016

2016 est une année sans élection. En revanche, elle a été une année particulièrement active marquée par la préparation puis la mise en œuvre du congrès de Périgueux en septembre 2016 et par d'importants travaux concernant la gestion de notre bibliothèque et de nos fonds d'archives. Vos administrateurs ont continué à se réunir régulièrement tous les deux mois pour veiller au bon fonctionnement de notre Société, au suivi de notre *Bulletin*, toujours aussi riche en publications originales, à l'animation et au bon déroulement de nos réunions mensuelles et à l'organisation de nos excursions.

Vos administrateurs, sous la conduite de Dominique Audrerie, en plein accord avec la Fédération historique du Sud-Ouest, ont magnifiquement préparé le congrès qui s'est tenu à Périgueux les 10 et 11 septembre sur le thème : *Les écrivains en Aquitaine : personnes, œuvres, lieux*. Nos remerciements vont à la municipalité de Périgueux et à la préfecture de la Dordogne pour les facilités offertes pour l'accueil des conférenciers et des ateliers qui se sont tenus à l'Odyssée et pour les repas (un buffet à l'Odyssée le samedi midi, un superbe dîner dans les salons de la préfecture le samedi soir et un autre buffet dans la cour de notre hôtel de Fayolle, 18, rue du Plantier, le dimanche midi). Un remerciement tout particulier à Martine Balout du Service Ville d'art et d'histoire de Périgueux qui, le dimanche après-midi, a entraîné les congressistes dans une visite originale de Périgueux sur les pas des écrivains. Sitôt le congrès terminé, notre conseil d'administration a commencé à préparer la publication des actes. En effet, les intervenants devaient remettre leur manuscrit (25 000 signes et intervalles chacun) au plus tard le jour du congrès. La consigne a été bien respectée et la fin de l'année a été consacrée à la relecture et à la mise en forme définitive de ces textes conjointement par le comité de lecture de la SHAP et par celui de la Fédération. Le volume correspondant occupera la place de la deuxième livraison 2017 de notre *Bulletin* et ce gros volume sortira pour le 1er juillet, sans frais pour les abonnés.

Grâce aux efforts constants de vos administrateurs, y compris pour l'organisation de ce grand congrès, et à la vigilance permanente de notre trésorière, notre budget 2016 est en équilibre, comme elle nous l'expliquera dans quelques instants.

Nos remerciements vont au Service des espaces verts de la municipalité de Périgueux, qui veille gratuitement à l'entretien de notre jardin ; il est, de loin, le principal espace vert du Puy-Saint-Front.

Notre site Internet (www.shap.fr), constamment enrichi sous la direction de Pierre Besse, et sans cesse consulté par d'innombrables chercheurs, fournit régulièrement les informations nécessaires pour suivre les activités de notre compagnie. En outre, nos collègues, ayant fourni leur adresse Internet, sont directement informés par notre *Lettre mensuelle d'information* : programmes des réunions mensuelles, activités de la SHAP, sorties de printemps et d'automne, voyages. Pour les personnes ne possédant pas de connexion Internet, les documents correspondants sont à leur disposition à notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux.

Notre bibliothèque est en constant enrichissement. Elle reçoit régulièrement les nouvelles publications des auteurs et des sociétés savantes de tout le Sud-Ouest, des Pyrénées aux Charentes, et même de beaucoup plus loin jusqu'au Canada et en Nouvelle-Calédonie. Notre *Bulletin* publie régulièrement les nombreuses entrées dans la bibliothèque et une analyse des ouvrages offerts. Un grand merci à tous les auteurs et à tous nos donateurs. Une équipe composée de M. et M^me^ Prost, M. et M^me^ Bidaut, M^mes^ Garnier et Dussol, se réunit désormais chaque jeudi, avec Maurice Cestac et Jeannine Rousset, pour compléter l'inventaire informatique : en deux mois, plus de 700 références ont été ajoutées (livres d'auteurs périgordins, livres donnés par la Société d'horticulture, brochures diverses…). La bibliothèque reçoit les chercheurs, adhérents à notre Société, chaque vendredi après-midi, de 14 heures à 17 heures 30. Ils sont accueillis par une équipe de bénévoles dévoués et compétents (Patrick Petot, Jeannine Rousset et François Michel) et par Sophie Bridoux, secrétaire de la SHAP.

Une des grandes réalisations de cette année est la numérisation de 16 000 cartes postales du fonds Pommarède par Pierre Besse. Elles sont désormais mises en ligne sous forme de fichiers légers permettant la consultation à distance. Le conseil d'administration est en train de réfléchir à la mise en place d'une tarification pour la mise à disposition de ces images, avec des tarifs différenciés selon la nature de l'utilisation. Une autre grande entreprise est la mise à jour de la *Mémoire du Périgord* grâce à Cyril Pralong (Nantes) et Marie-France Achard (Bordeaux) : ils travaillent régulièrement à l'indexation du *Bulletin*. Lorsque ce travail sera terminé, il suffira d'une simple recherche pour explorer l'ensemble des textes publiés dans notre *Bulletin* depuis la première livraison en 1874. Seuls le sommaire de l'année et la table des illustrations, mis au point au fur et mesure par Sophie Bridoux-Pradeau, sont fournis dans la quatrième livraison du tome, les tables analytiques annuelles ne sont plus publiées individuellement sur papier, elles sont désormais intégrées informatiquement à la *Mémoire du Périgord*.

Nos réunions mensuelles, chaque premier mercredi du mois de 14 heures à 16 heures 30, sous la direction de notre président, Gérard Fayolle, continuent à réunir une centaine de nos adhérents pour suivre des communications variées et de qualité, souvent accompagnées de projections, toutes relatives au Périgord. Cette année nous avons écouté une quarantaine d'intervenants. Chaque intervention donne lieu à un copieux résumé dans le compte rendu de la réunion. Un grand merci à tous. L'équipement audiovisuel fonctionne parfaitement grâce au dévouement et à l'efficacité de Pierre Besse et de Henri Serre.

En raison de la charge créée par l'organisation du congrès de Périgueux les 10 et 11 septembre, une seule sortie a été organisée cette année par Dominique Audrerie. Le 26 mars 2016, nous avons été accueillis sur le chantier de Lascaux IV par Christophe Varailhon, directeur des bâtiments départementaux : il nous a fait découvrir, en avant-première, le bâtiment futuriste, où se logent la nouvelle copie de Lascaux

et le centre international d'art pariétal. Notre journée s'est poursuivie par la visite du site troglodytique de La Roque-Saint-Christophe, sous la conduite de M. Bruneteau. Le dimanche 11 septembre après le congrès, la visite de Périgueux sur les pas des écrivains, guidée par l'érudite Martine Balout, responsable du Service Ville d'art et histoire de la ville de Périgueux, a tenu lieu de sortie d'automne. Un magnifique voyage en Étrurie, piloté par François Michel, du 1er au 8 octobre 2016, a permis à une trentaine d'entre nous d'aller à la rencontre des peuples et monuments anciens d'Italie centrale. Un grand merci à nos hôtes et à tous ceux qui ont œuvré avec gentillesse et érudition pour nous enrichir de leur savoir.

Comme tous les ans, l'hôtel de Fayolle, notre siège, a ouvert ses portes au public pour les Journées du Patrimoine, le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2016 sur le thème « Patrimoine et citoyenneté », avec une conférence de Jean-François Gareyte sur Antoine de Tounens. De même notre compagnie a participé à plusieurs manifestations, en particulier : la fête de l'Histoire à Périgueux du 9 au 11 juin, le 23e colloque des Amis de Cadouin le 22 août, qui a réuni de nombreux membres de la SHAP, le prix littéraire de Brantôme (Jeannine Rousset) et le jury du Clocher d'Or (Maurice Cestac)…

Le comité scientifique de lecture et de rédaction, sous la direction de Gérard Fayolle, travaille régulièrement à la préparation du *Bulletin*. La première livraison du tome CXLIII a réuni 3 mémoires en complément de la quatrième livraison du tome précédent, toute entière consacrée à la « Santé en Périgord ». Au total, les quatre livraisons de cette année ont offert à nos membres 19 mémoires inédits couvrant tous les sujets, depuis la Préhistoire jusqu'aux Temps modernes, dont trois notes passionnantes d'épigraphie par François Michel, sans compter les notices très intéressantes du petit patrimoine rural, rédigées par l'association La Pierre angulaire. Que leurs auteurs soient vivement remerciés. Pas de changement pour les rubriques habituelles : les entrées dans la bibliothèque, les notes de lecture, les programmes des réunions mensuelles et leurs comptes rendus, les Petites nouvelles, le Courrier des chercheurs et les demandes des lecteurs. Grâce à l'informatique, les illustrations des articles classés « Dans notre iconothèque » rejoignent les archives de notre compagnie depuis plusieurs années.

Enfin, comme tous les ans et, tout particulièrement cette année, où son travail a été particulièrement chargé et difficile avec l'organisation du congrès, je me permets de souligner que notre compagnie bénéficie d'un atout véritablement essentiel pour son bon fonctionnement : l'efficacité et la gentillesse de notre secrétaire Sophie Bridoux-Pradeau. En liaison constante avec notre président et avec les membres du conseil d'administration, elle pilote la fabrication de notre *Bulletin*, en particulier le lien avec les auteurs ; elle effectue, avec Jeannine Rousset, le classement des entrées dans la bibliothèque (ouvrages et documents), après leur enregistrement pour le *Bulletin* par la secrétaire générale. Elle assiste Pierre Besse pour la mise à jour permanente de notre site Internet et pour la diffusion de la *Lettre mensuelle d'informations*. Elle aide l'équipe de la trésorerie. Elle assure la permanence téléphonique aux heures indiquées sur le répondeur et gère le programme de nos réunions mensuelles. En outre, elle assure la gestion et l'organisation des excursions, des voyages et des manifestations auxquelles notre compagnie est associée.

Brigitte Delluc, secrétaire générale

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Détail du bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205000 LOGICIELS	4 171,95		4 171,95	4 171,95
- 280500 AMORT LOGICIELS		4 171,95	-4 171,95	-4 171,95
Concessions, brevets et droits assimilés	**4 171,95**	**4 171,95**		
Immobilisations corporelles				
- 213100 BATIMENTS	679,32		679,32	679,32
- 213500 AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	76 585,49		76 585,49	76 585,49
- 281350 AMORT.AGENCEMENT CONSTRUCTIONS		28 178,33	-28 178,33	-22 927,69
Constructions	**77 264,81**	**28 178,33**	**49 086,48**	**54 337,12**
- 215400 MATERIEL	6 453,61		6 453,61	6 453,61
- 281540 AMORT.MATERIEL		4 050,43	-4 050,43	-3 480,31
Installations techniques, matériel et outillage	**6 453,61**	**4 050,43**	**2 403,18**	**2 973,30**
- 218300 MATÉRIEL DE BUREAU	3 674,19		3 674,19	3 674,19
- 281830 AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET INFORMAT.		3 674,19	-3 674,19	-3 674,19
Autres immobilisations corporelles	**3 674,19**	**3 674,19**		
Immobilisations financières				
- 271000 PARTS SOCIALES	1 000,16		1 000,16	
TIAP & autres titres immobilisés	**1 000,16**		**1 000,16**	
ACTIF IMMOBILISE	**92 564,72**	**40 074,90**	**52 489,82**	**57 310,42**
Stocks				
- 321100 OUVRAGES	12 842,00		12 842,00	12 842,00
Matières premières et autres approv.	**12 842,00**		**12 842,00**	**12 842,00**
Créances				
- 468700 PRODUITS A RECEVOIR				290,02
Autres créances				**290,02**
Divers				
- 512320 CREDIT AGRICOLE (COMPTE COURANT)	3 326,87		3 326,87	100,00
- 512321 CREDIT AGRICOLE CSL N°210	59,00		59,00	1 123,89
- 512322 CREDIT AGRICOLE CSL N°219	1 164,12		1 164,12	
- 514000 BANQUE POSTALE	2 197,47		2 197,47	2 473,67
- 517800 LIVRET D'ÉPARGNE	74 580,32		74 580,32	66 032,58
- 517810 LIVRET D'EPARGNE B				15,72
Disponibilités	**81 327,78**		**81 327,78**	**69 745,86**
ACTIF CIRCULANT	**94 169,78**		**94 169,78**	**82 877,88**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**186 734,50**	**40 074,90**	**146 659,60**	**140 188,30**

Détail du bilan passif

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
- 102000 FONDS ASSOCIATIF (SDR)	116 887,59	119 717,49
Fonds associatifs sans droit de reprise	**116 887,59**	**119 717,49**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 905,28**	**-2 829,90**
- 131000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	12 986,35	12 986,35
- 139000 QUOTE PART DE SUBVENT.INSCRITE/CR	-4 545,28	-3 679,63
Subventions d'investissement	**8 441,07**	**9 306,72**
FONDS PROPRES	**128 233,94**	**126 194,31**
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
- 157200 PROVISION POUR TRAVAUX	4 000,00	
Provisions pour charges	**4 000,00**	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**4 000,00**	
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 165000 CAUTIONS RECUES	800,00	800,00
Emprunts et dettes financières diverses	**800,00**	**800,00**
- 431000 SÉCURITÉ SOCIALE	2 896,00	3 228,90
- 444000 ETAT IMPOTS A PAYER	1 969,00	3 258,00
Dettes fiscales et sociales	**4 865,00**	**6 486,90**
- 468600 DIVERS - CHARGES À PAYER	6 659,66	6 707,09
Autres dettes	**6 659,66**	**6 707,09**
- 487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 101,00	
Produits constatés d'avance	**2 101,00**	
DETTES	**14 425,66**	**13 993,99**
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**146 659,60**	**140 188,30**

L'année 2016, avec ses nombreuses activités, a permis de faire face aux charges correspondantes. Ceci grâce aux acteurs responsables, qui ont eu à cœur de trouver des moyens financiers, techniques et humains nécessaires aux engagements pris (nous remercions notamment le Crédit agricole et la mairie de Périgueux). D'autre part, la fidélité de nos adhérents a rendu possible la poursuite de nos activités (édition du Bulletin, enrichissement de notre bibliothèque…), ainsi que l'entretien des locaux (mise en valeur de la gloriette, remplacement d'un plancher chez notre locataire F. Lavergne…).

Nous pouvons avoir confiance en l'avenir de la SHAP.

Marie-Rose Brout, trésorière

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Exercice 2016 et Budget prévisionnel 2017

DEPENSES	Exercice 2016	Budget prévisionnel 2017
Impression et envoi du Bulletin	19 023	20 000
Papeterie / Fournitures	603	800
Achats de livres	659	700
Entretien et réparation	2 456	2 300
Assurances	3 724	4 000
EDF-GDF-Eau	1 409	1 500
Honoraires comptable	1 260	1 300
Excursions	2 816	3 000
Réceptions, déplacements	566	1 000
Correspondance, téléphone	1 687	2 000
Frais de banque	133	170
Impôts	12 565	13 000
Salaires et URSSAF	35 137	37 000
Dotations	5 821	6 000
Provision travaux	4 000	
Impôt sur loyers	1 314	1 900
TOTAL	**93 173**	**94 970**

RECETTES		
Prestations	485	400
Ventes de livres	1 490	1 100
Excursions et voyage	3 730	4 500
Loyers	26 206	26 500
Cotisations	24 992	25 000
Abonnements	27 042	27 000
Quote-part	865	870
Intérêts	640	600
Dons	5 519	4 000
Voyage Italie	4 629	5 000
Revenu antérieur	480	
TOTAL	**96 078**	**94 970**

résultat	**+ 2 905**

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016

Président : Gérard Fayolle, président

Présents : 98. Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Marie-Louise Gaussen
- Gérard de Chaunac

Le président présente les condoléances de la SHAP.

FÉLICITATIONS

- M. Robert Naboulet, promu officier du Mérite
- M^me^ Jeannine Rousset, promue commandeur des Palmes académiques
- M. Gérard Fayolle, pour son prix Texier II de l'Académie des Sciences morales et politiques pour son livre *Le Périgord des Trente Glorieuses*

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Bourdelle (É.) et Bressou (C.), 1937-1938. *Anatomie régionale des animaux domestiques. I - Équidés (cheval, âne, mulet)*, Paris, librairie J.-B. Baillère et fils, 4 fascicules : Fascicule I : *Généralités sur les équidés*.

Fascicule II : *Tête et encolure*. Fascicule III : *Région thoracique, membre antérieur ou thoracique*. Fascicule IV : *Région abdominale, membre postérieur ou pelvien* (don G. Delluc).

- Montané (L.) et Bourdelle (É.), 1917. *Anatomie régionale des animaux domestiques. II - Ruminants*, Paris, librairie J.-B. Baillère et fils (don G. Delluc).

- Bourdelle (É.), 1920. *Anatomie régionale des animaux domestiques. III - Porc*, Paris, librairie J.-B. Baillère et fils (don G. Delluc).

- Vergnolle (Éliane) (coord.). *Haute-Vienne romane et gothique. L'âge d'or de son architecture* (172e session du Congrès archéologique de France, 2014), Paris, éd. Société française d'archéologie.

Brochures, tirés-à-part et documents

- Faucher de Corn (Bernard), s. d. *Les propriétaires du Touloup (Boulazac). 1628-2007.* Généalogie, tapuscrit, 2 pages.

- Gareyte (Georges), 2015. *La guerre de René. Octobre 1914 - octobre 1919*, Salagnac, Imprimerie artisanale Bertran de Born (don de l'auteur).

- Cahuet (Xavier), notes pour sa communication sur Albéric Cahuet pour la SHAP le 2 novembre 2016 (tapuscrit).

REVUE DE PRESSE

- *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 30, 2015 : « Ecorneboeuf (Coulounieix-Chamiers, Dordogne). Bilan des recherches de 2015 » (C. Chevillot, D. Liorat, M. Vivas) ; « Les chiens trouvés dans le puits 5 de la domus des Bouquets » (D. Loirat) ; « L'organisation interne d'un chantier religieux aux Xe, XIe et XIIe siècles. L'exemple de Saint-Avit-Sénieur » (J.-J. Dallemand) ; « Les maisons fortes et nobles de la châtellenie de Montignac aux XIIIe et XVe siècles » (B. Fournioux) ; « Les mauvaises femmes de Cadouin. Étude de trois sculptures du cloître » (A. Montauriol) ; « Prospection-inventaire (vallée de la Dronne). Le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers ».

- *ARAH La Force*, n° 51, 2016. « Femmes occitanes du Moyen Âge » (J.-H. Cremer et G. Fonmarty) ; « Femmes remarquables du Moyen Âge » (G. Fonmarty) ; « Mme de Balbi en sa maison de Versailles » (P. Floirat) ; « Eugénie Meynardie de Ponterie-Escot, épouse John Bost » (M.-Th. Trouillard) ; Marie-Louise Dreneau-Dorillac » (M.-Th. Trouillard).

- *GRHiN*, CR n° 469, 2016 : « Les Résistances de Georges Rocal (1881-1967) : au service de l'Église et de la libération du Nontronnais » ; « Mémoire sur le pèlerinage annuel de Notre-Dame de Hautefaye ».

- *GRHiN*, CR n° 470, 2016 : « Les associations à Nontron au 20e siècle (1900 à 1950) » (D. Poupeau) ; « Quelques points litigieux concernant la mort de Richard Cœur de Lion » (O. Plazer, 1981, archives du GRHiN).

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord,* n° 118, 216 : « Campagnes de conversion de Louis XIII à Louis XIV » (Cl. Filet et M. Bourgès Audivert) ; « Les frères Mounet » (G. Faurie-Lajonie, J.-F. Dénoyer) ; « Itinéraire d'une institutrice en Périgord, une cousine de Rachilde » (J.-P. Eymery).

- *Art et histoire en Périgord Noir*, n° 146, 2016/3 : « Le patrimoine foncier du prince de Croÿ (1889-1931) » (J. Grimbert) ; « Le voyage en Périgord Noir de Louis de Lamothe en 1882 » (L. de Lamothe, avec des annotations de J.-J. Despont).

- *Hautefort, Notre Patrimoine*, n° 46, 2016 : « Bataille de Verdun. 21 février - 19 décembre 1916 » (C. Boisson).

- *Revue historique du Centre-Ouest*, t. XIII, 2e semestre, 2014 : « CR de J.-P. Berthet et D. Colus dir., *Le fabuleux destin des canons de l'Hermione*, Saintes, Le Croit Vif, 2015 » (C. Andrault-Schmitt).

- *Lo Bornat*, n° 2, 2016 : « Saint-Aulaye (G. Penaud) ; « Qu'aima Montaigne en l'œuvre de La Boétie ? » (X. Darcos).

COMMUNICATIONS

Le président salue les nouveaux membres présents aujourd'hui. Il remercie Maryvonne Mazalrey qui offre à notre photothèque 100 photos stéréoscopiques de la guerre 1914-18 dans leur emballage d'origine, avec l'appareil nécessaire pour les regarder.

Pierre Besse continue à numériser lui-même et à diriger une équipe pour numériser notre bibliothèque et notre photothèque. La Mémoire du Périgord est à jour jusqu'en 2012. Il reste à traiter les années 2013 à 2016. Pierre Besse fait appel à des volontaires pour rejoindre son équipe pour des travaux de difficultés variées : travaux de saisie et indexation des Bulletins. Il recherche aussi un volontaire pour réaliser l'inventaire des cartes postales du fonds Pommarède qui ne concernent pas le Périgord. Le Président remercie Pierre Besse et son équipe pour ce travail, accessible sur notre site, très important pour tous les chercheurs.

Jean-François Gareyte fera une conférence sur Antoine de Tounens le 5 novembre à Lisle. Marie-Pierre Mazeau-Janot annonce une exposition exceptionnelle du 2 au 26 novembre à la librairie Les Ruelles à Périgueux sur « Les peintres du Périgord (fin XIXe siècle - début XXe siècle) », avec les tableaux de 8 peintres. Brigitte Delluc présentera une conférence sur « Cro-Magnon, images et anecdotes », au cours d'une soirée à l'Institut de Paléontologie Humaine à Paris, le 1er décembre, consacré au musée de l'abri Cro-Magnon, au cours de laquelle Estelle Bougard présentera toutes les nouveautés (lambeaux de sédiments archéologiques encore en place, outillage retrouvé au cours des travaux, vestiges de badigeon rouge sur la voûte de l'abri au niveau de l'emplacement sépulcral).

Le 14 novembre, notre président, Gérard Fayolle recevra le prix Texier à lui décerné par l'Académie des Sciences morales et politiques pour son ouvrage *Le Périgord au temps des Trente Glorieuses*.

Le Dr Gilles Delluc raconte ensuite, avec de nombreuses illustrations, comment ***la SHAP sauva la tour Mataguerre*** en 1876. À l'époque, la tour était couverte d'affiches, un urinoir avait été construit appuyé contre elle et la municipalité voulait se débarrasser de ce monument médiéval à restaurer. De nombreuses cartes postales et photos anciennes en témoignent. C'était la dernière tour des fortifications du Puy Saint-Front. Toutes les autres avaient déjà disparu. Notre compagnie, alertée par Albert Dujarric-Descombes, émit une véhémente protestation et adressa une pétition signée par les 270 membres titulaires de notre compagnie pour faire annuler la décision du conseil municipal qui avait décidé cette démolition. La tour fut sauvée avec l'aide du conseil général de la Dordogne et du préfet. Tous les documents et lettres relatifs à cette affaire furent publiés dans notre *Bulletin*. Cette histoire a été racontée dans un journal, *La Vie en Dordogne*, le 24 juin 1977, par Christophe Hadrien, sous le titre « Au sujet de la prochaine démolition de la tour Mataguerre ». Ce n'est qu'à la fin de l'article que l'auteur précisait qu'il évoquait, en fait, une affaire vieille de cent ans, dans le but de maintenir vigilant le lecteur pour la conservation de notre patrimoine. L'intervenant évoque deux autres interventions utiles de notre compagnie (déclarée d'utilité publique). Dans les années 1950, en vue d'implanter un nouveau théâtre, la municipalité de Périgueux avait envisagé d'acheter l'hôtel de la Division (ancien hôtel Gros de Béler) pour le détruire. Elle abandonna cette idée en 1956, à la suite des réticences de la SHAP, émises 2 ans plus tôt. En 1958, l'architecte André Secret le transforma, le fit pivoter, déplaçant sa façade nord vers le sud, vers les allées de Tourny. L'édifice a été enfin inscrit au titre des MH le 9 novembre 1960 (Guy Penaud, *Le Grand livre de Périgueux*, 2003). Cet hôtel hébergea la Milice en 1943-1944 et il demeure une photo de groupe devant la façade où on reconnaît Bout de l'An au milieu au premier rang. La SHAP est aussi intervenue vigoureusement en 1991 pour empêcher qu'une voie rapide urbaine, avec murs anti-bruits, ne vienne traverser brutalement le quartier antique de Vésone en passant par la rue Chanzy et la rue Romaine. L'intervenant s'inquiète enfin du futur « village commercial », prévu sur le cours Montaigne (résumé revu par l'intervenant).

En réponse à une question, l'intervenant précise que l'hôtel de la Division, bâti à la fin du XVIII^{e} siècle, fut la résidence du général commandant la division militaire implantée à Périgueux au XIX^{e} siècle, division qui fut ensuite rattachée successivement à Bordeaux puis à Limoges.

Une personne indique que « Hôtel de la Division » a été, à une époque, l'abréviation de « Hôtel de la 24^{e} Division d'Infanterie (Dordogne et Corrèze) ».

Dominique Audrerie présente ensuite ***les églises à coupoles en Ribéracois et l'influence orientale***. Son ouvrage *Le Périgord et la Terre Sainte* (éditions PLB) recense les traces de l'influence orientale en Périgord, en particulier un certain nombre de reliques, dont, en premier lieu, le suaire de Cadouin, mais aussi la sainte épine de Montréal, et les lieux qui font l'objet principal de son intervention aujourd'hui. L'église de Saint-Martin-l'Astier a été bâtie sur le modèle du Saint-Sépulcre et sa coupole repose sur un bâti en 8. Le baptistère de Saint-Front à Périgueux est de plan octogonal. Les personnages font aussi partie de cet inventaire : le père de Foucaud a des attaches en Périgord. On trouve des traces des ordres militaires, en particulier des templiers, à Commarque. En revanche, l'intervenant n'a trouvé qu'une seule trace possible des chevaliers du Saint-Sépulcre à Léguillac-de-Cercles. Il prépare un autre livre plus spécialement consacré aux églises à coupoles du Ribéracois, avec une préface de l'architecte Poncelet. La coupole signifie le ciel. Elle s'appuie sur un carré qui représente la terre. C'est un jeu de formes qui attire le regard vers le haut. De façon générale, ces églises à coupoles sont humbles, simples et sobres. Pourtant certaines ont été peintes et d'autres fortifiées. Beaucoup de ces églises ont été restaurées, car elles représentent un bien collectif auquel la population de ces petites communes est très attaché. À Celles, le conseil municipal a refusé que l'ancien autel soit changé : il a été avancé et restauré. Dans un autre endroit, le vieil autel en pierre avait été rejeté dans le cimetière : il a été récupéré par les gens du village et remis en place dans l'église.

Répondant à plusieurs questions, l'intervenant ajoute que, pour lui, les coupoles correspondent en fait à un petit Saint-Sépulcre à domicile. Elles remplaçaient peut-être un pèlerinage à Jérusalem.

Gilles Delluc voudrait rappeler que Jean Secret avait écrit un petit livre sur les églises à coupoles du Ribéracois. C'était en fait un résumé de sa thèse de doctorat, qu'il n'avait pu mener à son terme en raison du refus de l'archéologue, Élie Lambert, jaloux de son domaine de recherche. Gilles Delluc rappelle aussi que, avec Brigitte Delluc, il s'était intéressé dans notre *Bulletin* aux coupoles atypiques, et en particulier aux tours de Vernode : selon Dominique Audrerie, elles sont en train de disparaître. Enfin, une personne avait fait, il y a quelques années, un voyage en Arménie et elle a été frappée par les chapelles à coupoles identiques à celles du Ribéracois.

Xavier Cahuet nous parle ensuite de son grand-père ***Albéric Cahuet (1877-1942), un écrivain épris du Périgord***. Il reste, pour beaucoup, l'auteur de *Pontcarral*, son roman le plus connu. Il est né à Brive où il a passé sa petite enfance, puis a été scolarisé au lycée de garçons de Périgueux, avant de faire son droit à Bordeaux. Devenu journaliste, il fera une carrière de critique littéraire pendant 35 ans, à *L'Illustration*. Dans le même temps il écrit une vingtaine

de livres, des romans régionalistes, des romans historiques et des biographies surtout. « Son goût pour l'épopée napoléonienne se révèle dans plusieurs de ses livres. Son amour du Périgord est à rattacher à ses origines familiales (son père et son grand-père étaient originaires de la région de Ribérac), sa scolarité à Périgueux et sa maison familiale à Cénac, près de Sarlat », une gentilhommière du XVIII[e]-XIX[e] siècle, bâtie sur des caves plus anciennes. Cahuet, tout au long de sa vie, « reviendra régulièrement en Dordogne, dans cette maison de Fondaumier, hameau situé sur une hauteur faisant face à la bastide Domme… Cette maison appartenait à son oncle, Jules Ausset, depuis 1913. Trois de ses romans illustrent son enracinement au Périgord : *Le missel d'amour* paru en 1926 chez Fasquelle. L'histoire se déroule à Vézac, près de Beynac. *Irène, femme inconnue* paraît en 1930 et évoque le destin improbable d'une jeune fille originaire du village de Saint-Junien, en face de La Roque-Gageac. Le roman historique le plus connu est *Pontcarral*, où il décrit la vie austère d'un demi-solde, vivant à proximité de Sarlat, surveillé par la police de Charles X et confronté au monde aristocratique local. Une partie de l'intrigue se passe à Fondaumier, qui a pris le nom actuel de « Maison Pontcarral ». La réalité historique de cet ouvrage a été très souvent débattue. Il est un fait établi : Albéric Cahuet se serait inspiré d'un personnage réel, le capitaine Delfaud, ancien soldat de l'épopée napoléonienne, qui aurait vécu dans le Sarladais à l'époque de Charles X. Le livre a fait l'objet d'un film, *Pontcarral, colonel d'Empire*, film sorti pendant la guerre : certaines répliques ont été interprétées comme une opposition à l'envahisseur allemand. L'absence de réédition de ses livres, depuis 1978 (chez Fanlac), marque la fin de la diffusion de ses œuvres, en dehors des vendeurs d'occasion spécialisés » (résumé d'après les notes de l'intervenant. Le texte complet est déposé à la bibliothèque). L'intervenant illustre son propos avec des photographies de la Maison Pontcarral, encore meublée d'émouvants objets ayant appartenu à l'écrivain.

Gilles Delluc évoque aussi le très bel article de Cahuet sur les Beunes et demande d'où vient le nom « Pontcarral ». Pour Xavier Cahuet, il s'agit d'un village entre Quercy et Périgord. Dans la Résistance, une personne s'est fait appeler Jussieu Pontcarral. À l'époque, le roman *Pontcarral* a connu beaucoup de lecteurs. Il a donné lieu à beaucoup d'interrogations et de commentaires. Il y a environ 5 ans, une personne, dans un blog incendiaire mais sans suite, accusait Cahuet d'avoir utilisé un autre Delfaud comme modèle pour *Pontcarral*. Un autre Delfaud, encore, un prêtre, a été tué pendant les Massacres de septembre. C'est un nom assez courant.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016

Président : Gérard Fayolle, président

Présents : 98. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Sir William Harding
Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Sacco (François) et Robert (Éric) (dir.), 2016. *L'origine des représentations*, Les éditions Ithaque, avec 21 articles, dont « L'œil et la vision des graphismes paléolithiques » (B. et G. Delluc) (don de Brigitte et Gilles Delluc).

Brochures, tirés-à-part et documents

- Un ensemble de 98 clichés verre stéréo sur la guerre 1914-1918, avec la visionneuse correspondante et une liste des sujets (don de Maryvonne Mazalrey).

- Bernard (Michel et Joëlle), 2016. « Notes pour leur communication à la SHAP le 7 décembre 2016 », tapuscrit.

REVUE DE PRESSE

- *GRHiN*, CR 471, 2016 : « Le domaine du Claud à Saint-Martial-de-Valette » (M^me^ Baglione) ; « Quelques points litigieux concernant la mort de Richard Cœur de Lion » (Odette Plazer).

- *Église en Périgord*, n° 21, 2016 : « Pastorale des réalités du Tourisme et des loisirs : journée de rencontre du 2 octobre à Cadouin ».

- *Subterranea*, n° 176, 2015 : « Le cluzeau de Laborie (Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil) » (D. Montagne).

- *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 112, n° 3, 2015 : « CR de l'ouvrage de R. Bégouen et col., *La Caverne des Trois-Frères. Anthologie d'un exceptionnel sanctuaire préhistorique* ».

- *Bulletin de la Société préhistorique française,* t. 113, n° 2, 2016 : « Résumé de la thèse de Jessica Lacarrière, Toulouse, 2015, sur *Les ressources cynégétiques au Gravettien en France* ».

- *Maisons paysannes de France*, n° 198, 2015 : « Le chauffage au bois ».
- *Archéologie médiévale*, n° 45, 2015 : « Chronique des fouilles médiévales en France en 2014 », avec des comptes rendus sur les fouilles dans l'abbaye de Brantôme, l'enclos abbatial de Saint-Amand-de-Coly, le château de Biron, le château de Campagne.

COMMUNICATIONS

Le président salue nos nouveaux membres présents aujourd'hui ainsi que Jean-Charles Savignac, notre nouvel administrateur, coopté à l'unanimité par le conseil administration jusqu'aux prochaines élections. Il annonce qu'en fin de réunion, un verre de l'amitié sera offert à l'occasion des 3 prix décernés à son ouvrage *Le Périgord au temps des Trente Glorieuses* et de la nomination de Jeannine Rousset comme commandeur des Palmes académiques.

Gilles Delluc présente ensuite une communication illustrée sur ***Le sang, la souffrance et la mort dans l'art paléolithique***. Avec Brigitte Delluc, il s'est intéressé à ce sujet à la suite d'une exposition à La Villette organisée par Jean Bernard et Jean-Paul Binet sur « Le sang » en 1988. Ils avaient été chargés du premier îlot consacré à la préhistoire et tout particulièrement à l'art paléolithique et le sujet les avait amenés à se poser beaucoup de questions (*L'Anthropologie*, 1989, p. 389-406). En effet, l'art paléolithique est un art du vivant, qu'il s'agisse des animaux, par exemple à Lascaux, les aurochs, les chevaux et les cerfs dans la Salle des Taureaux ou à Chauvet les hardes de chevaux ou de rhinocéros, ou des humains, par exemple les fameuses Vénus gravettiennes, comme la Dame de Brassempouy ou la jeune femme de Pataud, ou les femmes de l'abri du Roc-aux-Sorciers. La souffrance et la mort sont exceptionnellement figurées. Trois hommes à Cougnac et à Pech-Merle sont lardés de traits, mais ne paraissent pas en souffrir. De même, quelques animaux (environ 5%) sont traversés par des traits ou marqués par des « blessures » en forme de V, à Lascaux ou à Niaux, sans paraître en souffrir. Les expressions de la souffrance sont exceptionnelles et elles méritent d'être signalées. Parmi les animaux blessés : à Niaux, un bison « blessé » est figuré verticalement en train de tomber, un autre est représenté avec les membres fléchis ; à Lascaux, dans le Diverticule des Félins, un félin « blessé », feule et urine ; de même aux Trois-Frères, pour deux autres félins ; à Pech-Merle, une vache « blessée » semble s'effondrer ; de même pour un renne des Trois-Frères ; dans le Puits de Lascaux, le bison perd ses entrailles et fonce vers l'homme. Notre ancienne secrétaire générale, Françoise Soubeyran, avait fait un inventaire, peut-être trop généreux, des animaux qu'elle considérait comme morts (*BSHAP*, 1991, p. 523-560). En fait, les signes de la maladie chez les animaux font souvent discuter des aspects stylistiques : ainsi un cheval du fond du Diverticule axial de Lascaux est figuré avec un ventre ballonné comme tous les animaux de cette

grotte ornée, les cerfs de cette grotte ont des bois exubérants, un bouquetin de Niaux a des cornes trop longues en arc de cercle crénelé, le bison de La Madeleine se lèche le flanc. Faut-il inventorier les mains négatives ou positives, avec phalanges raccourcies, parmi les blessures, les ongles rongés des doigts moulés de Fontanet ? Enfin, si la majorité des « Vénus » gravettiennes sont porteuses d'une obésité gynoïde, liée seulement à une activité hormonale normale au moment de leurs grossesses, comme par exemple la « Vénus à la corne » de Laussel, certaines autres sont porteuses d'anomalies qui ont été mises en exergue par leurs contemporains : ainsi la monstrueuse « Vénus » de Hohle Fels, l'obèse « Vénus » de Willendorf, la « Vénus » de Grimaldi qui porte son enfant et est atteinte d'une luxation de la hanche, la « Vénus » de Lespugue qui présente une disproportion entre son buste mince et une obésité de la partie inférieure du corps. Les représentations d'animaux morts sont encore plus rares. On peut le supposer, sans risque de se tromper, pour le saumon sculpté en bas-relief dans l'abri du Poisson de Gorge d'Enfer aux Eyzies ou pour le gros poisson de la Pileta en Espagne, car les poissons ne prennent pas la pose pour le sculpteur ou le peintre. De même pour le bison de la pendeloque de Raymonden, en cours de partage entre les humains qui entourent ses restes. De même pour le crâne décharné de cheval du Mas d'Azil. Restent à signaler les dépouilles animales qui parent certains hommes comme les « sorciers » de Gabillou et des Trois-Frères et les ratapas de l'abri Mège de Teyjat. Les hommes morts ou mourants sont rarissimes : on peut ranger dans cette catégorie l'homme au sexe érigé qui tombe devant le bison de la scène du Puits de Lascaux. Quelques représentations enfin évoquent la peur : ainsi deux hommes aux bras tendus devant une patte d'ours sur l'avers et le revers d'une rondelle du Mas d'Azil ; l'homme qui s'enfuit devant un ovibos sculpté sur un bloc du Roc de Sers ; le cheval qui tombe du fond du Diverticule axial de Lascaux, avec ses oreilles rejetées en arrière (résumé revu par l'intervenant).

François Michel présente ensuite le voyage qu'il a organisé au début d'octobre dernier pour un groupe de notre société en ***Italie étrusque*** à partir de Rome (voir *BSHAP*, 2016, p. 513-520). Un participant au voyage, M. Leghait, remercie l'intervenant pour la qualité de ses explications et pour ses choix de visites tout au long de ce voyage. Il évoque tout particulièrement la salle du musée où sont présentés tous les empereurs romains et le commentaire exceptionnel de François Michel sur l'Empire romain. Une question est posée sur la langue étrusque. François Michel fait le point actuel sur ce sujet.

Michel Bernard (avec la collaboration de Joëlle Bernard, excusée pour cause de problèmes de santé) présente ensuite l'ouvrage qu'ils viennent de publier ***1914-1918 : Croix de bois, croix de guerre, Périgourdins en enfer***. C'est en fait la suite de leur premier livre sur la Convention militaire franco-russe de 1892-1893, dont l'un des artisans, le général russe Obroutcheff, était

châtelain du village de Jaure, leur village de résidence. « Cette convention a joué un rôle capital dès la déclaration de guerre en août 1914, car les Allemands furent amenés à combattre, simultanément, sur deux fronts. [Les auteurs ont] voulu en savoir plus et connaître les répercussions de ce conflit pour les Périgourdins… Ils ont tenté d'échapper aux clichés habituels et de rédiger une histoire objective, impartiale et sans haine… Ils auraient voulu faire abstraction des arguments de la propagande, mais c'était un pari impossible car la propagande fait partie intégrante de la conduite de la guerre ainsi que la censure ». Ils ont repris point par point le déroulement des évènements, tant du point de vue français que du point de vue allemand. L'intervenant rend compte des « prémices de la guerre et leur perception en Périgord », au travers des rapports des différents sous-préfets et du préfet de la Dordogne, indiquant l'opposition des socialistes à la loi de 3 ans, « reproduisant les paroles et les opinions de Monsieur Jaurès », l'indifférence quasi générale lors de la proclamation de l'état de siège le 3 août, l'état d'esprit des Périgordins qui pensent que la guerre sera courte, la vague d'espionite qui a conduit à détruire les affiches de la Société des bouillons Kub. « Le journal de Paul Noguë, journaliste à Bergerac, qui a vécu, comme soldat, la totalité du conflit » a été une source importante de renseignements sur l'état d'esprit des soldats périgordins. « Il écrivait presque tous les jours à son ami, M. Castenet de Bergerac, ainsi qu'à sa femme qui vivait à Saint-Astier avec les enfants. Son affectation en tant qu'estafette et agent de liaison le mettait en contact régulier avec les deux régiments d'infanterie périgordins, le 50e de Périgueux et le 108e de Bergerac. » Les auteurs ont choisi d'animer leur communication avec les caricatures très significatives qui illustrent leur ouvrage (résumé d'après les notes de l'intervenant, le texte complet est déposé à la bibliothèque).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 4 JANVIER 2017

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 95. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Brochures, tirés-à-part et documents

- Delluc (Brigitte et Gilles), 2016. « Usages et usures de l'art des cavernes en France », extrait de *L'Usure* (Actes des congrès de Bordeaux, décembre 2013, et de Bruxelles, novembre 2014, sous la direction de Pierre Baumann et Amélie de Beaufort), éditions des Presses universitaires de Bordeaux et de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, p. 87-101.

- Delluc (Brigitte et Gilles), 2015. « Aurignacian art in the caves and rock-shelters of Aquitaine (France) », extrait de *Prehistoric art as Prehistoric culture, studies in honour of Professor Rodrigo de Balbin-Behrmann*, Archaeopress archaeology.

- Briquet (père Jean), 1993. « Prospérité et actualité de *Rerum Novarum*. Cent ans de pratique sociale en Dordogne », dans : *Tempéraments Aquitains et Nouveauté religieuse*, textes recueillis par M. Agostino, Presses universitaires de Bordeaux, p. 203-206.

- Inauguration du buste d'Orllie-Antoine I^{er} de Tounens, Tourtoirac, 18 août 2016, œuvre de Timothy Turner, dessin édité par la Mission du Bicentenaire (don Alain Le Ner).

- « Reconnus. Les Alsaciens de Lascaux », note extraite de *Historia*, n° 840, décembre 2016.

- Linfort (Jean-Michel), notes pour sa communication à la SHAP le 4 janvier 2017 (tapuscrit).

- « Les trois jeunes Alsaciens de Lascaux », article extrait de *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 15 décembre 2016.

REVUE DE PRESSE

- *GRHiN*, CR 472, 2016 : « Le canton de Javerlhac pendant la constituante (9 juillet 1789-30 septembre 1791) » (archives du GRHIN, M^{me} Plazer, communication du 3 septembre 1981).

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 147, 2016 : « Le château et la seigneurie du Peuch (commune de Fleurac) d'après les sources documentaires (XIV^{e} - XVIII^{e} siècles) » (M. Palué) ; « En 1755, Jean Coural, sabotier de Tamniès, est condamné par le Présidial de Sarlat pour fabrication et mise en circulation de fausse monnaie » (M. Weil) ; « Nouvelles données sur la fabrication de fausses monnaies en Périgord entre le XVI^{e} et le XIX^{e} siècles » (C. Lacombe) ; « Vierge à l'Enfant de la chapelle Notre-Dame de Bon-Encontre et chasuble de la cathédrale Saint-Sacerdos » (E. Pelé) ; « Chronique des années 1943-1944 au collège Saint-Joseph, à Sarlat » (anonyme).

- *Église en Périgord*, n° 23 et 24, 2016 : « Bref historique du diocèse de Périgueux et Sarlat, avec une liste des premiers évêques du diocèse » (F. Michel).

- *Taillefer (Bulletin de l'association Wlgrin de Taillefer)*, n° 40, 2016 : « 1858 : propos séditieux et menées terroristes dans le canton de Villamblard ? » (M. Paoletti) ; « Un curé cornecul à Campagnac » (O. Point) ; « Le 25 mai 1944, témoignage de Marguerite Frantz » ; « Les ministres périgourdins du Front populaire » (C. Paoletti) ; « Le curé Guérin » (B. Lesfargues) ; « De Vergt à Bergerac par le tacot » (P. Belaud) ; Quelques familles de Saint-Jean-d'Estissac au XVIII[e] siècle » (C. Paoletti).

- *Aquitaine historique*, n° 129, 2016 : « Sergeac (24). L'église, la maison du Temple et la commanderie » (M.-H. Ricaud et T. Mauduit).

- *Le Festin*, n° 100, 2017 : « Le secret du roi d'Araucanie » (H. Brunaux).

COMMUNICATIONS

Le président offre ses meilleurs vœux à tous les membres de notre compagnie, en particulier à tous les membres présents. Il remercie tous ceux qui ont envoyé des lettres de vœux et de félicitations pour la qualité de nos réunions et pour notre *Bulletin*. Une lettre l'a particulièrement touché, celle de M. Jean-Paul Durieux, membre de la SHAP depuis 1946, qui envoie sa 72[e] cotisation. Ce dernier est longuement applaudi. Le président salue nos nouveaux membres. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore envoyé, il rappelle que le règlement des cotisations doit se faire en début d'année. Enfin, en fin de réunion, nous partagerons la traditionnelle galette des Rois. Il annonce le décès de notre ancienne collègue Yolande de Chasteigner de La Rocheposay, qui nous avait si aimablement reçus à Borie-Petit lors d'une de nos sorties.

Le président rappelle les thèmes des prochaines sorties : 8 avril 2017, « Les églises à coupoles du Ribéracois », avec Serge Larue-Charlus ; le 20 mai 2017, « La route des canons », avec Patric Chouzenoux. Les personnes intéressées doivent s'inscrire assez rapidement car le nombre est strictement limité à 50 personnes pour chaque sortie.

Gilles Delluc annonce que l'intégrale de films de son oncle Louis Delluc sera projetée en exclusivité au cinéma Reflet Médicis, rue Champollion, Paris (5[e]), à partir du 18 janvier 2017 et durant 15 jours. La SHAP et le colloque de Cadouin avaient bénéficié d'une projection en avant-première. Des coffrets DVD à demi-tarif demeurent à la disposition des membres.

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente ***Lascaux filmé pendant la guerre***. Avant de projeter le document qui dure 12 mn, l'intervenant donne quelques précisions et attire l'attention sur des détails importants. Il s'agit d'un court métrage de Roger Verdier, intitulé *La Nuit des temps*, diffusé dans la série Palettes. Il a été tourné à Montignac, avant l'Occupation, pendant l'été 1942. Manifestement le scénario de ce film est inspiré par l'histoire officielle et simplifiée de la découverte. C'est la légende, telle que Léon Laval, l'ancien instituteur et conseiller des inventeurs, l'avait

mise au point avec eux au cours des premiers jours suivant la découverte pour répondre à la foule des curieux et telle qu'ils ont continué à la raconter jusqu'à notre enquête en 1975 pour *Lascaux inconnu*, lorsque nous nous sommes aperçus en retrouvant les archives conservées par Léon Laval et en discutant avec Marcel Ravidat et Jacques Marsal que l'aventure avait, en réalité, commencé le dimanche 8 septembre par le repérage du trou et qu'elle s'était poursuivie le 12 avec l'entrée dans la cavité et le début de son exploration. Dans le film, les rôles des inventeurs, quatre adolescents de 13 à 18 ans, sont tenus par de jeunes enfants d'une dizaine d'années. L'ancien instituteur, Léon Laval, en outre, se met en scène en tant qu'enseignant en activité. Il est doublé par l'acteur Claude Dauphin qui le fait parler avec un accent rocailleux. Plusieurs séquences sont tournées dans la grotte bien éclairée (sans doute avec des accus de voiture ou une installation foraine), en particulier dans la Salle des Taureaux, dans le Diverticule axial et dans la Nef. Les enfants s'éclairent avec des bougies et l'instituteur avec une lampe à carbure. À un moment, la caméra balaie la paroi de la Salle des Taureaux et s'arrête à l'entrée du Diverticule axial, faisant apparaître un large trou circulaire. C'est une vue précieuse. En effet, on savait que l'abbé Breuil avait fait percer les gours alors emplis d'eau de pluie pour permettre à son photographe Fernand Windels de photographier les parois décorées plafonnantes, provoquant un effondrement, mais le sol avait été remblayé au moment de l'aménagement de la grotte en 1948 et aucune photographie du trou n'avait été conservée. On croit voir aussi le laminoir ayant conduit les inventeurs dans la Salle des Taureaux (voir *BSHAP*, 2016, p. 491-498) (résumé des intervenants).

Jean-Michel Linfort présente ensuite son travail sur ***Paysans du Périgord, l'adieu aux Trente Glorieuses***, qui paraîtra prochainement sous forme d'un livre accompagné d'un documentaire enregistré sur DVD. L'intervenant projette le début du documentaire et « souligne l'ampleur et le caractère inédit de ses archives familiales, support de ses travaux photographiques et filmés durant un demi-siècle, contribution à l'image de la campagne périgourdine au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle ». « C'est l'histoire poignante du terroir périgourdin entraîné dans un compte à rebours fatal au monde paysan, avec la révolution silencieuse des campagnes qui amènera à une modernisation sans précédent de l'agriculture. » L'intervenant « n'a pas cessé d'observer autour de lui cette rupture majeure des campagnes… [Pour lui], fils de paysan, la ferme familiale fonctionna comme un réservoir à images, résumant une condition humaine toujours plus pathétique et vibrante d'émotions parce que promise à l'extinction », alors que « d'un autre côté, fonctionnaire au ministère de l'Agriculture, il participa pendant plus d'une décennie à la Direction de l'Aménagement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique qui a conduit et accompagné en fait la disparition programmée de la civilisation paysanne. » « Le film présente les temps forts de

la vie agricole à travers les moissons, les vendanges ou le marché de la Clautre à Périgueux et donne de nombreux aperçus sur la vie du terroir périgourdin ». Il comporte aussi de nombreuses séquences sur la vie politique et économique, notamment sur le meeting de François Mitterand à Trélissac en 1964, sur la visite ministérielle d'Edgar Pisani dans un champ de fraises à Coursac, sur l'inauguration de la foire exposition sur les allées de Tourny à Périgueux (le texte complet de l'intervenant est déposé à la bibliothèque).

Hervé Gaillard et Hélène Mousset nous parlent ensuite de leurs travaux et de leurs fouilles dans **la chapelle Saint-Jean-Baptiste à Périgueux**, et illustrent leur communication avec de nombreux documents et photographies.

Hervé Gaillard indique que l'origine de la Cité se situe entre l'an 500 et l'an 1000. Il présente de très beaux plans de l'enceinte et des édifices chrétiens anciens (églises et cimetières autour de la Cité). On pensait que les deux églises Saint-Pierre-ès-Liens et Saint-Jean auraient été à l'origine de l'implantation chrétienne primitive. Les recherches actuelles contredisent cette hypothèse qui avait été soutenue par Arlette Higounet et conduisent à imaginer une première implantation à Saint-Jean à l'intérieur de l'enceinte. La répartition des bâtiments constituant le groupe cathédral au Moyen Âge à l'intérieur de l'enceinte est bien connue ; le cloître s'élève entre la cathédrale Saint-Étienne-de-la-Cité et Saint-Jean-Baptiste, prolongé par un édifice baptismal. En 1850, au niveau de la rue de la Cité et des bâtiments de Sainte-Marthe, la dernière galerie du cloître est détruite, ainsi qu'une partie de Saint-Jean-Baptiste, dont subsiste le chevet reconstruit au début du XVI^{e} siècle. Des recherches y ont été conduites en 2007-2008 : elles ont permis d'y voir plus clair. Un sol de tuileau, demeuré en place depuis l'origine, a été dégagé, cerné d'un mur pentagonal formant une probable abside d'un bâtiment paléochrétien. En 2015, une datation sur les mortiers par luminescence optiquement stimulée (OSL) a confirmé une date aux IV^{e}-V^{e} siècles. Après destruction du bâtiment pentagonal, le sol de tuileau a été conservé, alors qu'un nouveau bâtiment était bâti au X^{e} siècle au même endroit. Un petit tracé rectangulaire dans le bâtiment pentagonal paléochrétien a conduit à la découverte, sous le sol de tuileau, d'un coffret reliquaire en calcaire. Le caisson contenait une vidange d'ossements concernant environ 14 individus (os longs et crânes), comblé sans doute sommairement à une étape du chantier du début du XVI^{e} siècle. Il contenait aussi quelques éléments disparates significatifs : un fragment de croix-reliquaire du XIII^{e} siècle, un flacon et des fragments de céramique du XV^{e} siècle.

Hélène Mousset parle ensuite de ce qui reste du bâtiment. Le chevet a été reconstruit au XVI^{e} siècle, comme l'établit une inscription sur le contrefort d'angle annonçant le démarrage des travaux le 13 avril 1521 à l'initiative de l'évêque Guy de Castelnau. La reconstruction s'est achevée sous l'épiscopat de Foucaud de Bonneval entre 1531 à 1540. Il en demeure une admirable voûte d'ogives à liernes et tiercerons, augmentée de nervures secondaires curvilignes

formant quatre pétales. Dieu le Père, reconnaissable à la tiare et au globe, orne la clef de voûte centrale ; les symboles des évangélistes sont sur les clefs des tiercerons. Ce motif est analogue à celui de l'angle sud-est du cloître de la cathédrale de Cahors. Les liens de Gui de Castelnau à Cahors, diocèse auquel il aspirait et qu'il n'a pu obtenir malgré plusieurs mois de lutte contre Germain de Gaunay, expliquent certainement la parenté des formes (résumé revu et corrigé par les intervenants).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 6 février 2017. Ont été élus :

- M. Boulard Jean-Luc, 21, rue des Capucins, 89100 Sens, présenté par M. le président et M. le vice-président

- M. Chaminade Sébastien, 11, allée des Bergeronnetttes, 24650 Chancelade, présenté par M. Pierre Besse et M. Cyril Pralong

- M^me^ Daudou Geneviève, 11, rue de la Maréchalerie, 24420 Savignac-les-Églises, présentée par M^me^ Annie Herguido et M^me^ Jeannine Rousset

- M. et M^me^ Gaussen Jean-Louis, Bas Linceuil, 24190 Neuvic, présentés par M. Gilles Delluc et M. Serge Larue-Charlus

- M^me^ de Maleville Olivia, 64, bd Soult, 75012 Paris, présentée par M. Gérard Fayolle et M. Gontran du Mas des Bourboux

- M^me^ Pouffet Marie-Françoise, Le Bourg, 248, route de Notre-Dame-des-Vertus, 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac, présentée par M^me^ Jeannine Rousset et M. Henri Serre

- M. Rabe Frédéric, 23, rue Pierre-Cot, 24750 Boulazac, présenté par le président et le vice-président

- M^me^ Richard de Lajallet Claude, Le Queyrel, 24460 Eyvirat, présentée par M^me^ Françoise Lassère et M. le président

- M. Romé Thierry, 20, allée de la Leyre, 33380 Biganos, présenté par M. le président et M. le vice-président

- M. Roque Jean-Claude, Le Dougnou, 24140 Saint-Martin-des-Combes, présenté par M. le président et M. le vice-président

- M^me^ Roussarie Marie-Claude, 38, Le Bordierage, 24350 Lisle, présentée par M. Dominique Audrerie et M. Jean Hameau

- M^me^ Tarier, Isabelle, 695, avenue de Mazenod, n° 26, 13100 Aix-en-Provence (réintégration)

- Association du Patrimoine, Recherches, études et découvertes de Saint-Estèphe, Chez M. Serge Aubertin, Le Bourg, 24360 Saint-Estèphe

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

2e trimestre 2017

5 avril 2017

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Le Dr Beauperthuy découvre le vecteur de la fièvre jaune : un moustique*
2. Emeric de La Clergerie : *Le musée de l'harmonium de Bars, témoin d'un instrument oublié*
3. Evelyne Bermond-Picot et Gérard Leconte : *Abbayes et prieurés du Périgord*

3 mai 2017

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Deschamps du Rausset : un Périgordin dans l'île de la Tortue*
2. Pierre Dumas-Lattaque et Elisabeth Pénisson : *Les fouilles du chantier de la chaufferie bois, quartier Bertran-de-Born à Périgueux*
3. Jean-Marie Barbiche, Maïté Etchechoury, Véronique Merlin-Anglade, Élisabeth Pénisson, Martine Balout : *Dessiner le patrimoine. Du crayon à la 3D*

7 juin 2017

1. Gilles et Brigitte Delluc : *La Préhistoire de France en 50 images*
2. Françoise Raluy : *Léguillac-de-l'Auche, d'une église à l'autre*
3. Olivier Pigeaud et Ariane Dahan : *La Fondation John Bost, son histoire, son présent, son musée*

ÉDITORIAL

La SHAP et la mise en valeur du patrimoine

Nous avons eu l'occasion de féliciter au cours des derniers mois deux de nos collègues qui se sont distingués dans la mise en valeur de notre patrimoine :

Il s'agit de Jean Max Touron que nous avons eu le plaisir de décorer de l'ordre du Mérite sur la terrasse de La Roque Saint-Christophe et, plus récemment, de Kléber Rossillon promu, à Paris, chevalier des Arts et Lettres. Nous ne pouvons citer, outre ces deux récentes distinctions, tous nos collègues qui se consacrent à la sauvegarde de toutes les richesses de notre passé.

Il est un moyen très simple de mesurer leur apport à notre patrimoine : il suffit d'imaginer ce que serait, sans leur action, le site de Castelnaud, la falaise de La Roque ou même le site emblématique de Cro-Magnon. Si l'on songe à tout ce qui a été fait par tous ces passionnés, on découvre que sans eux le Périgord serait pour une part à l'abandon, privé de richesses inestimables de son passé. Les militants du patrimoine, restaurateurs de châteaux, inventeurs de squelettes ou défenseurs de paysages ou de documents anciens ont assuré, souvent à leurs risques et périls, la survie ou la renaissance de ce qui était voué à disparaître.

Notre très ancienne Société historique a joué son rôle dans ce combat, depuis les fondateurs qui permirent une prise de conscience. En soutenant les recherches, en les publiant, cette sorte d'université très libre qu'est la SHAP

a permis de regrouper tous ceux qui étaient préoccupés par les menaces sur notre patrimoine et qui souhaitaient le connaître et le mettre en valeur. Et aujourd'hui encore, elle reste un lien indispensable, un centre d'informations et de rencontres. Elle diffuse le fruit de ses recherches par ses conférences, par son bulletin et par son site Internet.

Pour sauver le patrimoine, il faut bien sûr, l'identifier, l'étudier puis le faire connaître. Les membres de notre compagnie assurent cette tâche.

Gérard Fayolle

Le Palais du Luxembourg et les Périgordins

par Jacques BERNOT

Peu nombreux sont, parmi les visiteurs périgordins du palais du Luxembourg, ceux qui savent que celui-ci, siège actuel du Sénat de la République, a connu le passage de bien des personnages venus de notre province. Il a donc semblé amusant d'en faire les sujets d'une brève galerie de portraits pour nos compatriotes. Le palais fut construit après 1611 à la demande de la reine Marie de Médicis, veuve du roi Henri IV. Il faut se souvenir que, par héritage, Henri IV détenait personnellement le comté de Périgord. Ce fait l'avait conduit à s'entourer de divers Périgordins qui étaient parfois ses parents, tel le duc de La Force ou le duc de Biron. L'assassinat du roi en 1610 n'interrompit pas la fréquentation entre les nobles du Périgord et l'entourage royal.

Marie de Hautefort : amour platonique de Louis XIII

C'est selon toute vraisemblance au palais du Luxembourg que Louis XIII, fils du roi assassiné, fait ainsi la connaissance de Marie de Hautefort (fig. 1) qui n'était autre qu'une des suivantes de la reine Marie de Médicis, sa mère. Louis XIII, très pieux, n'a pas hérité du tempérament paternel de « vert galant ». La reine Anne d'Autriche, elle-même, quoique fort belle, attendra longtemps un héritier.

Louis XIII atteignant la trentaine distingue, au printemps de 1630, la belle Marie de Hautefort qui dépasse de peu les quinze ans. Elle est née en 1616,

Fig. 1. Marie de Hautefort (iconothèque de la SHAP, fonds Saint-Martin, BA 118).

fille du marquis de Hautefort. Libre dans son langage, amie des poètes, elle est railleuse et altière. C'est ce qui séduit le roi qui n'est entouré que de flatteurs et de menteurs.

Mais cette première attirance se heurte bientôt à la grande politique car Louis XIII et sa mère s'opposent politiquement. L'affrontement atteint son sommet le 12 novembre 1630, avec la célèbre journée des Dupes qui s'est déroulée, pour l'essentiel, au palais du Luxembourg. L'affaire se déroule en trois actes. Premier acte : la reine reçoit son fils dans sa chambre et explose en reproches contre le cardinal de Richelieu. Les courtisans écoutent aux portes. Deuxième acte : prévenu, le cardinal de Richelieu vient depuis le Petit-Luxembourg par l'escalier de service et entre dans la chambre de la reine. Stupéfaction puis imprécations de celle-ci. Richelieu, congédié se croit définitivement en disgrâce aux yeux du roi. Les courtisans qui n'en ont pas perdu une miette le croient aussi. Troisième acte : Louis XIII part pour la chasse à son petit château de Versailles. Il y convoque Richelieu. Celui-ci arrive et le roi lui confirme sa confiance. Il exile la reine mère. Celle-ci quitte le royaume et restera jusqu'à sa mort, à Cologne, le 3 juillet 1642, dans une demi-gêne.

Quant au palais, il s'enfonce dans l'assoupissement pendant douze ans. Marie de Hautefort voit, en revanche, son empire augmenter sur le roi qui l'impose comme dame d'honneur à la reine sa femme. Les deux femmes s'entendent, parfois aux dépens du roi que la demoiselle aime bien railler. Le roi, malmené, en vient à l'appeler certains jours la « créature ». En désespoir de cause, il jette, à partir de 1635, les yeux sur la douce Louise de La Fayette, plus reposante. Cette nouvelle idylle dure jusqu'en 1637 où Marie reprend de l'influence. Mais Marie est surtout passée du côté de la reine Anne d'Autriche et aide celle-ci à correspondre en secret avec la cour d'Espagne. Richelieu l'apprend au roi qui éloigne Marie. Le roi et elle ne se reverront pas.

Cette retraite forcée va durer dix ans pendant lesquels Louis XIII meurt, en 1643. Marie se marie enfin, en 1646, à trente ans ce qui est âgé à cette

époque, avec Charles, duc de Schomberg, maréchal de France, gouverneur de Metz. Veuve dix ans plus tard, sans enfant, la duchesse revient à Paris où elle se rapproche d'Anne d'Autriche jusqu'à la mort de celle-ci. Elle survit ensuite à la cour de Louis XIV, qui lui marque toujours la déférence due aux duchesses, jusqu'en 1691.

Le duc de Lauzun et la Grande Mademoiselle

La reine Marie de Médicis a légué son beau palais parisien à son fils cadet, Gaston, duc d'Orléans. Turbulent comme sa mère, ce dernier passe sa vie à conspirer et le paiera de longues années de relégation dans son beau château de Blois. Il meurt en 1660.

La mort de Gaston d'Orléans – qui n'a pas de fils – entraîne l'attribution indivise du palais du Luxembourg à ses trois filles : Mademoiselle de Montpensier, dite La Grande Mademoiselle, la duchesse de Guise et la grande-duchesse de Toscane, qui vont s'y installer, concurremment avec la veuve de Gaston d'Orléans jusqu'à la mort de celle-ci en 1672. Elles se partagent donc le bel étage du palais, en appartements. Inutile de dire que la cohabitation n'est pas idéale car ces dames ne s'entendent guère.

La personnalité marquante du palais du Luxembourg est alors, sans conteste, la Grande Mademoiselle, fille aînée de Gaston d'Orléans et richissime. Née en 1627, elle a en effet hérité, de sa mère, du duché de Montpensier (en Auvergne), de la principauté de Dombes, du comté d'Eu (en Normandie) et de bien d'autres châteaux comme Saint-Fargeau. Elle est la plus riche héritière de France et pourrait être la femme d'un roi. On lui propose le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne, mais elle refuse tous les partis car elle se trouve bien en France.

Elle a près de quarante ans quand elle s'amourache d'Antonin Nompar de Caumont, qui a beaucoup de succès à la cour. C'est un Périgordin : il est un cadet de la puissante famille des Caumont, ducs de La Force, possessionnée à Castelnaud, aux Milandes et à La Force mais aussi à Berbiguières. Il est, au départ, appelé le marquis de Puyguilhem, du nom de son petit château médiéval. Les courtisans disent « Péguilin ». Puis il succède à son père comme comte de Lauzun (en Lot-et-Garonne). C'est un excellent danseur. Les femmes de la cour se l'arrachent et la Grande Mademoiselle tombe dans le panneau de ses flatteries. Elle demande à son cousin Louis XIV la permission d'épouser Lauzun. Louis XIV finit par accepter et le bruit se répand à la cour. C'est en décembre 1667 que la marquise de Sévigné écrit à un cousin sa célèbre lettre « Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante… ». Mais le roi se reprend et interdit le mariage. Pour plus de sécurité, il fait interner Lauzun dans la même forteresse que le surintendant des finances Fouquet, à Pignerol. Pour l'en faire sortir, la malheureuse Grande Mademoiselle va être obligée de céder la principauté des Dombes et le comté d'Eu à l'aîné des bâtards de

Louis XIV et de Madame de Montespan. Lauzun est libéré et elle l'épouse secrètement. Elle lui donne sa belle terre de Saint-Fargeau. Mais Lauzun la trompe et se montre parfois violent. Les amants terribles se séparent. Elle se réfugie à Choisy-le-Roi et meurt en 1696.

Le palais du Luxembourg fait retour à la Couronne. Il va sommeiller une quinzaine d'années.

Le duc de Berry (1710-1719), les Hautefort et le comte de Rions

En 1710, Louis XIV affecte le palais du Luxembourg au benjamin de ses trois petits-fils, le duc de Berry. Charles de France est né en 1686. Il a été fait duc de Berry et d'Alençon. C'est un gentil garçon, que la cour appelle « Berry bon cœur ». En juillet 1710, on le marie sans lui demander son avis avec sa cousine, Marie Louise-Élisabeth, fille du duc d'Orléans.

On constitue une maison à la jeune princesse. Sa dame d'honneur est la duchesse de Saint-Simon. C'est par son mémorialiste de mari que nous savons tant de choses sur elle. Son premier écuyer est un Périgordin : Gabriel de Hautefort, comte de Montignac (1669-1743), officier qui a commandé un régiment, lieutenant général. Quant à sa dame du palais, c'est une sœur de Gabriel qui est proposée : Marie-Thérèse de Hautefort (1675-1753). Celle-ci est mariée au marquis de Laval.

La duchesse de Berry ne tarde pas à se trouver enceinte mais ses deux fils meurent à la naissance. Le duc de Berry meurt à son tour, le 4 mai 1714, au château de Marly.

Voilà la duchesse de Berry veuve à dix-neuf ans. Louis XIV lui laisse l'usage du palais du Luxembourg. La mort du roi, en septembre 1715, fait de son propre père, Philippe d'Orléans, le régent de France pendant la minorité du petit Louis XV. La période est politiquement agitée mais c'est aussi une époque – la Régence – où les mœurs se relâchent. La duchesse de Berry est très aimée de son père qui l'appelle Jouflotte, si aimée que les mauvaises langues parlent d'inceste. Elle obtient de lui d'avoir des gardes, comme si elle était la reine ou la dauphine. Elle obtient aussi l'usage du château de Meudon, près de Paris (l'actuel observatoire), comme maison de campagne.

Elle prend part, auprès de son père, aux dîners orgiaques, aux beuveries auxquelles il se complaît. Elle côtoie les « roués » et c'est parmi ceux-ci qu'elle distingue bientôt le comte de Rions, né Sicaire-Antonin-Armand-Auguste-Nicolas d'Aydie en 1692. Rions est un pur Périgordin puisqu'il est, par son père, le comte d'Aydie, de la famille des comtes de Ribérac. Mais il est aussi, par sa grand-mère maternelle, née Caumont, le propre neveu du… duc de Lauzun ! Or, ce même Lauzun apprend avec beaucoup d'amusement l'idylle

qui s'est nouée entre son petit-neveu et la princesse. Cela lui rappelle ses propres aventures. Va-t-il jusqu'à conseiller la manière forte au jeune homme ? Toujours est-il que, bientôt, se répand le bruit que Rions bat la duchesse. Le bruit court aussi que la duchesse aurait épousé secrètement Rions en 1716 et qu'elle attend un enfant de lui. Elle fait une fausse couche en 1717. Le 21 juillet 1719, la duchesse de Berry meurt d'une nouvelle fausse couche au château de La Muette (aujourd'hui siège de l'OCDE). Lauzun meurt à son tour en 1723. Rions ne fait plus parler de lui et s'éteint en 1741 à Paris, gouverneur de Cognac.

Les frasques de l'abbé de Périgord

Le palais s'endort alors pour un demi-siècle, durant lequel il sert à la Couronne à loger, parfois durablement, des hôtes de marque de passage.

C'est dans les années 1775 que l'on voit se promener dans le jardin du Luxembourg un jeune séminariste. Il est né dans le quartier, tout près de là, rue Garancière en 1754. On l'a forcé à adopter une carrière dans le clergé, parce qu'il boite, mais il n'a pas la vocation. Il ne sait pas ses prières. Il ne croit pas en Dieu. Il préfère faire la cour à une jolie actrice qui habite tout près de là, en faisant le mur du séminaire Saint-Sulpice. C'est le jeune abbé de Périgord. Il ira loin. Il sera ministre et pair de France. Vous l'avez reconnu : Charles Maurice de Talleyrand-Périgord. Nous le retrouverons.

Le comte de Provence (1778-1791) et Madame de Balbi

En 1778, le roi Louis XV donne à son petit-fils, le comte de Provence, qui se marie, un apanage, c'est-à-dire un ensemble de biens qui lui permettent de tenir son rang de prince français. Parmi ces biens figure le palais du Luxembourg. Il faut convenir que ledit palais n'a pas été habité régulièrement depuis un demi-siècle et que des réparations y sont urgentes. Le comte de Provence confie cette tâche à un jeune architecte talentueux : Chalgrin.

Il va plus loin puisqu'il récupère de ses cousins Condé l'hôtel du Petit-Luxembourg, beaucoup plus confortable parce que de taille moindre et mieux orienté. Il s'y installe avec sa femme, Joséphine de Savoie. Mais la comtesse de Provence ne tarde pas à s'amouracher de sa dame de compagnie Madame de Gourbillon et le ménage se sépare de fait : elle au premier étage et lui au rez-de-chaussée. Le comte de Provence se dote bientôt d'une maîtresse : Anne de Caumont, comtesse de Balbi. Celle-ci est la fille d'une dame de compagnie de sa femme et du premier gentilhomme de sa chambre.

La comtesse de Balbi (1758-1842) est encore une Périgordine, très proche parente de Lauzun et de Rions. C'est une Périgordine du côté paternel

(Caumont La Force dans une branche cadette) mais aussi du côté maternel puisque sa mère est Adélaïde Luce de Galard Brassac Béarn, fille du châtelain de La Rochebeaucourt et de l'héritière du duché de La Force. Elle a épousé le comte de Balbi, gentilhomme gênois. Élégante, Madame de Balbi est très imbue de l'ancienneté de sa famille. Caustique, elle se fait de nombreux ennemis. Elle s'y entend pour faire céder à ses caprices son amant princier. Elle est nommée dame d'atours de la comtesse de Provence. Elle se fait offrir un appartement au palais du Luxembourg, au rez-de-chaussée ouest, dont la décoration au goût du jour néo-antique est confiée à Chalgrin. Elle se fait aussi offrir, à Versailles, une petite maison et un parc à l'anglaise dessiné par Chalgrin : le parc Balbi qui subsiste de nos jours. Elle s'installe enfin au Vaudoy, en forêt de Sénart, tout près de Brunoy dont le comte de Provence possède le château.

Mais la Révolution éclate. Le comte de Provence conspire un peu et l'un de ses proches, le marquis de Favras, est exécuté. Le comte de Provence prend peur et, en 1791, la nuit même où son frère Louis XVI s'enfuit, il s'enfuit aussi mais, alors que le roi est arrêté à Varennes, le comte de Provence réussit à atteindre Bruxelles. Il va rester un quart de siècle en exil, à Coblence, puis à Mittau, en Courlande, et enfin à Londres.

La Révolution, le Directoire, le Consulat

Le palais du Luxembourg est décrété bien national. En 1793, de grandes ventes le vident de son mobilier. Il sert un temps de prison. Puis, en 1795, après le coup d'État de Thermidor, c'est l'installation du Directoire et les cinq directeurs se partagent le palais du Luxembourg par appartement. En juillet 1797, on voit l'ancien abbé de Périgord (fig. 2), devenu évêque d'Autun puis défroqué, venir rendre visite à l'un des directeurs, le très corrompu Barras. Celui-ci lui attribue le portefeuille de ministre des Relations extérieures. En remontant dans sa voiture, Talleyrand s'exclame : « Et maintenant, il faut faire une fortune immense ! Une fortune immense !». Il va passer à l'acte.

En 1799, le palais du Luxembourg est affecté au Sénat du Consulat puis de l'Empire jusqu'en 1814. C'est l'époque où est construit l'escalier d'honneur et où les Rubens de la galerie partent au Louvre. Le palais va conserver cette affectation parlementaire jusqu'à nos jours.

La Restauration, la monarchie de Juillet et le Second Empire

Après la chute de l'Empire, le palais du Luxembourg devient le siège de la Chambre des Pairs, de 1814 à 1830 sous la Restauration, puis de 1830 à 1848, sous la monarchie de Juillet.

Fig. 2. Charles Maurice Talleyrand-Périgord (iconothèque de la SHAP, BA 58).

Fig. 3. Pierre Magne (iconothèque de la SHAP, fonds Saint-Martin, BA 146).

Quelques noms célèbres, parmi les pairs de France de la Restauration, fleurent bon le Périgord : Talleyrand, prince de Bénévent, dont Louis XVIII racontait méchamment qu'il se disait de Périgord mais n'était en fait que « du Périgord » ; son cousin le duc de Périgord et prince de Chalais encore propriétaire des châteaux de Chalais, Excideuil, Mareuil et Grignols ; le duc de La Force dont le château a été anéanti pendant la Révolution ; le marquis de Maleville, éminent juriste ; le comte des Cars ; le comte de Sainte-Aulaire…

De 1848 à 1852, le régime républicain demeure monocaméral. Le prince président Louis-Napoléon Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon III, rétablit un Sénat de l'Empire au Luxembourg.

Parmi les sénateurs périgordins, il faut citer, au premier rang, Pierre Magne (1806-1879) (fig. 3). Fils d'un teinturier, il débute comme expéditionnaire à la préfecture de Périgueux puis, devenu avocat, il est élu député en 1843 et réélu en 1847. Il se rallie à Louis-Napoléon et devient sous-secrétaire d'État aux Finances, puis ministre des Travaux publics. Il est nommé sénateur en 1852, ministre des Finances de 1852 à 1860 puis de 1867 à 1869.

Après la chute du Second empire, il est réélu député et redevient ministre des Finances de 1873 à 1874. Député, il vote l'amendement Wallon qui fonde la Troisième République et redevient sénateur de la Dordogne en janvier 1876. Parallèlement, il préside le conseil général de la Dordogne de 1852 à 1879. Il meurt en son château de Montaigne le 17 février 1879.

La suite de l'histoire, par définition contemporaine, relève du journaliste et du spécialiste de la science politique et non de l'historien. Laissons les fantômes périgordins – Marie de Hautefort, le duc de Lauzun, le comte de Rions, la comtesse de Balbi, Talleyrand, Pierre Magne, etc. – faire craquer, le soir, les vieux parquets du palais.

J. B.

De Trompéo aux Gianello. Le Piémont à Nontron

par Hervé LAPOUGE

Un sous-préfet ardent bonapartiste au destin aventureux, des plafonneurs-sculpteurs à la fois bâtisseurs, cafetiers et limonadiers, des hommes du bâtiment – maçons, tailleurs de pierre, cimentiers –, nombreux… Tous venus du Piémont et majoritairement de Biella et de ses environs, pour, pendant un siècle et demi, travailler bien sûr, mais aussi participer de mille manières à l'âge d'or de Nontron et du Nontronnais.

Et le Piémont [1] devient français

La campagne d'Italie et les nombreuses victoires du général Bonaparte conduisent à l'armistice de Cherasco, signé le 28 avril 1796. Victor Amédée III (1726-1796), duc de Savoie et roi de Sardaigne, se retire de la Première Coalition dans laquelle restent seulement l'Angleterre et l'Autriche. Les places fortes d'Alexandrie, de Coni et de Tortone sont livrées aux Français en même temps que la libre circulation des troupes est consentie dans tout le Piémont. Le 15 mai suivant, l'accord de paix définitif signé à Paris cède à la France le comté de Nice, le duché de Savoie, Tende et Beuil, en même temps qu'il garantit le libre passage sur son territoire aux troupes françaises.

1. Région du nord-ouest de l'Italie, frontalière avec la Suisse, la France et les régions italiennes du Val d'Aoste, au nord, de Lombardie et d'Émilie-Romagne, à l'est, et de Ligurie, au sud, le Piémont tire son nom de sa situation géographique, au pied des Alpes. Traversé par le Pô, son chef-lieu est la ville de Turin, capitale des États de Savoie de 1563 à 1713, du royaume de Sicile de 1713 à 1720, du royaume de Sardaigne de 1720 à 1861, du royaume d'Italie de 1861 à 1865, mais aussi, en parenthèse, de 1802 à 1814, chef-lieu du département du Pô.

Il faut attendre le 11 septembre 1802 (24 fructidor an X) pour voir la France annexer le Piémont. Annexion qui provoque la fureur des grandes puissances européennes et met également sérieusement à mal l'image de libérateur du Premier Consul auprès des patriotes piémontais et aussi d'ailleurs.

La fin de la domination française et la Restauration permettront à la famille de Savoie de récupérer ses terres.

Le Piémont à Nontron

Un sous-préfet bonapartiste

L'histoire commence par la nomination, par décret du 23 décembre 1811, de Charles Camille Trompéo au poste de sous-préfet de l'arrondissement de Nontron. Il succède à Geoffroy Boyer (1746-1833), natif de Nontron, ardent bonapartiste, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents du 15 avril au 26 décembre 1799.

Né le 21 juillet 1778 à Biella (Bielle en français), ville piémontaise située au nord de Turin, Carlo Camillo Trompéo est le fils de Geltrude Prola Boetti et de Pietro Paolo Trompéo (1753-1828), trésorier de la province de Biella, confirmé receveur particulier du même arrondissement par le gouvernement français, fonction qu'il a remplie jusqu'au moment de la séparation du Piémont de la France, membre du collège électoral du département de la Sesia ou Sezia.

Avant de venir à Nontron, le tout jeune Carlo Camillo Trompéo, âgé de 19 ans, fait partie, à l'été 1797, à Biella, du mouvement révolutionnaire s'inspirant du modèle jacobin français conduit par Pietro Avogadro dont il est le secrétaire [2].

Il n'est donc en rien étonnant qu'il soit nommé par décret du 11 prairial an XII (31 mai 1804) sous-préfet d'Alba, département de la Stura, un des cinq qui forment alors le Piémont (fig. 1). Il est alors seulement âgé de 25 ans ! Par décret du 24 floréal an XIII (14 mai 1805), il devient membre de la Légion d'honneur, puis Chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 juin 1809.

Le Chevalier Trompéo peut alors blasonner en toute légitimité :

> « D'azur, chargé à dextre d'un tronc d'arbre terrassé d'argent, à sénestre d'un lion d'or debout, armé d'une épée d'argent, le tout surmonté de deux palmiers d'argent croisés en sautoir par la tige et soutenu d'une champagne de gueules du tiers de l'écu au signe des chevaliers ».

Selon l'adage qui veut qu'un bonheur n'arrive jamais seul, le 8 janvier 1809, Charles Camille Trompéo s'allie à une famille influente en épousant

2. Selon l'historien Giorgio Vaccarino (1916-2010), premier directeur de l'Institut d'Histoire de la Résistance en Piémont (*I Giacobini Piemontesi 1794-1814*, Rome, Archives de l'État de Turin, 1989, vol. 2, p. 787).

Fig. 1. Sous-préfecture d'Alba.

Joséphine, fille du marquis Montiglio Coconito de Cazal Marengo et sœur de la marquise Solam-Villeneuve, ex dame du palais à la cour de France [3].

Charles Trompéo connaît dans l'exercice de ses fonctions de sérieux problèmes. Il est notamment accusé d'avoir favorisé la substitution frauduleuse et la soustraction de conscrits. Négligence, prévarication, conseils intempestifs, quelle qu'en soit la raison, le 2 mai 1810, le Tribunal de police correctionnelle de Coni, département de la Stura, condamne le Chevalier Charles Camille Trompéo, sous-préfet de l'arrondissement d'Alba, « en la peine de deux années d'emprisonnement et au remboursement des frais auxquels la poursuite et punition de ses délits a donné lieu ».

Charles Trompéo interjette appel avec effet suspensif contre la décision du Tribunal. Une lettre de Joséphine Trompéo, en date du 21 mars 1811, adressée du n° 2 rue des Filles-Saint Thomas, à Paris, à son Excellence Monseigneur le comte de Lacépède (1756-1825), Grand Chancelier de la Légion d'honneur, ministre d'État, sénateur, informe celui-ci que « la Cour Suprême, d'après les

3. La mariée peut se flatter d'être la petite-nièce de son excellence feu M. le chevalier Montiglio Coconito, général de cavalerie, ministre de la Guerre, grand-maître de la maison du Roi et grand-croix de l'ordre supérieur de l'annonciation, cousine germaine de son excellence le comte Viduo, ministre de l'Intérieur du roi de Sardaigne, nièce de M. le marquis de Saint-Martin d'Aglié, conseiller d'État à Turin, frère de M. le comte de Saint-Martin d'Aglié, ambassadeur de sa majesté le roi en Sardaigne à Londres. Elle est également cousine de Louis-Amédée Montiglio de Villeneuve, baron de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810, premier Président de la cour royale de Florence, organisée par le gouvernement français jusqu'au moment de la suppression de cette cour, et encore de Joseph Marie Montiglio d'Ottiglio, baron de l'Empire par lettres patentes du 21 mai 1811, frère du précédent, sous-préfet de l'arrondissement de Bobbio, membre du collège électoral du département de Gênes et membre du corps législatif de France jusqu'à l'époque de la publication de l'ordonnance du roi en date du 4 juin 1814.

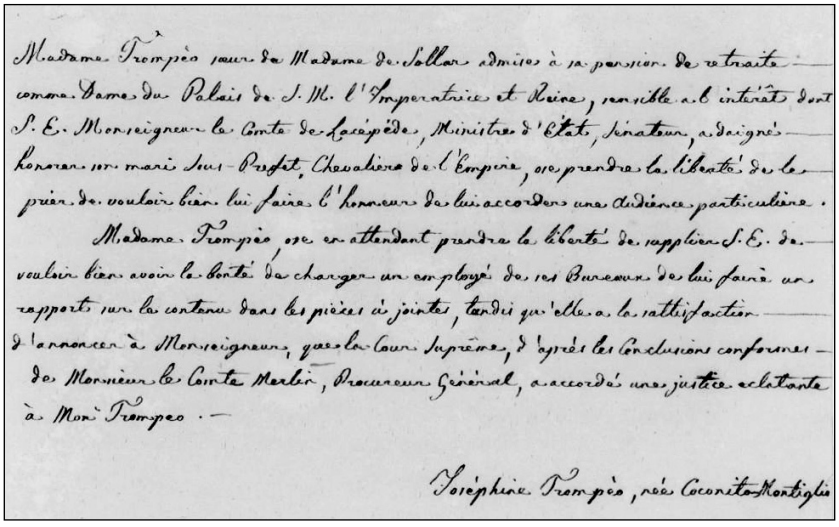

Madame Trompéo sœur de Madame de Sollar admises à la pension de retraite comme Dames du Palais de S. M. l'Impératrice et Reine, sensible à l'intérêt dont S. E. Monseigneur le Comte de Lacépède, Ministre d'État, Sénateur, a daigné honorer son mari Sous-Préfet, Chevalier de l'Empire, ose prendre la liberté de le prier de vouloir bien lui faire l'honneur de lui accorder une audience particulière.

Madame Trompéo, ose en attendant prendre la liberté de supplier S. E. de vouloir bien avoir la bonté de charger un employé de ses Bureaux de lui faire un rapport sur la contenue dans les pièces ci jointes, tandis qu'elle a la satisfaction d'annoncer à Monseigneur, que la Cour Suprême, d'après les Conclusions conformes de Monsieur le Comte Merlin, Procureur Général, a accordé une justice éclatante à Mon Trompeo. —

Joséphine Trompéo, née Coconito Montiglio

Fig. 2. Lettre de Joséphine Trompéo, 21 mars 1811.

Fig. 3. Sous-préfecture de Nontron.

conclusions conformes de Monsieur le Comte Merlin, Procureur général, a accordé une justice éclatante à M. Trompéo (fig. 2). »

Charles Trompéo peut alors prendre la direction de Nontron et de sa sous-préfecture (fig. 3). Léonard Marcillaud de Bussac (29 mars 1792 Lussas - 11 décembre 1830 Nontron) occupe le fauteuil de premier magistrat depuis le début du XIX^{e} siècle et plus précisément le 20 germinal an IX (10 avril 1801), suivant arrêté du préfet Léonard Philippe Rivet, confirmé par les soins de

ce dernier le 14 mai 1808, puis par le préfet baron Jean Frédéric Maurice le 21 décembre 1812.

En ce début d'année 1812, à l'heure où se dessinent la Sixième Coalition et la terrible campagne de Russie, Charles Trompéo approuve et appuie les orientations du maire et de son conseil. Ainsi, avec l'aval du recteur de l'Académie de Bordeaux et du préfet, un accord est donné à un projet de création de collège, financé par Pierre Fanty-Lescure, dans une partie de la maison nationale des ci-devants cordeliers, distraction faite de l'église, des cloîtres et des parties utilisées par la prison et le tribunal [4]. Au mois de décembre, il est également procédé à la vente de l'église Saint-Étienne [5].

Parenthèse importante dans la vie du sous-préfet Trompéo, le 6 septembre 1812, à huit heures du matin :

> « par devant nous Léonard Bussac, maire officier de l'état civil de la commune de Nontron, département de la Dordogne, est comparu Monsieur Charles Camille de Trompéo, Chevalier de l'Empire, Membre de la Légion d'honneur et Sous-préfet de l'arrondissement de Nontron, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né aujourd'hui, à cinq heures du matin, de lui déclarant, et de Madame Joséphine Montiglio-Coconito, son épouse, lequel nous a déclaré vouloir lui donner le prénom de Auguste, Laurent, Camille… »

Déclaration et présentation faites en présence de Guilhaume Boyer, médecin et adjoint au maire, âgé de trente-huit ans et de Marcillaud Bussac, secrétaire de la mairie de Nontron, âgé de vingt-cinq ans, tous deux habitant le dit Nontron…

L'année 1813 s'écoule presque tranquillement. Quelques jeunes Nontronnais, armés et équipés aux frais de la commune et de son conseil « pénétré des sentiments qui doivent animer tous les français », choisissent de s'enrôler volontairement dans la Cavalerie, sous le regard particulièrement satisfait du sous-préfet.

Arrive le mois de mars 1814. L'Empire et Napoléon sont au plus mal et, le 28 du mois, Léonard Marcillaud Bussac donne sa démission :

> « mon âge, ma santé et une infirmité ne me permettent plus de remplir la place de maire de la ville de Nontron dans un temps où les travaux se succèdent plus que jamais… J'ai l'honneur de présenter pour remplir la place de maire M. Mazerat Delort, avantageusement connu par son aptitude et généralement

---

4. Le couvent des Cordeliers sera finalement utilisé pour abriter les services administratifs de la sous-préfecture pendant de longues années.
5. L'église Saint-Étienne, finalement rasée et remplacée par une école communale puis par l'École supérieure de jeunes filles, verra ses pierres utilisées pour la construction de l'hôtel de ville et du mur d'enceinte du cimetière.

estimé de tous nos concitoyens. La place d'adjoint demeurant vacante, je présenterai mon fils… »

Marcillaud Bussac n'est pas écouté. En effet, le 2 avril 1814, réagissant à la démission et aux propositions du maire qu'il doit considérer comme un véritable déserteur, Charles Trompéo transmet à sa hiérarchie un avis bien différent de celui du démissionnaire concernant la réorganisation de la mairie de Nontron :

> « J'ai l'honneur de vous proposer en remplacement de M. Bussac, M. Boyer, avocat. J'ai la conviction, M. le Préfet, que ce choix sera très utile au service de l'Empereur, surtout dans un moment où il est d'un intérêt majeur que le maire des chefs-lieux donne l'exemple et en quelque sorte l'impulsion aux administrations municipales de l'arrondissement. Cette présentation est d'ailleurs déterminée par les éloges flatteurs que vous avez fait de M. l'avocat Boyer par votre lettre du 19 janvier 1813 dans laquelle vous me disiez : charger par exemple M. l'avocat Boyer… je crois assez connaître son dévouement à la chose publique pour être sûr qu'il vous secondera de toutes ses forces ».

Ainsi, par arrêté du 6 avril 1814, Jean Frédéric Maurice, préfet de la Dordogne, suivant le point de vue de Trompéo, nomme Jean Baptiste Boyer (27 mars 1761 Nontron - 29 août 1833 Nontron) (fig. 4) à la fonction de maire de Nontron. Sans doute plus mesuré que son subordonné, mais aussi pour ménager les susceptibilités, il confie tout de même la place de 1er adjoint à Louis Mazerat Delort et la place de 2e adjoint à Jean Baptiste Marcillaud Bussac.

Fig. 4. Jean Baptiste Boyer.

Il est à noter que, les turbulences de la Première Restauration et des Cent Jours dissipées, cette rebuffade permettra à Marcillaud Bussac père, sans doute en meilleure santé et débarrassé de son infirmité, un surprenant retour !

Napoléon abdique le même 6 avril 1814. Le 9 avril, en présence du sous-préfet, Jean Baptiste Boyer prête le serment d'obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur. Il faudra attendre le 14 avril pour le voir donner connaissance à son conseil réuni en séance extraordinaire « du décret en date du 3 avril dernier qui déclare Napoléon Bonaparte déchu du trône et institue un gouvernement provisoire ».

Charles Trompéo reste en place à la sous-préfecture. À la mairie, Jean Baptiste Boyer s'adapte au mieux… des intérêts publics, et, désireux de voir la loi strictement respectée, n'hésite pas à entrer dans un sévère conflit avec Marcillaud Bussac, père et fils. Le 24 août 1814, il réclame au père, son prédécesseur, une petite charrette appartenant à la commune, et au fils, son 2e adjoint, et de manière moins anecdotique, le réverbère de police [6], lui signifiant ainsi qu'il entend exercer lui-même et sans partage les fonctions de commissaire de police et sous-entendu, celle de premier magistrat.

Les deux hommes, maire et sous-préfet, qui manifestement s'entendent au mieux, s'appliquent à organiser les fêtes et cérémonies destinées à célébrer le nouveau pouvoir et la royauté revenue : une cérémonie religieuse le dimanche 8 mai 1814, un service funèbre le mercredi 8 juin en mémoire de sa majesté Louis XVI, de Louis XVII, de la reine Marie Antoinette d'Autriche et de Madame Elisabeth, enfin, la célébration de la fête de saint Louis le 25 août 1814.

Au mois de septembre, l'ordonnancement des cérémonies de prestation de serment de fidélité au roi par tous les fonctionnaires de l'ordre administratif, fixées au dimanche 18 septembre, est mis en place. Deux jours plus tard, le 20 septembre, Charles Trompéo est honoré du titre d'avocat par lettre de sa majesté Louis XVIII.

Le 6 octobre 1814, Charles Trompéo, plus que jamais sous-préfet de Nontron, se rend à la mairie et, par devant Jean Baptiste Boyer, avocat et maire de la ville de Nontron, déclare « vouloir continuer à résider à Nontron, ou partout ailleurs en France, fixer son domicile pour obtenir les titres et qualités de français et jouir des droits civils et politiques qui y sont attachés ». Le Piémont n'est plus français, mais Trompéo de son côté entend bien le rester.

Le 29 novembre 1814, par ordonnance royale, Charles Trompéo se voit accorder une lettre de déclaration de naturalité (lettres patentes par lesquelles le roi admet un étranger au nombre de ses sujets).

Le 2 mars 1815, Trompéo, toujours sous-préfet, le maire et ses premier et second adjoints, doivent se rendre à Firbeix pour présenter les hommages de la ville de Nontron au duc et à la duchesse d'Angoulême. Mais le débarquement de Napoléon, la veille, à Golfe-Juan, près d'Antibes, en provenance de l'île d'Elbe bouleverse, on le devine aisément, le calendrier des uns et des autres !

Trompéo et Boyer ne cachent pas leur enthousiasme. Les Nontronnais non plus ! D'autant que le 19 mars, Louis XVIII quitte les Tuileries.

Le 30 avril, sous l'œil bienveillant du sous-préfet, confirmé dans ses fonctions par arrêté du 28 avril, le maire et ses conseillers qui ont déjà voté une adresse « exprimant les sentiments particuliers du conseil et ceux de la ville de Nontron sur le grand événement qui a rendu au vœu des Français l'Empereur

6. Symbole de l'ordre et des prérogatives du maire en matière de police et d'éclairage public.

son souverain légitime », renouvellent leurs serments de fidélité à « Napoléon le grand, notre souverain légitime, le héros de la France, le restaurateur de la liberté, le prince sous les ordres duquel nos phalanges ont pendant 15 années servi la patrie et concouru à la rendre fière aux yeux de l'étranger ».

Le zèle bonapartiste de Charles Camille Trompéo et de Jean Baptiste Boyer les amène même à vivre leurs derniers jours à la sous-préfecture, pour le premier, et à la mairie pour le second. En effet, suivant arrêté de M. le Commissaire extraordinaire de sa majesté l'Empereur dans la 20e Division militaire en date du 13 mai 1815, Charles Camille Trompéo est nommé sous-préfet de Bergerac. Le même jour, il « jure fidélité à l'Empereur et obéissance aux constitutions de l'Empire » et se trouve ainsi installé dans son nouveau poste. Toujours le même jour, un arrêté du même commissaire extraordinaire de sa majesté l'Empereur nomme Jean Baptiste Boyer sous-préfet de l'arrondissement de Nontron.

Avec un peu de retard, Trompéo n'étant plus sous-préfet de Nontron, Napoléon, Empereur des Français, sur le rapport du Grand Chancelier de la Légion d'honneur, par décret signé le 20 mai 1815, « statue que le Collège électoral duquel doit faire partie le Sieur Trompéo, sous-préfet de Nontron, Chevalier de la Légion d'honneur, est celui de l'arrondissement de Nontron, département de la Dordogne, sur la liste duquel il sera porté par notre préfet dans ledit département, sur la simple exhibition des présentes. » Le document est cosigné par le ministre d'État, le duc de Bassano et le ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire, Lazare Carnot (fig. 5).

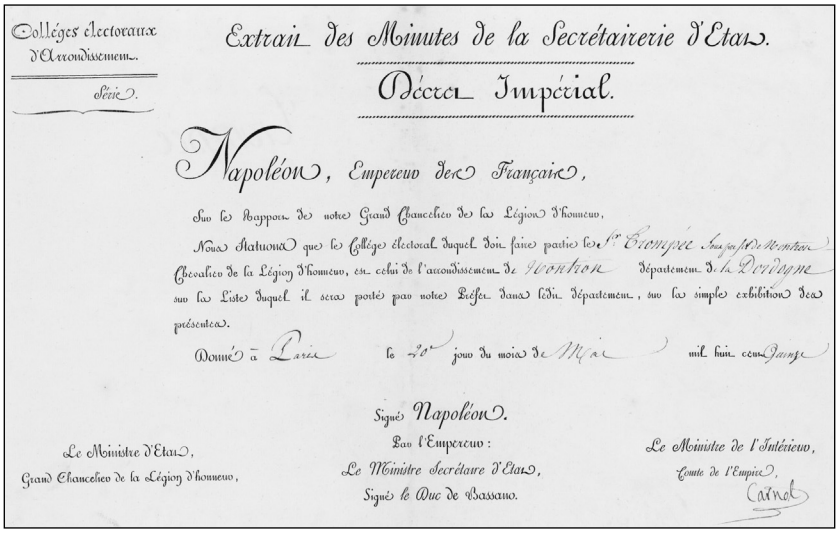
Colléges électoraux
d'Arrondissement.
Série.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

Décret Impérial.

Napoléon, Empereur des Français,

Sur le Rapport de notre Grand Chancelier de la Légion d'honneur,

Nous Statuons que le Collége électoral duquel doit faire partie le Sr Trompéo Sous-préfet de Nontron Chevalier de la Légion d'honneur, est celui de l'arrondissement de Nontron Département de la Dordogne sur la Liste duquel il sera porté par notre Préfet dans ledit Département, sur la simple exhibition des présentes.

Donné à Paris le 20e jour du mois de Mai mil huit cent Quinze

Signé Napoléon.

Par l'Empereur :
Le Ministre Secrétaire d'Etat,
Signé le Duc de Bassano.

Le Ministre d'Etat,
Grand Chancelier de la Légion d'honneur,

Le Ministre de l'Intérieur,
Comte de l'Empire,
Carnot

Fig. 5. Décret impérial du 20 mai 1815.

Malheureusement, pour Trompéo comme pour Boyer, Napoléon abdique une seconde fois le 22 juin 1815. L'épisode des Cent-Jours est terminé. Louis XVIII rentre à Paris le 8 juillet. La seconde Restauration se montre implacable : à Bergerac, Trompéo est remplacé par Élie-Joseph Biran-Lagrèze ; à Nontron, Boyer, qui commence là une longue traversée du désert, est remplacé par Jean-Jacques de Courssou.

Après la chute de l'Empire, le parcours de Charles Camille Trompéo se révèle mouvementé. Il fait l'objet de la part de la Restauration, et tout particulièrement de son redoutable préfet de police Guy Louis Delavau (1787-1874) et de ses sbires, d'une surveillance attentive.

Les rapports de police nous apprennent notamment que Trompéo, « naturalisé français, se fait remarquer par des dispositions les plus hostiles envers le nouveau pouvoir ». Il préfère alors quitter la France pour se rendre en Espagne où, « pendant le régime des Cortès, il est le rédacteur d'une des feuilles les plus révolutionnaires de Madrid ». « Il pourrait même être considéré comme appartenant à la catégorie des transfuges » en raison de son séjour en Espagne. Il participe également à la Révolution libérale portugaise de 1820.

En 1821, « il figure dans les troubles du Piémont ». Le 14 mars 1821, il participe très activement à la révolte de Biella aux côtés notamment de Giovanni Battista Marochetti (3 décembre 1772 Biella - 15 juillet 1851 Biella), instigateur principal du mouvement, auteur notamment de *Indépendance de l'Italie*, et de Giovanni Battista Pollano (31 mai 1789 Moretta - 23 février 1845 Saluzzo), procureur fiscal de la ville et de la province de Biella. Il est aussi à la base avec le docteur Giuseppe Crivelli de la parution, à Turin, du 16 mars au 8 avril 1821, des onze numéros de la *Sentinella Subalpina*, journal politique, administratif et littéraire, mais surtout journal révolutionnaire et militant pour « défendre les idées neuves ».

Le 8 avril 1821, l'Autriche écrase l'armée piémontaise à Novare. Sous sa botte, une impitoyable répression s'abat sur tous les suspects de libéralisme, partisans d'une royauté parlementaire. Charles Camille Trompéo doit s'exiler. Le 3 septembre 1821, à Turin, il est en effet condamné par contumace, ainsi que ses « complices » Marochetti et Pollano, à la peine capitale et à la confiscation de ses biens pour avoir, selon la sentence, écrit de Turin au chef politique de Biella une lettre dans laquelle il le sollicite et le presse vivement de faire main-basse sur tous les employés et aristocrates. Lettre pour ses soutiens, fausse ou tout au mieux apocryphe, juste bonne à justifier une condamnation politique !

S'ensuit alors pour lui une nouvelle période d'errance. De retour en Espagne, il est, selon *Le Constitutionnel, journal du Commerce, Politique et Littéraire* du samedi 2 août 1823, premier quotidien français en 1830, organe de ralliement des libéraux, bonapartistes et anticléricaux :

> « aide de camp du général Demetrius [(ou Demetrio) O'Daly (26 janvier 1780 San Juan, Porto Rico - 1837 Madrid)] qui commande l'avant-garde au

> combat de Séville. Il est un des premiers à entrer dans la ville, à côté du général. Il reçoit la clef de la ville et la conserve comme propriété à la demande du général, à titre de souvenir de la conduite que le Chevalier Trompéo a tenue ce jour-là, sans être militaire ».

Le même journal, reprenant un article paru dans *l'Espectador*, imprimé à Séville, nous informe également que :

> « en exécution du décret des Cortès du 30 avril 1823, son Excellence le général en chef de la 3e Armée d'opérations a nommé par un ordre du jour du 7 juin, daté de son quartier général de Trujillo, le colonel napolitain Piga et D. Carlo Camilo le Chevalier Trompéo, émigré piémontais et grenadier de la milice nationale locale volontaire de Madrid, membres de la commission désignée par l'article 3 ainsi conçu : Dans chaque armée d'opérations, on formera une commission composée de trois étrangers choisis par le général en chef parmi les hommes dont l'opinion soit bien connue et qui paraîtront au général offrir assez de garanties pour qu'on les investisse du droit de prononcer sur la bonne ou mauvaise foi des étrangers qui se présentent. »

Le 31 août 1823, le fort du Trocadéro, près de Cadix, est pris par les troupes françaises. Le 20 septembre, le fort de Santi-Pietri tombe à son tour. Le 28, les Constitutionnels jugent la partie perdue, les Cortès décident de se dissoudre et de rendre à Ferdinand VII le pouvoir absolu. Pour Charles Camille Trompéo, le temps est venu de reprendre ses pérégrinations.

Son parcours le conduit alors de Londres à Paris, en passant par Calais où il débarque à la fin de l'année 1824. Dans un premier temps, à Paris, il habite au n° 25, rue Sainte-Anne, chez le sieur Lesecq, pharmacien. À partir du 15 février 1826, il réside au n° 51 de la rue Neuve-des-Petits-Champs où il se dit rentier, né et domicilié à Lisbonne. Il quitte cette adresse le 24 septembre 1826 pour retourner à Lisbonne.

En 1825 et 1826, Charles Trompéo « fait de fréquents voyages secrets en Angleterre qui ont pour objet des intrigues politiques dans l'intérêt des révolutionnaires du Portugal. À Paris, il rencontre de nombreux Portugais et même l'ambassadeur du Portugal ». Il est également signalé à plusieurs reprises comme hôte de l'ambassade d'Angleterre.

Les 17 et 20 septembre 1825 lui sont adressées, à Paris, par le comte Alerino Palma di Cesnola (18 juillet 1776 Rivarolo Carnavese - 6 février 1851 Le Pirée), deux lettres particulièrement détaillées. Alerino Palma, exilé piémontais comme Trompéo, très influencé par la Révolution française, Bonapartiste convaincu, exerce sous l'Empire les fonctions de commissaire extraordinaire à Vercelli, puis de magistrat à Ivrea. À la Restauration, il adhère à la Carboneria, société secrète révolutionnaire italienne. Condamné à mort par contumace à Turin le 13 avril 1822 en tant que l'un des chefs de la révolution piémontaise de mars 1821, il se réfugie en Espagne puis à Londres.

Écrivain, auteur notamment de *La Grèce vengée*, il prend part, pour le compte du gouvernement britannique, aux luttes de l'indépendance grecque (1821-1829) ou Révolution grecque. Dans ses deux très longs courriers, il évoque les nombreuses péripéties de son voyage, de son départ à Londres le 16 août 1824 à son arrivée à Napoli di Romania, en Grèce, le 26 septembre, en passant par Malte. Puis, il expose et développe l'état de délabrement sanitaire et social du pays, les questions financière et relationnelle entre les gouvernements grec et britannique, sans oublier son souhait profond de voir et de favoriser, « en Grèce, le retour de la civilisation et des lumières dont elle a jadis été le berceau ».

Charles Camille Trompéo, on le voit, bien loin de Nontron et de sa sous-préfecture, est plus que jamais au cœur de tous les mouvements révolutionnaires qui parcourent alors l'Europe d'après l'Empire !

Après les « Trois Glorieuses » des 27, 28 et 29 juillet 1830 et la proclamation de la monarchie de Juillet le 9 août 1830, Charles Camille Trompéo part en Égypte et, converti à l'Islam, travaille alors dans l'administration égyptienne. Au même moment, le 27 août 1830, son « ami » Jean Baptiste Boyer sort de sa longue période de disgrâce pour redevenir sous-préfet de Nontron.

Il faut attendre l'année 1838 pour voir revenir Charles Camille Trompéo à Paris. Le 15 mai 1841, la peine de mort à laquelle il avait été condamné en Piémont est commuée en peine d'exil. Mieux même, il obtient à partir de 1842 la permission d'effectuer de brefs séjours dans sa ville natale, avant d'être gracié définitivement en 1848.

Si l'histoire nontronnaise de Charles Camille Trompéo, mort à Paris le 9 juin 1852, à l'âge de 73 ans, se révèle en fait de courte durée, son influence est par contre particulièrement marquante dans le temps, notamment par la venue à Nontron de nombreux Piémontais, de Vénitiens également, à sa suite immédiate, puis en plusieurs vagues, de la fin du XIX^{e} au début du XX^{e} siècle… mais aussi par une longue et indiscutable fidélité des Nontronnais à Bonaparte et à l'Empire.

Un gendarme simplement de passage

Né le 19 octobre 1780 à Bra, ville moyenne située au sud de Turin, dans la province de Coni, Vincent Marenco est le fils de Guillaume Marenco, bourgeois et propriétaire, et de Thérèse Olloco.

Il entre au service de la France le 1er floréal an VII (20 avril 1799), dans les carabiniers (ci-devant gardes du corps du roi de Sardaigne). Le 29 prairial an VIII (18 juin 1800), il passe sous-lieutenant au bataillon d'officiers de la légion italienne au service de la France. À partir du 18 pluviôse

an IX (7 février 1801), il est sous-lieutenant des grenadiers du bataillon d'Assie. Le 1er brumaire an X (23 octobre 1801), il fait son entrée dans la gendarmerie en qualité de maréchal des logis. Il est nommé lieutenant dans cette arme par décret du 20 juillet 1810 à la 31e légion, employé dans les provinces illyriennes et à la 6e compagnie.

Décoré du Lys par brevet de sa Majesté en date du 15 septembre 1814 sous le n° 7460, il faut attendre le 30 septembre 1814 pour voir Vincent Marenco, en exécution des ordres de M. le lieutenant général et inspecteur général de la gendarmerie, le baron Pierre Margaron (1765-1824), intégrer en sa qualité de lieutenant la compagnie de la Dordogne. Le 29 octobre suivant, il est confirmé dans ses fonctions par ordre du ministre de la Guerre.

Le 13 janvier 1815, par devant Louis Mazerat Delort, 1er adjoint et maire par intérim (Jean Baptiste Boyer ayant été nommé sous-préfet), Vincent Marenco, alors lieutenant de gendarmerie royale à la suite de la compagnie du département de la Dordogne, vient déclarer « vouloir continuer de résider à Nontron ou partout ailleurs en France et y fixer son domicile pour obtenir les titres ès qualités de français et jouir des droits civils et politiques qui y sont attachés… »

Comme Charles Camille Trompéo, Vincent Marenco quittera Nontron.

Plafonneurs et cafetier

Au temps de l'Empire triomphant, Michel Gotardo Gianello dit Charles, accompagné de son épouse Thérèse Delavalle ou Della Valle et leur tout jeune fils Michel, né le 20 octobre 1808 à Civiasco, décide de quitter leur petit village situé dans le Piémont septentrional, au nord-est de Biella et à l'est de Varallo. La présence à Nontron du sous-préfet Trompéo guide peut-être leur choix bien plus que le simple hasard.

Plafonneur de talent, mais aussi tailleur de pierre et sculpteur, artiste et artisan à la fois, Michel, bientôt secondé par son jeune frère, également prénommé Michel, travaille alors sans relâche, de château en hôtel particulier ou bâtiment public, et bien au-delà du Nontronnais. Une appréciable aisance financière vient au fil du temps récompenser travail et compétence.

L'amour fait ensuite le reste. En effet, le 19 janvier 1830, Michel Gotardo Gianello fils, plafonneur comme son père et son oncle, prend pour épouse Françoise Chevalier, tailleuse, née à Nontron le 10 juin 1814, fille de feu Charles Chevalier, cabaretier à Nontron, décédé le 5 janvier 1823, et de Jeanne Chevalier, demeurant au village de Goulat.

À Nontron, la famille Gianello s'illustre notamment, au début de l'année 1834, en modifiant l'aspect de la salle du conseil et, plus précisément, en faisant disparaître les fleurs de lys pour les remplacer par d'autres ornements (fig. 6).

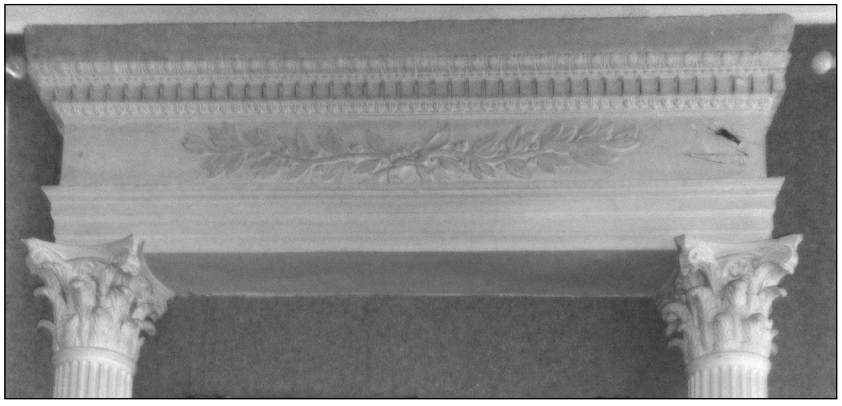

Fig. 6. Ornements de la salle du conseil municipal de Nontron.

Fig. 7. Maison Gianello à Nontron.

Au mois d'avril de l'année 1836, Michel Gianello fils, déjà père de deux filles (Jeanne, née le 20 août 1833, et Angeline, née le 10 février 1836), dépose à la mairie de Nontron le projet de construction d'une imposante maison, à l'angle de la Grand'Rue (rue Carnot) et de la place de la Cahüe (actuelle place Alfred-Agard). Un escalier monumental ouvre la demeure sur la Grand'Rue et un passage couvert aux arcades en parfaite concordance avec celles de l'hôtel de ville fait face à ce dernier. Passage couvert où se tinrent longtemps moult rendez-vous galants ! (fig. 7)

Après un scrupuleux examen du plan d'alignement, le maire, Pierre Désiré Monfanges (16 avril 1794 Nontron - 10 janvier 1864 Nontron), suivant les conseils éclairés de François Alexandre Regnault (4 septembre 1805 Hanovre - 29 juin 1875 Villars), homme des grands travaux de la commune, puis le préfet, François-Auguste Romieu, le 4 août, donnent le feu vert à cette ambitieuse entreprise, offrant à la place, rectangulaire et fermée, des allures d'Italie (fig. 8).

À l'étage de l'immeuble, l'entreprenant Gianello décide d'ouvrir un café : le *Café des Italiens*, avec billard et salle de jeux. Concerts et bals sont même donnés très régulièrement. Dominant la place et son élégante fontaine de la Cahüe du haut de son balcon en fer forgé, le *Café des Italiens* devient également bien vite un haut lieu des discussions politiques nontronnaises.

Malheureusement pour Michel Gianello et son épouse Françoise, l'année 1836 n'est pas celle de tous les bonheurs. Leur fille aînée, Jeanne, meurt le 5 juillet. Le 20 juillet, Angeline s'éteint à son tour.

Pourtant, la vie reprend ses droits. Marie, née le 4 octobre 1839, Élisabeth Guelmia, née le 1er novembre 1845 à Saint-Martial-de-Valette (elle épousera

Fig. 8. Place de l'Hôtel de Ville à Nontron.

Pierre Paulin Moreau, menuisier, natif de Périgueux, le 26 novembre 1864 à Nontron), Élie, né le 11 juillet 1848, voient ensuite successivement le jour.

En 1846, le dénombrement de population nous apprend que Michel Gianello, alors âgé de 38 ans, se dit toujours plafonneur. Il habite la toute nouvelle maison avec son épouse Françoise, ses deux filles, Marie et Élisabeth Guelmia dite Isabelle en famille, son père, son oncle, ainsi que deux servantes.

Deux années s'écoulent et, le 19 décembre 1848, Françoise Chevalier, épouse de Michel Gotardo Gianello, cafetier et non plus plafonneur, meurt, seulement âgée de 34 ans, cinq mois après la naissance d'Élie, seul garçon né au foyer Gianello.

Une impressionnante succession de disparitions scande ensuite la vie de Michel Gianello : son fils Élie meurt le 2 mars 1849, son père, le 25 février 1853, à l'âge de 66 ans, puis, la même année, sa fille Marie, le 30 juillet. Pourtant, rien ne semble pouvoir le décourager. Le *Café des Italiens* est à son zénith, alors il engage un garçon limonadier, Eugène Duclaud. Il épouse en secondes noces Françoise Theillout qui, le 18 avril 1857, lui donne une fille, Marguerite. Michel Gianello s'éteint brutalement quelques mois plus tard, le 16 novembre 1857, âgé de seulement 49 ans.

Jusqu'à son décès, Michel Gianello a entretenu des relations et une correspondance avec son « *affettuoso cugino* » Gottardo Zaquini, habitant Varallo, au nord-est de Biella et tout près de Civiasco et du lac d'Orta, à l'ouest, village célèbre par son « *Sacro Monte* », le plus ancien des monts sacrés d'Italie. Manifestement, les deux cousins ont pour fil rouge de leurs entretiens épistolaires, rédigés pour certains en dialecte piémontais, des transferts et prêts d'argent entre eux, mais aussi avec Gottardo Durio ou Luigi Della Valle (fig. 9).

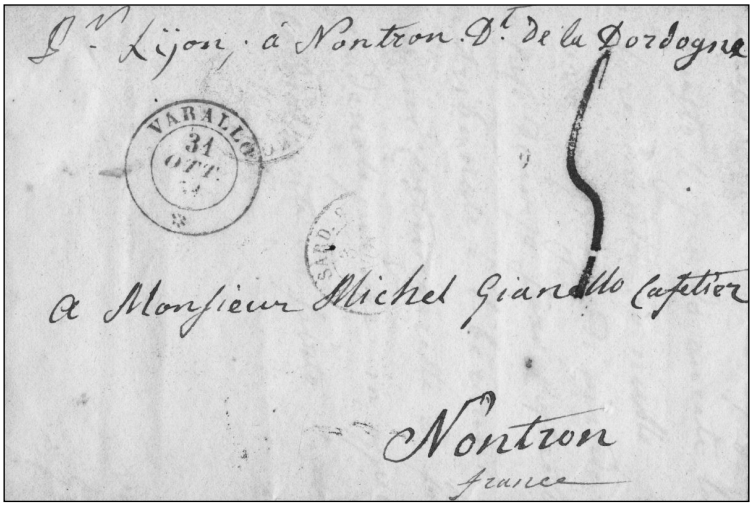

Fig. 9. Lettre envoyée d'Italie à Michel Gianello.

La seconde épouse et veuve de Michel Gianello, Françoise Theillout, mais aussi sa mère, Thérèse Delavalle, « native d'Italie », avant de s'éteindre à Nontron le 28 mars 1862 à l'âge de 86 ans, veillent quelques années encore sur le destin du *Café des Italiens* qui passe ensuite sous la direction de Brice Cahuet, cafetier puis liquoriste de grande réputation, et de son épouse Marguerite Brandy.

Enfin, le mariage à Nontron, le 7 novembre 1877, de Marguerite avec Jean Lucien Henri Souquet, professeur au lycée de Nîmes, né à Périgueux le 23 octobre 1847, fils de Pierre Souquet, directeur de l'école normale de Périgueux et de Marie Gaudel, met un terme à la présence du nom Gianello à Nontron. Il est à noter que ce mariage se tient en présence de nombreux notables parmi lesquels Louis Cangardel, inspecteur des écoles primaires, Fernand Souquet, directeur de l'école primaire de Nontron, Henri Faye Tabit, substitut du procureur de la République près le tribunal civil de Nontron ou encore le négociant Col Lachapelle.

Depuis lors, le *Café des Italiens* a fermé ses portes, un « Grand Bazar » à la mode nouvelle des magasins parisiens a ouvert les siennes avant de disparaître à son tour, comme les arcades et l'escalier monumental, condamnés au nom d'un modernisme pour le moins discutable.

Les hommes de l'Art

Avec la fin du XIX^{e} siècle, l'implantation piémontaise perdure et même s'amplifie à Nontron. En effet, en 1889, Charles Félix Baglione, fils de Joseph Baglione et d'Élisabeth Ferrero, né le 12 novembre 1874 à Villa-del-Bosco, petit village piémontais situé à l'est de Biella et au nord de l'axe routier Milan-Turin, arrive en France. Fils d'une modeste famille d'agriculteurs, il a alors seulement quatorze ans (fig. 10).

Après être brièvement passé par Grenoble, puis Angoulême où il épouse Alice Victorine Guyot qui lui donnera quatre enfants (Charlotte, Charles Félix, Jeanne et Germaine), il vient s'établir à Nontron.

Entreprenant à souhait, formé au métier de cimentier, il compte bien diversifier son activité. Ce qu'il ne manque pas de faire au fil d'années particulièrement prospères pour lui, pour son entreprise et pour le Nontronnais (fig. 11).

Le Nontron de « La Belle Époque » est une cité active. L'arrivée du chemin de fer a considérablement dynamisé la ville. Les routes s'améliorent, des ponts s'élèvent, de vastes ateliers sont construits pour abriter une industrie de la pantoufle en plein essor… Charles Félix Baglione qui a installé ses locaux près de la superbe demeure qu'il a construite boulevard Gambetta, excelle bien vite dans la construction d'importants ouvrages d'art, à l'image du pont de Saint-Pardoux-la-Rivière, enjambant la Dronne, d'ateliers tel celui des futures usines Versaveau à Masviconteaux ou encore de grandes et belles maisons

Fig. 10. Charles Félix Baglione.

Fig. 11. Entreprise Baglione, boulevard Gambetta à Nontron.

Fig. 12. Monument aux morts 1914-1918.

Fig. 13. Giovanni Sacchet, son épouse et sa fille.

dont celle, place du Marronnier, qui fut le siège incontournable de la « Grande Épicerie Lavialle »… Il participe aussi, en granitier expert, au début des années 1920, à l'érection du très imposant « Monument aux héros morts pour la Patrie pendant la guerre de 1914-1918 », qualifié par la Commission d'examen des Monuments commémoratifs « d'une originalité saisissante » (fig. 12).

Fig. 14. Vittorio Pansolin.

Fig. 15. Faubourg Salomon à Nontron.

Pour ce faire, il s'entoure d'une main-d'œuvre au sein de laquelle les tailleurs de pierre, les maçons, venus essentiellement du Piémont, mais aussi, par cousinage, de Vénétie, occupent par leur savoir-faire, une place prépondérante.

Giovanni Sacchet (23 septembre 1906 Cesiomaggiore - 24 mars 1981 Nontron) (fig. 13), Vittorio Agostino Pansolin (7 mars 1907 Pieve de Soligo - 10 novembre 1973 Nontron) (fig. 14), Mario Gallone (13 octobre 1908 Roasio - 10 janvier 1968 Nontron), Romano Camilotto (26 avril 1912 Oderzo - 18 janvier 1986 Nontron) qui sera l'initiateur visionnaire du quartier résidentiel des Gaumondières, d'autres encore, … quittent alors leur village. Nombre d'entre eux s'installent, avec leur famille, au Faubourg Salomon, appelé plus usuellement « quartier du Marronnier » (fig. 15), tout près des usines de pantoufles du Faubourg Magnac, des bords du Bandiat aux écluses poissonneuses et de ses jardins potagers (fig. 16).

Le travail les accapare, certes, mais grâce à eux, à leur enthousiasme, « Le Marronnier » s'anime. Les commerces – épicerie, boulangerie, boucherie, mercerie, cafés, restaurants… mais aussi limonadier, marchand de charbon ou rétameur – aujourd'hui disparus, vivent leur âge d'or. Au temps de Pâques, la fête du quartier, ou plus précisément la « Frairie [7] », la première de l'année à Nontron, draine une foule considérable. Le canon est tiré dès l'aube, la Société musicale donne son aubade. Loteries, manèges, autos-tamponneuses, tir à la

7. Terme repris par Georges Rocal dans *Le Vieux Périgord*.

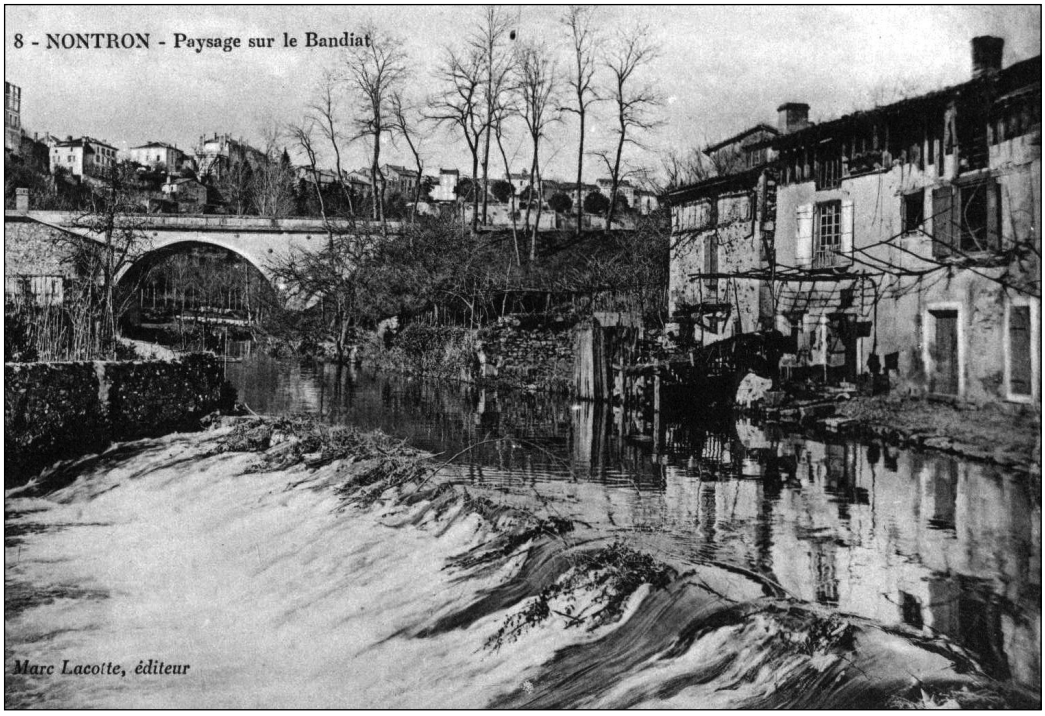

Fig. 16. Le Bandiat, l'écluse du Marronnier à Nontron.

carabine, pêche à la truite, confiseries… s'offrent à tous, enfants et adultes. Le lundi, la course cycliste, dans le souvenir prégnant du coureur Costante Girardengo, dans la dévotion conjuguée à Fausto Coppi et Louison Bobet, égrène ses tours de circuit et offre primes, prix et bouquets. Le soir, après le feu d'artifice, le bal populaire fait rire et danser filles et garçons, jeunes et plus vieux… Le « Marronnier » exhale alors un doux parfum d'Italie !

Le temps a passé. Celui des grands ouvrages a brutalement cessé avec le déclin de l'industrie pantouflière, avec la fermeture de la gare... Alors, certains ont regagné l'Italie, d'autres sont restés, se sont reconvertis puis sont morts à Nontron, après avoir donné, beaucoup donné, à leur ville d'adoption.

H. L.

Sources et bibliographie

Archives de la commune de Nontron

- État civil
- Registres des délibérations du conseil municipal

Archives départementales de la Dordogne

- Dénombrements de la population (commune de Nontron) : années 1836, 1841, 1846, 1851, 1856, 1861, 1866, 1872, 1876, 1881, 1886, 1891, 1901.
- État civil de la commune de Saint-Martial-de-Valette
- Série 2Z : sous-préfecture de Nontron

Archives nationales

- Base Léonore – Notice L2632052 – Cote LH/2632/52

Archives de la ville de Paris

- État civil V3E/D 1433

Archives privées et témoignages

familles Baglione, Merle, Pansolin-Morelet, Sacchet-Dominique.

Bulletin des lois du Royaume de France, 5e série tome troisième – Lois et ordonnances rendues pendant le premier trimestre de l'année 1815

Le Constitutionnel, journal du Commerce, Politique et littéraire, dimanche 3 août 1823.

Le Livre Noir de Messieurs Delavau et Franchet, Paris, Moutardier libraire-éditeur, 1829.

Lapouge Hervé, 1998. « Au service du bien public : Jean Baptiste Boyer. Avocat, maire et sous-préfet de Nontron (1761-1833) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXV, p. 81-108.

Lapouge Hervé, 2005. *Les Maires de Nontron ou deux siècles de vie municipale*, Nontron, éd. Deltaconcept.

Palma comte Alerino, 1829. *Mémoires pour les Piémontais compromis en 1821*, Bruxelles.

Marochetti J.-B., 1829. *Indépendance de l'Italie, moyen de l'établir dans l'intérêt général de l'Europe*, Paris, Chez les Marchands de nouveautés, au Palais-Royal, août 1829.

Vaccarino Giorgio, *I Giacobini Piemontesi, 1794-1814*, Roma, Archives de l'État de Turin, 1989.

Avec mes remerciements à la direction des Archives de l'État de Turin (Dottoressa Monica Grossi), à l'office de communication de la commune d'Alba (Luisa Bianchi, Officio Stampa).

Le destin inattendu de Pierre Jouanel (1834-1889)

par Jean-Pierre NAUDAIN

En 1854, Pierre Jouanel (1834-1889), jeune paysan de Pechboutier à Saint-Cyprien, tire un « mauvais numéro ». Son service militaire de 7 ans va l'entraîner à travers la France jusqu'au Mont-Saint-Michel puis en Italie où il participe à la bataille de Solferino. De retour en France après un séjour en Corse, il devient commis greffier au Tribunal de Sarlat. Au début de la guerre de 1870, il est élevé au grade de commandant de la Garde nationale mobilisée à Sarlat et contribue de manière décisive à son organisation sous les ordre du lieutenant-colonel Taverne qui a fixé sa résidence à Domme. Ses papiers permettent de se faire une vue plus humaine de cette brève mais intense période.

Son père, Pierre Jouanel, était petit propriétaire en Sarladais et possédait plusieurs terres aux environs de Saint-Cyprien. La principale, où il résidait, était à Pechboutier. D'autres (comprenant maison, bâtiments d'exploitation, cour, jardin et terres) se trouvaient à Meyrals et à Tayac, plus un « pré roseau » à Sireuil. Une partie de ces biens provenait de Marie Huard, son épouse, issue comme lui d'une famille habitant Saint-Cyprien depuis des temps très anciens. Modeste aisance familiale donc. À cette époque, la taille moyenne d'une exploitation en Périgord était de 5 ha, « à partir de 30 ha on doit s'estimer nanti », note Jacques Lagrange dans *La vie en Périgord sous Napoléon III*.

Le couple se situe entre ces deux limites. Il a trois fils et deux filles et mène la vie ordinaire des petits propriétaires ruraux. L'aîné de leurs enfants, Pierre, est né le 25 février 1834 à Tayac. Il apprend à lire et à écrire à l'école de Saint-Cyprien où, sans aucun doute, il se rend à pied. Tout le destine à une vie de travail de la terre plutôt besogneuse vue la relative exiguïté des terres familiales et leur dispersion.

Le service militaire

Le destin en décide autrement. Il tire « un mauvais numéro » lors du conseil de révision de la classe 1854. Appelé sous le numéro 494 du contingent de la Dordogne, il devra accomplir sept ans de service militaire. N'étant pas des plus argentées, la famille ne pouvait pas acheter un remplaçant pour son fils aîné, soit 2 000 à 2 500 francs, somme très élevée pour l'époque et ce prix variant selon la loi de l'offre et de la demande. Mais le jeune homme est doué d'un caractère ferme, il comprend la situation familiale et assume son destin de bon gré en tant qu'aîné, attitude qu'il gardera tout au long de sa vie. Il décide même d'en pérenniser le souvenir dans un journal. Ces notes m'ont permis de reconstituer sa vie pendant cette période. Ce document s'est perdu à ma connaissance, heureusement j'en avais pris quelques notes avant sa disparition.

Qui était Pierre Jouanel ? Pas très grand (1,57 m selon son livret militaire, taille moyenne pour l'époque), mais c'était un jeune homme vigoureux qui jamais ne se plaindra de la longueur des étapes ou du poids de son sac. Avec la cinquantaine de recrues de Sarlat, il quitte le pays à pied le 27 mars. Après une étape, direction Périgueux puis Angoulême. À son arrivée, même fatigué, il va visiter la ville, la plus grande qu'il ait jamais vue, dit-il. Il en repart pour Limoges. Les étapes sont bien réglées : départ le matin à 5 heures, un repos de 2 jours tous les 6 jours. Dans ce déplacement, la plus longue étape du parcours est de 38 km et la plus courte de 21. À Limoges, il se dit bien nourri, bien couché et bien habillé. Toutes les recrues sont envoyées à la salle d'école. Mais il écrit : « le sergent m'a renvoyé, me disant que j'en savais assez ». Pour cette raison d'ailleurs, il est très occupé. Comme il sait lire et écrire, toutes les recrues de sa connaissance ont recours à lui pour donner et recevoir des nouvelles de leurs parents. Preuve qu'ils en recevaient des réponses, il dit dans une lettre à ses parents la part qu'il prend à la peine de Combenègre dont le bœuf est mort. Politesse rurale bien à l'image de la solidarité du monde auquel il appartenait. Il était en compagnie d'autres recrues comme Boissel de Saint-Cyprien, Huard, Tessandier, Magne et d'autres. Occupation traditionnelle du soldat, « les classes » l'initient aux différents exercices de la discipline militaire. Les 123 recrues de la Dordogne présentes dans la même caserne repartent ensuite pour le dépôt de Laval, où elles sont équipées le 16 avril 1855 et incorporées au 23^{e} régiment d'infanterie de ligne.

Nouveau départ le 7 mai vers le Mont Saint-Michel, où il arrive en cinq étapes. Il y reste en garnison jusqu'au 16 avril 1856. Le Mont sert alors de prison d'État pour les prisonniers politiques et d'autres également puisqu'il arrive chaque jour « des pleins chariots de condamnés ». Il est logé dans l'actuelle gendarmerie. Pour l'approvisionnement de la prison et des gardiens, il faut acheminer quantité de vivres qu'on élève au niveau de la prison à l'aide d'une grande roue qui sert de treuil et qui est alors en pleine activité. Cette roue – toujours visible dans l'entrée de l'abbaye – était mue par le poids d'un certain nombre de prisonniers, selon le principe de la cage d'écureuil utilisé de toute antiquité. La solde s'élève à 1 sou par jour mais son père lui envoie un peu d'argent de temps en temps.

Après un an de garnison, il est envoyé à Rennes. Toujours à pied, naturellement, il y arrive le 23 avril 1856 et y reste jusqu'au 16 juin date à laquelle il part pour Rodez via le Poitou et Limoges avec les galons de caporal. À destination début juillet, il doit sans doute à son instruction d'être élevé au grade de sergent. En octobre 1857, première permission de 15 jours. Grande déception pour lui après une aussi longue absence : il pleuvait à Sarlat.

De retour le 19 avril 1859 à Rodez, il est ensuite affecté au camp de Salon, dont il repart immédiatement pour l'Italie où il fait campagne d'avril à août 1859. Le 8 mai, il est à Alexandrie, le 10 juin à Milan. Il participe à la bataille de Solferino où son unité doit se déplacer à vive allure d'un endroit à l'autre du champ de bataille pour maintenir l'équilibre des troupes qui s'affrontent et contrer les mouvements de l'ennemi. L'ambiance de la bataille peut s'imaginer en lisant le récit d'un autre jeune Périgordin, H. Le Sage, dans une lettre à son père [1]. Versé dans la cavalerie au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, ce jeune homme décrivait dans sa correspondance la longueur de l'engagement : 12 heures à cheval, rangés en bataille sans manger ni boire puis l'audace féroce des combats de la cavalerie qui se terminent par une charge de la Garde impériale à la baïonnette. Pierre Jouanel n'a pas laissé un récit aussi épique de cette bataille mais celui d'un combattant faisant son devoir en marches et contre marches sous les balles pendant des heures.

Début août, la paix est annoncée et il s'attend à revenir en France. Mais son unité s'embarque à Gênes sur un navire à vapeur pour débarquer à Sartène en Corse. En décembre 1859, il est en garnison à Ajaccio. Il attendait de l'avancement ? Il reçoit la Médaille d'Italie. Il en conclut qu'il aurait fallu être « soutenu », ce qui était aussi la conclusion désabusée du jeune Le Sage : son capitaine lui avait promis les galons de sergent au regroupement des survivants de la première charge en récompense de sa bravoure. Malheureusement ce capitaine a été tué dans la suite de la bataille ainsi que nombre d'officiers.

---

1. Communiqué par H. Corneille dans notre *Bulletin* en 1941 (Corneille, 1941).

Il n'est pas séduit par les paysages si différents de ceux de sa jeunesse et n'en parle même pas. D'ailleurs, il n'aime pas les habitants qu'il trouve hostiles et qu'il qualifie de « sauvages ». Le vin local lui conviendrait si son prix n'était pas tellement élevé que la solde des soldats ne leur permet pas de s'en offrir !

Après la Corse, il passe par Toulon d'où il va en garnison à Avignon le 13 mars 1860. Il est maintenant sergent fourrier. Cette fonction consistait à gérer l'habillement et le matériel (fusils, baïonnettes, pelles, pioches, etc.) dont l'inventaire exigeait la plus grande exactitude. Le prix des fournitures et vêtements qui étaient nécessaires aux soldats était retenus sur leur solde. Poste de confiance donc et dont l'expérience lui sera utile par la suite. Enfin, en avril 1860, il part pour le camp de Châlons, toujours à pied, afin d'y être démobilisé en août muni de son bâton de maréchal, le « certificat de bonne conduite ». Préalablement, il avait demandé à son père l'autorisation de quitter l'armée. Muni de l'autorisation paternelle, il rentre chez lui. Mais il « s'offre » le voyage en chemin de fer avec arrêt à Paris, après avoir emprunté 30 francs à ses parents !

Esprit curieux, Pierre Jouanel aimait s'instruire et avait profité des loisirs que lui laissaient ses activités militaires pour compléter son instruction et obtenir le Brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Ce diplôme lui donnait le droit d'enseigner en qualité d'instituteur primaire et pouvait donc lui procurer par la suite un emploi stable dans l'éducation. Malheureusement, ces emplois étaient rares depuis que la loi Falloux donnait aux membres des congrégations le droit de dispenser l'enseignement dans le primaire et le secondaire sans avoir à justifier de diplôme d'État. Les écoles locales ne lui offrant aucune perspective comme enseignant, il devient simple maître d'études au collège Saint-Jean de Sarlat aux appointements de 500 francs par an. Travail modestement rétribué et ingrat s'il en est. Son passé militaire lui donnait droit à un emploi réservé, mais encore eut-il fallu qu'il y s'en trouvât un. Avec ténacité, il tire parti de sa modeste position pour continuer à s'instruire et à se préparer pour le premier qui doit se présenter. Celui-ci étant au tribunal, il étudie un peu de droit. Sa longue patience est récompensée en 1866 par un emploi de commis greffier au tribunal civil de Sarlat aux appointements de 2 000 francs. Il est maintenant sous les ordres d'un jovial greffier en chef avec lequel il est dans les meilleurs termes, Ludovic Sarlat, poète et illustre personnalité sarladaise. Sa biographie devrait s'arrêter là. Mais après quatre ans d'une vie paisible survient la dramatique guerre franco-prussienne. Pierre Jouanel va avoir l'occasion de prouver à Sarlat même son dévouement patriotique. Son frère Henri, encore célibataire, part avec le premier contingent des Mobiles de la Dordogne. Ce jeune homme a exactement le destin narré par le Bergeracois Émile Géraud dans son *Histoire des Mobiles de la Dordogne* [2]

2. Géraud, 1904.

qui ne parle guère de Sarlat. Il participe aux opérations militaires jusqu'à la bataille de Coulmiers. Il revient à Périgueux puis repart avec son unité et disparaît comme bien d'autres sans qu'on ait jamais pu en déterminer les circonstances. Pour l'armée, il a été tué le 30 août 1870 au combat de Beaumont, date antérieure à la dernière des correspondances qu'il a envoyée à sa famille. L'expérience de son frère et ses conseils lui ont permis de mieux résister à la difficile vie des camps. Il écrivait à sa famille du camp de Mer [3] où il « avait toujours sa veste de Bergerac » : « ici on manque de tout et bientôt ce sont les hommes qui manqueront ». Pierre Jouanel n'a pu trouver dans les paroles de son frère qu'une motivation supplémentaire dans l'exécution de sa tâche.

Guerre de 1870

Quelle est la situation à Sarlat au moment où commence la guerre ? J.-J. Escande n'en dit que quelques mots dans son *Histoire de Sarlat* [4] :

> « Une multitude de Sarladais prirent part à la triste guerre de 1870 ; beaucoup, parmi lesquels des jeunes gens d'avenir, furent tués ; un grand nombre furent faits prisonniers à Sedan et à Metz ; d'autres devaient mourir plus tard des suites des maladies qu'ils contractèrent pendant cette campagne. […] Les Allemands avançaient toujours vers le midi et on prévoyait qu'ils pénétreraient bientôt en Périgord. La Garde Nationale fut réorganisée pour la défense de la ville ».

Noël Becquart signale un certain nombre d'ouvrages sur la guerre de 1870 dans son *Inventaire des Archives départementales*. L'introduction de la section R cite entre autres *L'année terrible à Sarlat* par le docteur Duburau. J'ai longtemps recherché cet ouvrage avant de prendre conscience de l'erreur typographique : Il fallait comprendre que Duburau était Debidour ! J'ai pu enfin trouver l'ouvrage lui-même [5] aux États-Unis via Amazon. Je m'en voudrais de ne pas citer sur ce sujet la communication de Pierre Aublant et M^me^ R. Blancherie [6] tirée des correspondances de la famille Debidour. En réalité cette plaquette, seul document qui soit exclusivement consacré à cet épisode de l'histoire locale, est un journal écrit par Charles et Henri Chambon allant du 15 juillet 1870 au 25 mai 1871. Ces notes ont été publiées par Antonin Debidour, sous le nom de *L'année terrible à Sarlat* [7] après une première publication dans le journal *L'Information Sarladaise*. Leurs écrits permettent de connaître la vie de la cité sarladaise au rythme des événements

3. Donc avant Coulmiers.
4. Escande, 1936.
5. Bien plus tard, je l'ai trouvé dans le tout nouvel inventaire informatique de notre fonds !
6. Blancherie et Aublant, 1974.
7. Debidour, s. d.

et des dépêches. Commerçants et industriels, membres de la chambre de commerce locale, les frères Chambon y expriment, avec une certaine hauteur de vue, les sentiments de notables éclairés attachés avec passion au destin de leur ville et à celui de leur patrie. Ils y consignent la création le 7 septembre 1870 d'une garde nationale divisée en deux parties, « la première composée de volontaires que l'on désignera sous le nom de volontaires de 70, et la seconde de gardes nationaux sédentaires ». Après la désignation de l'état-major quelques jours plus tard, ils expriment leur crainte que « l'ordre public ne soit pas suffisamment garanti par ces divers choix et que le désir de parader un peu ne détermine ces messieurs à fatiguer le zèle de la garde nationale par des convocations intempestives. Ce serait un malheur ». Cette réflexion montre leur clairvoyance.

Le gouvernement avait prévu cette situation. Il prend début octobre un décret par lequel tous les hommes de 20 à 40 ans sont mobilisables et ont vocation à être incorporés dans l'armée. Le recensement se fait très rapidement ensuite (mi-octobre). Pierre Jouanel, mobilisé dès la fin de septembre, va entrer modestement dans l'histoire de Sarlat lorsqu'il sera élu « par ses pairs » pour diriger la Garde nationale mobilisée. Il reçoit alors le grade de commandant dans cette structure purement militaire à la différence des autres « Gardes nationales » qui sont des structures d'initiative citoyenne et de type paramilitaire. Pierre Jouanel n'a pas rédigé le récit de cette période de sa vie, mais a laissé quelques documents et des correspondances, permettant de préciser son déroulement.

Bien avant d'avoir reçu sa commission de chef de bataillon, il a été préparé à exercer sa fonction à Périgueux sous les ordres d'un commandant supérieur qui y résidait et s'était équipé dans le commerce local. Sa montée en grade expéditive se justifiait par le fait que l'armée avait perdu tous ses cadres. Localement, il est placé sous l'autorité du lieutenant-colonel Taverne qui réside à Domme d'où il exerce son commandement sur les unités de Sarlat, Domme et Carlux. Sa tâche est de rassembler la nouvelle unité, sélectionner l'encadrement, veiller à l'équipement des recrues et leur donner les fondamentaux de la formation militaire [8].

Dans un premier temps, il faut reconstituer une structure donc trouver des cadres. Avant de parvenir à l'organisation finale, on procède à une première sélection d'officiers et de sous-officiers. Le choix porte sur d'anciens

8. Cette organisation se différenciait de celle des guerres de la Révolution où l'armée se trouvait composée de deux éléments absolument distincts : les troupes de ligne et les volontaires nationaux. Les premières provenaient des vieux régiments de la monarchie qui ne portaient plus les noms de leurs provinces ou leurs dénominations nobiliaires. C'étaient des troupes expérimentées qui avaient gardé leurs esprit de corps avec tout ce que cela comporte. Les volontaires nationaux étaient la partie active des gardes nationales de France, troupes qui, selon certains auteurs, s'étaient montrées parfois indisciplinées et peu douées pour le respect des règles militaires demandant discipline et abnégation. Aussi la Convention avait-elle amalgamé ces troupes en 1793 pour former des « demi-brigades de bataille » composées d'un ancien régiment pour deux bataillons de volontaires. Ce qui avait donné d'excellents résultats. Mais en 1870, la France n'avait plus d'armée.

militaires dont le nombre insuffisant est complété par des volontaires. Parmi ces derniers, certains exigeaient, parfois avec véhémence, de figurer sur la liste des officiers, même s'ils ne savaient pas lire. « Pressentis » tout de même (la logique républicaine est de règle), ils sont, comme les autres, convoqués à Périgueux pour recevoir leurs équipements. On exige alors qu'ils en donnent une décharge manuscrite. Une vingtaine ne pourront la fournir et seront ainsi éliminés. Simple et efficace ! Le 13 novembre, le journal des frères Chambon relate que : « M. Brossard, fait reconnaître M. Jouannet [9] [par les gardes mobilisés] ». Le texte ajoute : « Jouannet, commis greffier, ancien sergent major de la Ligue, est un brave et digne garçon, un homme de devoir qui a le plus grand désir de bien faire et qui arrivera dans peu de temps à faire un officier supérieur très solide ».

Élu comme au temps des armées révolutionnaires, le commandant Jouanel ne sera pas le seul à bénéficier d'une promotion rapide rendue nécessaire par les circonstances. Le capitaine de la 1re compagnie Henri Laflaquière qui était caporal au 72e [10], son adjoint le sous-lieutenant Cibot Antoine était soldat au 74e. Le capitaine de la 2e compagnie Pierre Bouysonnie était voltigeur dans la Garde impériale et son adjoint le lieutenant Géraud Beyne soldat au 81e. À la 3e compagnie, le capitaine de Molènes est un ancien brigadier de l'artillerie de marine comme son adjoint le lieutenant Jean Bouyssou. La 4e compagnie est commandée par le capitaine Pierre Delsout ancien soldat au 6e Hussard, il a pour adjoint le lieutenant Germain Baillard qui avait eu le même grade que lui antérieurement. À la 5e compagnie, le commandement est assuré par le capitaine Louis Maraval, ancien sergent au 65e de ligne, assisté du lieutenant Armand Rivaillé, ancien soldat du 72e. La 6e compagnie dépend du capitaine Gaston du Pouget, ancien soldat zouave de la Garde, ainsi que son adjoint le lieutenant Léon Buffard [11]. Tous exécuteront leurs fonctions avec dévouement et avec l'expérience de longues années de service actif. D'ailleurs, l'encadrement inférieur a fait l'objet de promotions comparable afin de créer un encadrement disposant d'assez d'expérience pour faire fonctionner les unités. C'est ainsi que, partant du niveau de soldat, on se retrouve suivant le cas sergent ou caporal.

Cie	Grade	Noms et Prénoms	Ancienne unité
1re	Sergent	Denys Charles	74e
1re	Sergent	Lacroix	
2e	Sergent	Laflaquière	
2e	Caporal	Pomarel	

9. Il est clair qu'ils ne se connaissaient pas personnellement.
10. Par 72e entendez 72e régiment de ligne etc.
11. Voir plus loin le tableau du logement des officiers qui indique leur grade d'origine.

3e	Caporal	Daubige	65e
3e	Sergent	Véziat Jean	84e
4e	Sergent	Cros	
4e	Sergent	Arbelot	
5e	Sergent	Pons	
6e	Sergent	Rivaillé François	24e
6e	Sergent	Deltreil	
6e	Sergent	Calès	
7e	Sergent	Peyvandron Jean-Baptiste	2e Zouave
7e	Sergent	Chastrusse Georges	23e
7e	Sergent	Chaumet Antoine	23e

Néanmoins, le nouveau commandant P. Jouanel regrette le faible niveau d'instruction de l'encadrement. C'est sans doute la raison pour laquelle un certain nombre d'anciens soldats resteront simples gardes, à moins que ce ne soit leur choix. Son passé dans l'enseignement et l'expérience de Périgueux lui servent pour faire sa sélection finale. Il juge de l'orthographe et des connaissances militaires de base en organisant une « interrogation écrite » sur le thème du règlement des manœuvres militaires. On peut imaginer qu'il y a eu des déçus mais l'encadrement reconnu par la hiérarchie comme par les troupes est constitué. Tous les officiers ont une expérience militaire qui témoigne de leurs capacités de meneurs d'hommes, d'une certaine habitude du commandement ou au moins d'une certaine volonté d'avoir des responsabilités. Certains gradés potentiels ont refusé de les prendre, d'autres demandent d'un commun accord une permutation des grades qui leur ont été attribués.

Aidé par son nouvel encadrement, il rassemble les effectifs ce qui est loin d'être facile. Des différences apparaissent entre les prévisions de la hiérarchie de Périgueux et les effectifs constatés : alors qu'à Périgueux le commandement attendait 916 hommes, il n'en trouve que 815 sur la situation qui lui a été transmise. Il s'en étonne le 17 décembre en réclamant un état de ces hommes manquants. Presque toujours il s'agit d'erreurs matérielles, mais 84 hommes n'ont pas répondu à l'appel dont quelques-uns pour des raisons légitimes. Par exemple à Saint-Cybranet, un conseiller municipal par ailleurs sergent de la Garde nationale s'oppose au départ de son fils s'il ne reçoit pas une solde d'un sou par jour. Il va jusqu'à le menacer de lui interdire à tout jamais l'accès à la maison paternelle proférant cette menace alors que le jeune homme a déjà rejoint les rangs de ses camarades. Le capitaine de Molène rapporte ce comportement et ajoute qu'on a entendu dans cette commune des individus, les mêmes dit-il, pousser des cris de « Vive l'Empereur » et même de « Vive les Prussiens ». Il est clair qu'on a moins d'enthousiasme qu'au moment de la Révolution. Cela se comprend dans un pays habitué au tirage au sort de ses futurs soldats. Cependant, à travers ces documents, on peut dire

qu'à Sarlat se trouve à un niveau égal le souffle d'épopée et l'ardeur exprimée par le sergent Géraud à Bergerac. Plusieurs lettres en témoignent. Beaucoup de correspondances sont rédigées par les intéressés dans le but de trouver une affectation militaire plus adaptée à leurs connaissances militaires ou pour rejoindre au plus vite l'unité où ils pourraient se rendre utiles. Léon Gendre, modeste garde national mobilisé à Belvès, écrit :

> « Quoique mes capacités militaires ne soient pas très développées, je me trouve cependant le seul dans ma compagnie qui ait du service, officiers, sous-officiers et caporaux n'en ont pas la moindre notion. Où pouvons nous en arriver avec une telle organisation, je me le demande… J'ai recours à vous pour vouloir bien me faire accorder une permutation ».

Trouver une juste affectation n'est pas toujours évident ni pour les intéressés, ni pour l'encadrement. Le sergent major Lamonzie, de la deuxième compagnie, est d'accord avec le sergent Peyrot pour permuter de grade parce que les tâches de l'un sont plus dans les compétences de l'autre. À Montignac, une nomination pose un problème savoureux au capitaine qui écrit : « Mon cher collègue, Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de m'offrir une charmante cantinière. Je serais très heureux de pouvoir l'accueillir mais j'en ai déjà accepté une qui offre toutes les garanties désirables. » La correspondance ne révèle ni les modalités du recrutement ni ce qu'est devenue cette surnuméraire dont le sort a été arbitré, je suppose, de la manière la plus réglementaire ! À Sarlat, on a recruté un cantinier, un certain François Dublange, originaire de Sainte-Mondane. Lorsqu'il est avisé de cette nomination, il en est ravi et sait le dire : « J'accepte l'honorable offre faite par mon commandant d'être cantinier dans son bataillon. Je prie mon commandant d'agréer les hommages d'un tout dévoué serviteur ». Ce jeune homme était sans doute efficace dans son travail à la 6e compagnie et très sympathique. Pas sot non plus, car peu de temps après, il fait valoir avec la même gentillesse, qu'étant jeune marié, sa femme âgée de 22 ans pourrait, elle aussi, devenir cantinière. Accordé. Lorsque la démobilisation arrive, il demande alors un certificat de bonne conduite afin de devenir garde champêtre.

La réalité de la mise en place du service de la troupe s'exprime également dans les courriers, parfois pittoresques. Ainsi Me Pénard, notaire à Sarlat et caporal dans la garde, a été convoqué à la réunion de sa compagnie sur la place de la Liberté à 4 heures du soir le 24 septembre 1870. Il écrit, pour indiquer au commandant qu'il est au regret de ne pouvoir s'y rendre, « car à cette heure là son étude n'est pas fermée » ! Après tout, les médecins et pharmaciens, d'abord mobilisés comme tout un chacun, furent ensuite dispensés des exercices militaires. Plus délicat à traiter le cas d'un séminariste dont la lettre peut faire sourire aujourd'hui mais non à ce moment-là (27 octobre 1870) :

« Monsieur, Vous me requérez pour la garde mobilisée mais je ne sache pas qu'on ait porté un décret pour requérir les séminaristes du département. Jusqu'ici j'ai été dispensé comme séminariste si je ne peux plus jouir de ce droit, ayez la bonté de me donner connaissance du décret qui l'abroge. S'il existe, je ne refuse pas le service et je me rendrai comme les autres. Ayez la bonté de me donner une réponse décisive. Votre dévoué serviteur ».

Cette correspondance posait un problème sensible en des temps de renouveau des ardeurs révolutionnaires à savoir : les ecclésiastiques sont-ils mobilisables ou non ? La question a été soulevée publiquement à Sarlat par des politiciens locaux. La réponse – très administrative – est écrite en marge : « 1° produire ses titres au sous-préfet 2° ou se rendre aux exercices ». L'abbé Simon Poulange a dû s'enquérir ailleurs de la conduite à tenir.

Pour finir, cette correspondance assez significative du désir de servir :

« Je vous écris deux mots à la hâte pour vous prier de me donner quelque protection. Je vous prierai de remarquer que peut-être je suis le seul volontaire des mobilisés à cet effet je vous prierai de ne pas m'oublier ».

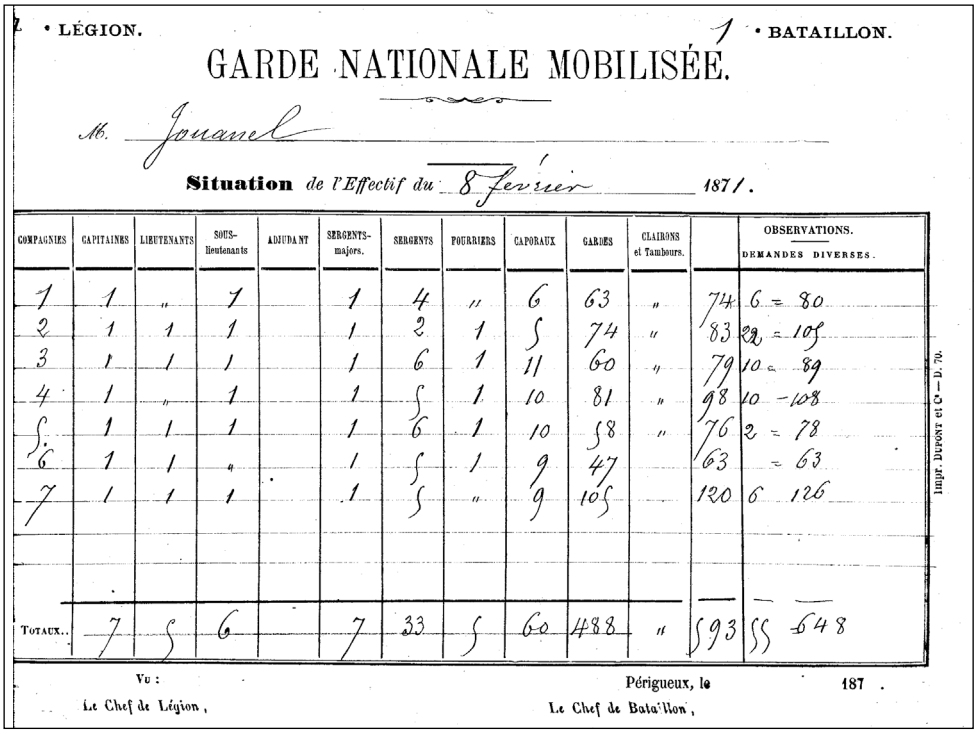

2 • LÉGION. 1 • BATAILLON.

GARDE NATIONALE MOBILISÉE.

M. Jouanel

Situation de l'Effectif du 8 Février 1871.

COMPAGNIES	CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-lieutenants	ADJUDANT	SERGENTS-majors.	SERGENTS	FOURRIERS	CAPORAUX	GARDES	CLAIRONS et Tambours.		OBSERVATIONS. DEMANDES DIVERSES.
1	1	"	1		1	4	"	6	63	"	74	6 = 80
2	1	1	1		1	2	1	5	74	"	83	22 = 105
3	1	1	1		1	6	1	11	60	"	79	10 = 89
4	1	"	1		1	5	1	10	81	"	98	10 = 108
5	1	1	1		1	6	1	10	58	"	76	2 = 78
6	1	1	"		1	5	1	9	47		63	= 63
7	1	1	1		1	5	"	9	105		120	6 126
Totaux..	7	5	6		7	33	5	60	488	"	593	55 648

Vu :
Le Chef de Légion,

Périgueux, le 187 .
Le Chef de Bataillon,

Impr. Dupont et Cie — D. 70.

Fig. 1.

À la fin de cette période, les effectifs de l'unité de Sarlat apparaissent dans le document ci-contre (fig. 1) [12]. Le taux d'encadrement élevé se justifie par le faible niveau des connaissances des recrues.

Le casernement des effectifs

Le casernement de cette troupe à Sarlat n'est pas facile à organiser. Le logement des hommes de troupe n'est pas évoqué directement. Par contre celui des officiers, les seuls dont Pierre Jouanel parle, se fait avec les moyens dont chacun dispose comme en témoigne l'état des logements et des pensions des officiers figurant sur le document suivant :

Cie	Noms	Grade	Ancien grade	Logement	Pension
	Taverne	lieutenant-colonel		Maison de Malleville	à son domicile
	Maraval Charles Austin	capitaine adjudant major	Sergent 17e		
	Brossard de Marsillac	sous-lieutenant habillement			
	Faure Armand	lieutenant trésorier	Sergent 17e		
	Tariote	médecin	Sergent 17e		
	Barrat Charles	adjudant	Sergent 17e		
	Jouanel Pierre	commandant	Sergent-fourrier 53e	Côte des Pénitents Blancs	à la Madeleine
1re	Laflaquière Henri	capitaine	Caporal 74e	Bd Ney	Chez sa mère
1re	Cibot Antoine	sous-lieutenant	Soldat 74e	Rue J.-J Rousseau	Chez sa mère
1re	Bouyssonnie Pierre	capitaine	Voltigeur garde Imp.	Auberge Selve	Auberge Selve
2e	Beyne Géraud	lieutenant	Soldat 81e	Auberge Laflaquière	Auberge Laflaquière
2e	Barrhin Pierre	sous-lieutenant	Soldat 81e	Auberge Selve	Auberge Selve
2e	Segurel Antoine	capitaine	Soldat 64e	Hôtel de France	Hôtel de France
3e	Bouyssou Jean	lieutenant	Brigadier Artillerie de Marine	Auberge Boil	Auberge Boil
3e	Aussel Pierre	sous-lieutenant	Idem	Chez M. Recors	Hôtel de France

12. Dont la dernière colonne n'est pas très explicite.

Cie	Noms	Grade	Ancien grade	Logement	Pension
3e	De Molènes Jean-Jacques Victor	capitaine	Idem	à la Madeleine	à la Madeleine
4e	Baillard Germain	lieutenant	Idem	idem	idem
4e	Laval Pierre	sous-lieutenant	Idem	à la Madeleine	à la Madeleine
5e	Delsout Pierre	capitaine	Soldat 6e Hussard	Hôtel de France	Hôtel de France
5e	Rivaillé Armand	lieutenant	Soldat 72e	idem	idem
5e	Eymard Baptiste	sous-lieutenant	Idem	idem	idem
6e	Buffard Léon	lieutenant	Soldat Zouave de la Garde	idem	idem
6e	Maraval Louis	capitaine	Sergent 65e	idem	idem
7e	Du Pouget Gaston	capitaine	Soldat Zouave de la Garde	Mazeroy cafetier	idem
7e	Lespinasse Pierre	lieutenant	Soldat 23e	Rue de Liège	idem
7e	Pecheyrand Joseph	sous-lieutenant	Idem	Rue du Barry 16	idem

La vie de garnison

Les compagnies logées et formées en unités équilibrées, il faut organiser la vie militaire, exercices et gardes. J.-J. Escande dans son *Histoire de Sarlat* [13] écrit au sujet de l'activité des Mobiles : « Ils allaient manœuvrer, comme les gardes nationaux, sur la Grande Rigaudie ; l'hiver était rude et le froid intense rendait leurs exercices très malaisés ». Le lieutenant-colonel insiste depuis Domme pour que l'entraînement se fasse même par temps de neige afin que les hommes maîtrisent les bases du métier militaire. Il recommande quand même les exercices qui peuvent se faire en intérieur comme l'apprentissage du pliage des tentes et couvertures. Il souhaite que les exercices soient faits en pantalon civil afin d'épargner les uniformes. Précaution d'un homme d'expérience, ferme mais humain, qui concluait ses lettres à son commandant en lui « serrant la main » et même par « ses sentiments affectueux ».

La nécessité d'organiser des gardes de nuit entraîne certaines difficultés. Vivre au rythme de la garnison lorsqu'on est à deux pas de son domicile, de son épouse, de ses enfants n'est pas chose facile. Il faut pourtant que le service se fasse avec sérieux. On va jusqu'à employer la méthode forte pour aller chercher chez eux les personnels qui sont réticents à effectuer leur service. Parfois cela ne va pas sans protestations ni sans heurts. C'est le cas de Maurice

13. Escande, 1936, p. 466.

Boyer qui n'était pas à son poste pour la garde de nuit. Le caporal chef de poste, exécutant les ordres à la lettre, va chez lui et le sort de son lit manu militari. L'affaire va faire un peu de bruit car l'intéressé dit avoir des raisons de ne pas se rendre à la salle de police « à cause d'une fluxion aux dents [et qu'] il avait cru nécessaire de se mettre au lit » bien qu'il n'ait pas vu de médecin auparavant. Il ajoute : « à peine ai-je été dans ma chambre qu'une patrouille a envahi ma maison ». Le caporal chef de poste l'a saisi à la gorge et ses hommes ont même brisé une lampe.

Incident plus grave, au domicile du commissaire de police Charles Largier [14]. Le 7 janvier 1871, le clairon vient au premier étage de la maison où il habite pour entraîner ses élèves sans avoir reçu aucune autorisation pour y entrer. Non seulement ils se livrent à leurs exercices mais ils le font en « marquant le pas » ébranlant le plancher de la maison qui était fort ancienne, injuriant en outre le fonctionnaire en des termes que celui-ce se refusait à rapporter dans sa plainte auprès du commandant. Les frères Chambon, qui n'étaient pas au courant des faits, s'étonnent dans leur journal :

> « Pour la première fois depuis longtemps, depuis la création du tribunal peut-être, il n'y a pas eu d'audience de police correctionnelle, pas une affaire ce jour là. Les coquins feraient-ils grève ? Les uns le disent, les autres rejettent sur la paresse notoire du procureur de la République le chômage inusité du tribunal ».

Ce mystère est maintenant éclairci : comme ils ont pu l'apprendre plus tard, le commissaire de police (qui faisait alors fonction de procureur de la République), profondément contrarié par le comportement du clairon, n'avait pas trouvé la force d'aller siéger au tribunal le lendemain. L'affaire alla tout de même assez loin pour que le maire Selves rédige le 3 février suivant une attestation de bonne conduite à l'unité dans son ensemble pour la justifier « en haut lieu ». À travers ces papiers, il semble que, de manière habituelle, la discipline était appliquée avec une assez grande sévérité et les sanctions rigoureuses. Il n'y a pas de trace des tensions qui se sont produites fin janvier, pour contester certains cas de réforme attribués par la troupe au favoritisme.

En plus de former les hommes aux rudiments de l'infanterie, il faut encore fournir des effectifs à d'autres armes comme l'artillerie ou la cavalerie. En janvier 1871, le commandant supérieur écrit de Périgueux que l'effectif des éclaireurs à cheval devant être porté à 125, il doit prélever dans le bataillon de Sarlat une trentaine d'hommes. Afin de les sélectionner, il envoie le capitaine Brousseaud dont la tâche n'était pas facile pour trouver des cavaliers. En effet, quelque temps avant, six hommes retenus pour le premier régiment de mobiles à cheval ont été renvoyés à Sarlat. Motif : « Ces hommes ne connaissent

14. Si je lis bien son nom.

pas le cheval ». Pourtant, le commandant Jouanel lui-même a dû se mettre à l'équitation au prix de combien d'hésitations pour le choix de la monture ! De petite taille et âgé de 36 ans, Pierre Jouanel, jusqu'ici résolument fantassin dans sa carrière militaire, a dû céder à la nécessité. Non sans doute pour la gloire des défilés, mais en raison de ses nombreux déplacements vers Périgueux, Limoges et ailleurs. En effet, le chemin de fer s'arrêtait à la station des Eyzies, la voie se terminait au débouché du tunnel. Le pont sur la Vézère n'existait pas [15] et il restait 17 km à faire. L'heureuse élue a été une jument de dix ans du nom de Méduse sur laquelle il paraît qu'il ne réussit jamais à avoir vraiment grande allure !

L'équipement

L'équipement normal des recrues doit être rassemblé. Très hétéroclite au début, il doit suffire à la formation. En décembre (le 22), il manquait encore 411 fusils Springfield à piston, modèle choisi pour continuer la guerre. Le 23, le commandant signale l'arrivée de l'habillement, des couvertures et des tentes, juste après que le capitaine Maraval eut écrit : « dans ma compagnie j'ai un grand nombre d'hommes mal habillés, misérables et à 32 km de Sarlat ». Le 10 janvier, 6 ou 7 hommes ne sont pas encore habillés étant de trop grande taille. Si les uniformes viennent de Périgueux [16], les souliers, les bidons, les petits quarts et gamelles sont fabriqués sur place puis approuvés par une commission d'officiers, ce qui prend du temps. Pourtant, par un effort extraordinaire, le bataillon quitte Sarlat le 3 février pour Châteauroux correctement équipé. Pour les effectifs restés sur place, beaucoup d'équipements manquaient encore à la fin de la guerre si l'on en croit une correspondance par laquelle le commandant signale au général [17] que le bataillon est équipé de fusils Springfield à piston, mais que manquent : fourreaux de baïonnettes, sacs à malice avec brosse, boites à graisse, fil et aiguilles et quelques bouchons de fusils. Début mars, peu avant la conclusion de la paix, les pièces d'artillerie n'ont pas encore été livrées. La cavalerie vient à peine d'être dotée de ses chevaux et de ses équipements.

Le but initial étant de barrer la route à d'éventuelles velléités de progression ennemie, toute cette peine aurait-elle été vaine ? On peut quand même penser que sans cela et si imparfaits qu'aient pu être les efforts de la garde mobilisée et de son encadrement, la fin de la guerre n'aurait pas été la même. Certains de ces mobilisés ont pourtant prouvé leur valeur patriotique ayant quitté Sarlat pour des unités combattantes. D'autres, à peine dégrossis militairement, ont fait mouvement vers le nord dans des conditions d'inconfort

15. Je tiens ce détail de Pierre Jouanel son petit-fils.
16. Chose très critiquée par les frères Chambon qui les trouvent au début de la guerre tout à fait inadaptés.
17. En réponse à sa correspondance du 7 février.

telles que l'encadrement ne maintenait la discipline qu'avec difficulté. En témoigne la correspondance du capitaine Laflaquière qui était cantonné à Châteauroux. Malade, il écrit :

> « Malgré la fatigue que je ressens ces jours-ci j'ai voulu, comme vous me l'aviez dit, me rendre à la Cie pour le service prescrit par le tableau de service journalier. Je vous rends compte que m'étant rendu au logement des hommes je n'ai trouvé que quelques uns d'entre eux qui m'ont dit qu'ils étaient malades ou commandés pour la corvée du pain. J'aime à croire que le rapport aura été mal compris par eux, mais ce qui m'a le plus surpris c'est de ne rencontrer parmi eux aucun sous-officier ».

L'annonce de la paix arrive le 5 mars. Le lieutenant-colonel Taverne était alors à Limoges à La Jonchère. Il ordonne le retour des mobilisés [18] afin d'être désarmés à Limoges. Le tout fut suivi d'un « retour dans les foyers » très désordonné pour la quasi-totalité des effectifs. L'organisation militaire est également liquidée dès le 6 mars. La défaite comme la signature de la paix se sont faites avec une soudaineté qui a pris tout le pays par surprise. Il ne faut donc pas s'étonner que les recrues arrachées à leurs foyers, entraînées à Sarlat par des froids sibériens et dans la neige, puis déplacées vers le nord sans avoir eu l'occasion de montrer leur valeur, ne soient pas rentrées très satisfaites et se soient montrées parfois agitées après leur retour. P. Jouanel, de son côté, put reprendre ses activités au tribunal civil avec la satisfaction du devoir accompli. Bonne nouvelle pour Ludovic Sarlat qui lui avait écrit peu après sa mobilisation :

> « Cher commandant,
> Vous faites bien défaut au Greffe. […] J'ai perdu de vue une partie de la besogne, et je vais me trouver moi-même un peu neuf, surtout en ce qui concerne le travail du Rôle. Je vous demanderai une leçon quand j'aurai le plaisir de vous voir. »

Marié en 1872, P. Jouanel décédera prématurément en 1889, après une vie bien remplie. Son fils Gilbert, Pierre, André Jouanel, élève au collège Saint-Jean puis avocat à Sarlat, sera ensuite avoué à Bergerac. Membre de la SHAP à 20 ans, il en sera vice-président pendant de très nombreuses années.

J.-P. N.

Bibliographie

Blancherie R. et Aublant Pierre, 1974. « Deux Périgourdins de leur temps. Lettres d'Antonin Debidour et de son père pour servir à l'histoire de la guerre de 1870-1870 et de la Commune de Paris », *BSHAP*, t. CI, p. 95-131.

Corneille Hippolyte, 1941. « Lettre sur la bataille de Solférino (2 juillet 1859) par H. Le Sage », *BSHAP*, t. LXVIII, p. 79 et suiv.

18. Ils font étape à La Châtre.

DEBIDOUR Dr, s. d. *L'année terrible à Sarlat*, Sarlat, imprimerie Lafaysse.
ESCANDE Joseph, 1936. *Histoire de Sarlat*, Sarlat, imprimerie Lafaysse.
GÉRAUD Émile, 1904. *Les Mobiles de la Dordogne*, Bordeaux, éd. Féret.
LAGRANGE Jacques, 1992. *La vie en Périgord sous Napoléon III*, Périgueux, éd. Pilote24.

Annexe

État nominatif de Messieurs les officiers, sous-officiers et caporaux composant les cadres constitutifs de la 4e Légion

Jouanel Pierre Chef de Légion — MM Taverne Lieutenant-colonel — Faure Pierre
Maraval Austin Capitaine adj major — Reynal Médecin major de 1re classe — Brossard de Marcillac
Barrat Charles Adj sous-officiers — Lacroix Emile Antoine

Grades	1re Cie	2e Cie	3e Cie	4e Cie	5e Cie	6e Cie	7e Cie
Capitaines	Laflaquière Henri	Bouyssonnie Pierre	Ségurel Antoine	de Molènes J. J. Victor	Delsout	Maraval Louis	Du Pouget
Lieutenants	idem	Beyne Géraud	Bouyssou Jean	Idem	Rivaillé	Buffard	Lespinasse
Sous-lieutenants	Cibot Antoine	Barrain Pierre	Aussel Pierre	Laval Pierre	Eymard	Idem	Pécheyrand
Sergents Majors	Fauvel Firmin	Peyro Guillaume	Delbec	Roufinet Pierre	Cabanel Pierre	Gigounoux Emile	Chaumel Cyprien
Sergents	Lacroix Urbain	Laflaquière Louis	Galant Jean	Arbelot Jean	Courbès Pierre	Saillol Marc	Gagnebé Aristide
	Gaillard Prosper	Lebon Fanton	Rouzié Jean	Delpech Firmain	Chambon Jean	Calès Edouard	Chastrusse
	Borie Pierre Jules	Constant Pierre	Gascou Raymon	Maury Denis	Pons Pierre	Julie Pierre	Georges
	Denis Charles	Rol Charles	Véziat Pierre	Cros Antoine	Fayolle Jean	Deltreil Jean	Izan Jean
							Chaumet Antoine
Fourriers	N	Vilatte Madien	Perrier	Lescalmels Jean cadet	Grézis Guillaume	Soulié Elie	Tréfeil Léger
Caporaux	Gibert Louis	Tache Pierre	Daubige François	Lassignardie Jean	Sépière Bernard	Buffard Pierre	Maure Antoine
	Bretenet Simon	Razat Jean	Pouzarque Jean	Delpech Jean	Lespinasse Pierre	Baptiste	Peytavit
	Sirey Louis	Chanet Jean	Lespinasse	Dalbavie Jean	Prot Antoine	Prunis Jean Castel	Ségalard Cadet
	Camposieux	Desplat Jean	Léonard	Marange Jean	Soubviou Antoine	Cluzel Raymond	Malevergne Jean
	Léger	Pomarel Jean	Meyre Jean	Lassignardie	Mazel Jean	Delguel Jean	Gatignol Fanfan
	Veyssié Firmin	Lacroix Jean	Valette Jean	Bertrand	Lassignardie Jean	Prunis Pierre	Delmas François
	Leyris Julien	Chapoulié Benoit	Julien Jean-	Marty Marc	Ténèze Jacques	Saillol Pierre	Couderc Joseph
	Ruffin Albert	Lionnet Raymond	Baptste	Lescalmel Etienne	Mazet Léonard	Terral Pierre	Marcou Mathieu
	Idem		Bouyssou Pierre	Cros Pierre		Vielmont	

Joel White McPherson, un aviateur américain dans le Maquis périgordin

De son crash en Charente à sa capture en Dordogne

par Jean-Pierre DUHARD

Après avoir reconstitué, pour notre Bulletin*, les conditions de l'appendicectomie de l'Américain McPherson à Périgueux* [1]*, l'auteur a fait une enquête minutieuse pour comprendre comment cet homme était arrivé en Dordogne. C'est cette histoire extraordinaire qu'il nous raconte ici ; c'est aussi un témoignage passionnant de la vie dans les Maquis périgordins, vue par un Américain, au cours du premier semestre 1944 (le comité de rédaction).*

Joel White McPherson naît le 12 mars 1918 à Vance (Alabama), second enfant de Lewis Neal McPherson (1886-1965) et de Kate Maye White (1892-1974) : le lendemain, son frère, âgé d'à peine deux ans, meurt d'une cause non connue. Il a onze ans lorsque survient le krach boursier du 24 octobre 1929,

1. Duhard, 2016.

responsable de la « Grande dépression » qui plonge l'Amérique dans la récession et fait vivre à Joel McPherson, et tant d'autres, une enfance de pauvre.

On le retrouve à 23 ans, diplômé de la High School et travaillant dans une entreprise américaine de chemin de fer, quand survient le 7 décembre 1941 l'attaque japonaise sur Pearl Harbor. La conscription y est rétablie et le pays fait appel aux volontaires. Comme un très grand nombre de jeunes Américains, il y répond et choisit de s'engager dans l'aviation (*United States Air Force*, USAF) le 27 janvier 1942, à Fort Hayes (Columbus, Ohio, matricule 15074789) pour la durée de la guerre plus six mois [2].

La période passée en France par Joel White McPherson [3] va du 29 janvier au 16 juin 1944 ; il séjourna la majeure partie de son temps dans le Maquis, avec une brève incarcération par les Allemands en mars. Beaucoup de détails ne concernant pas cette période ont été volontairement omis pour ne pas alourdir le texte.

Une longue quête

Sachant qu'il avait été en contact avec des groupes de résistants périgordins, nous avons débuté notre enquête en 2015 par des recherches bibliographiques en France, puis aux États-Unis, y trouvant des renseignements peu nombreux, dont certains erronés, comme nous pûmes le constater par la suite [4]. Nous avons consulté les ouvrages d'historiens locaux (J.-J. Gillot et G. Penaud [5]) et d'autres publications traitant de l'USAF pendant la seconde guerre mondiale, fouillé dans les réseaux généalogiques, visité différents blogs [6], cherché dans les archives de la *Social Security Administration* [7], enfin dans celles, déclassifiées depuis 2010, de l'USAF à Washington [8].

C'est dans ces dernières que nous avons trouvé un épais dossier de plus de cent pages, jusque-là classé « *secret* », « *restricted* » et « *confidential* », concernant son aventure en France, et qui nous a permis de retracer son

---

2. *« Enlistment for the duration of the War or other emergency, plus six months, subject to the discretion of the President or otherwise according to law ». « Enlistment date : January, 27th 1942 - Army branch : Air Corps - Army serial number : 15074789. »* (extrait du dossier classé secret : *Questionnaire for service personnel, Report n° 849)*.
3. Nous l'abrégerons en Joel W. McPherson ou J. McPherson, comme il est d'usage aux États-Unis. Il était surnommé « Joe ».
4. Nous avons relevé des erreurs : de date pour son crash (28 janvier au lieu de 29), sur son affectation (Belgique au lieu d'Angleterre), sur la durée de son emprisonnement (170 jours au lieu de 18).
5. Nous remercions ces deux auteurs, pour les réponses apportées à nos questionnements, et les relecteurs de ce texte : Jean-Jacques Gillot et Patrice Rolli.
6. *Aviation trail, American air museum in Britain*, *252nd Fighter group association*, *USA eighth Air Force in WWII*, *Eighth Army Air Force Historical Society*, *Littlefriend*s, etc., ainsi que : *resistancefrancaise.blogspot.fr, francecrash39-45.net*, etc.
7. *Social Security number* (SSN) : 283-05-8069 (*indicating Ohio*).
8. Nous sommes redevables à Jean-Paul Favrais de nous avoir indiqué comment accéder à ces archives.

histoire. Nous avons eu accès à la fois au « *MACR 2124* » (*missing air crew report*) et au « *E & E report 849* » (*escape and evasion report* [9]). Le premier concernait sa disparition, le second les récits manuscrits [10] et dactylographiés de son « *evasion in France* ». Nous avons également pris connaissance d'une soixantaine d'autres dossiers (parmi des milliers), notamment de ceux des aviateurs cités par McPherson dans ses récits, ou ayant vécu une expérience analogue à la sienne.

À partir d'adresses anciennes, nous avons tenté de contacter par courrier la famille de Joel McPherson. Sans succès, jusqu'à chercher son nom dans les registres des cimetières de son dernier domicile à Winter Haven (Floride). Par chance, une Donna McPherson, « passeuse de mémoire » et non-parente, avait mis sur le Net une photographie de sa tombe et son adresse électronique, et cela nous a conduit à son fils Dean. Trente-cinq ans après le décès de son père, il nous écrivait :

> « March, 2nd 2016. Thank you very much for your interest in my Dad's story. I always felt it was one that should be told [...] Dean McPherson, only son of Joel McPherson. (Merci beaucoup de votre intérêt pour l'histoire de papa. J'ai toujours trouvé qu'elle était de celle qui devrait être racontée [...]. Dean McPherson, le seul fils de Joel McPherson).

Il nous a dès lors confié tous les documents en sa possession, complétant ceux connus, et permettant de retracer son histoire.

Joel McPherson avait raconté son aventure bien des fois, avec des variantes selon le public : dans un rapport début août 1944 concis mais précédé de brouillons manuscrits plus détaillés (fig. 1), destiné au *Military Intelligence Service* (MIS) [11] ; des fragments de récits livrés à la presse après son retour chez ses parents à Lakewood (Ohio) en octobre 1944 ; ce qu'il racontait à ses camarades pilotes et à sa famille ; enfin, l'ultime récit dicté en 1981, destiné à l'ancien médecin résistant Jean Gaussen. Ce dernier en fit la matière d'un article dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* en 1996, et nous-même l'avons évoqué lors d'un précédent article en 2015.

Si nous avions dû nous en tenir au texte officiel, nous n'aurions eu qu'un résumé, réécrit par le compilateur du MIS. Par chance, nous disposons de ces

---

9. Dans tous les dossiers d'aviateurs échoués en France et revenus en Angleterre figurent les termes « *escaper* » et « *evader* », proches du français, mais n'ayant pas le sens supposé. Ils sont définis sur le site de la *WWII Escape Lines Memorial Society* : un « *evader* » n'a pas été capturé, il a pu garder une partie de son équipement et de son kit d'aides, et revenir en Angleterre ; on pourrait traduire par fugitif. Un « *escaper* » est celui qui est parvenu à s'échapper d'un endroit où il était tenu enfermé par l'ennemi (prison, camp) ; c'est donc un évadé, mais, une fois libre, il devient de facto un « *evader* » qui reprend la fuite.

10. Le récit manuscrit, à l'écriture brouillonne, est difficile à déchiffrer ; nous avons été aidé par Jean-Louis Gaussen.

11. Récits recueillis à son retour en Angleterre ; ils comportent deux manuscrits, et deux mises « au propre » dactylographiées, la première a été corrigée par l'officier chargé du débriefing, qui a validé la seconde, le *EE Report 849*.

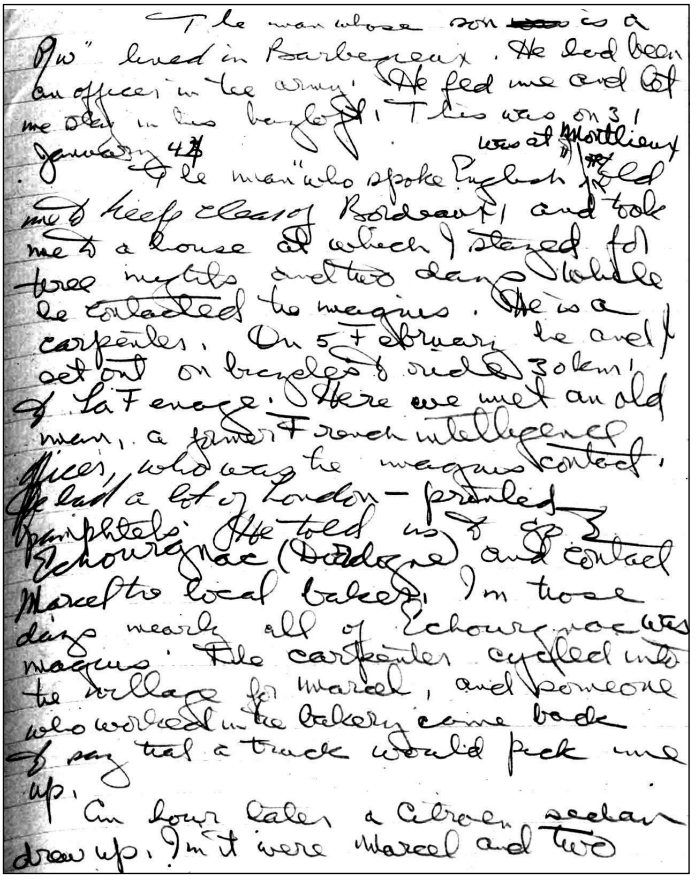

Fig. 1. Extrait du manuscrit McPherson (arch. nationales de l'Armée américaine, USAF, Washington).

différentes versions pour tenter d'établir un récit cohérent, mais sans avoir la certitude d'être exhaustif ou de n'avoir commis aucune méprise. Quelques incertitudes demeurent pour certains évènements ou dates qu'il relate. Nous prions les lecteurs de nous excuser si des inexactitudes apparaissent.

Mission d'escorte 198 [12] : McPherson porté manquant

Le 29 janvier 1944, quand a commencé cette aventure en France, Joel W. McPherson, après avoir suivi une formation de près de deux ans,

12. Source : *Eighth Air Force Historical Society* (https://8thafhs.org/combat1944a.htm).

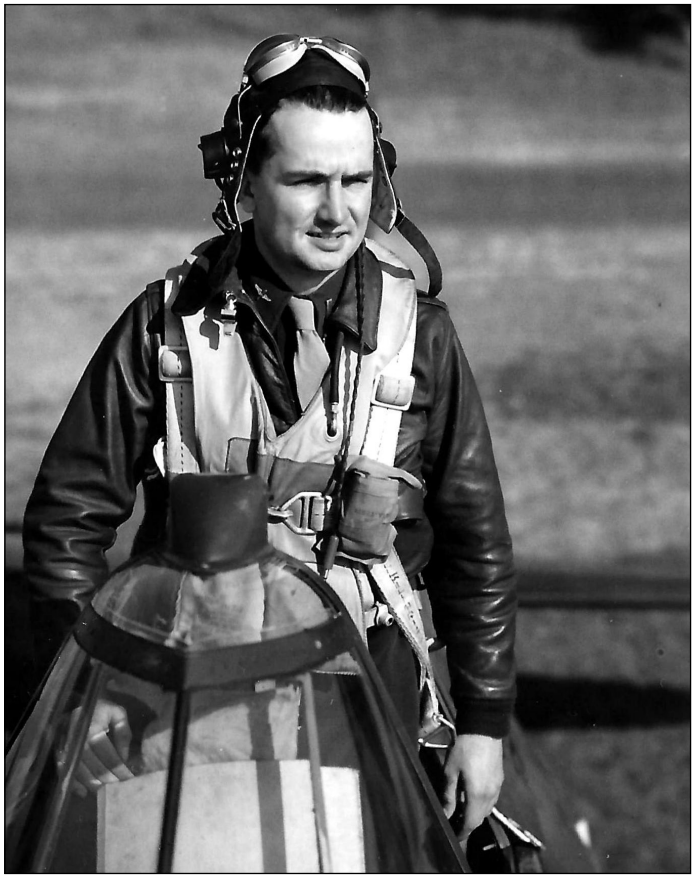

Fig. 2. McPherson dans son avion de chasse fin 1943
(coll. Dean McPherson).

appartenait à la 8e USAF. Il était alors pilote d'avion de chasse (asn [13] 0-732302) sur un Republic P-47D Thunderbolt (fig. 2), avec le grade de « *1st Lieutenant* », équivalent à lieutenant dans nos armées.

C'était sa 12e mission et il faisait partie d'un escadron, le 487e « *Fighter squadron* » du 352e « *Fighter Group* [14] », parti d'une base de l'USAF au Royaume-Uni pour une opération stratégique d'escorte de bombardiers à destination des sites allemands de triage et d'industrie de guerre de Francfort et de Ludwigshafen. Elle se singularisait par l'importance des moyens mis

13. « *Army serial number* ».
14. Dans son groupe, *Crown Prince Yellow Flight*, il portait le n° 4 et volait avec le capitaine Preddy et le lieutenant McMahon.

en œuvre : pour la première fois, plus de 900 appareils de la 8e USAF étaient réunis pour une opération massive où furent larguées 1 800 tonnes de bombes.

Ce genre d'opération, engageant un aussi grand nombre d'appareils, n'était pas sans pertes pour les Alliés et, ce 29 janvier 1944, sous les mitrailles des avions de la *Luftwaffe* et les tirs des canons antiaériens de la *Flak*, il y eut un total de vingt-deux hommes tués, trente-deux blessés et trois cent treize portés disparus, dont dix dans l'escorte de chasseurs ; Joel McPherson en faisait partie.

Après le retour de son escadron à la base de Bodney, McPherson fut en effet déclaré manquant par le capitaine Preddy et personne n'eut plus de nouvelles de lui, si bien qu'on lui attribua la médaille de l'air à titre posthume le 24 avril 1944, pour « service méritoire en vol aérien, dans la réalisation de dix (10) sorties en opération, ou l'équivalent de cela, sur un territoire ennemi occupé en Europe continentale ».

En fait, Joel McPherson avait eu au retour des problèmes avec son avion, qui le contraignirent à dévier de la route fixée. Entre le compte rendu manuscrit, le rapport officiel et les diverses déclarations de McPherson, il y a des variantes. La première concerne son changement de route : dans le « *missing air crew report* » du 1er février 1944, ses co-équipiers soutiennent qu'il a changé de cap à hauteur de Hody, dans la province de Liège, en Belgique occupée, ne répondait plus aux appels radio et pris une route qui l'aurait conduit vers le Luxembourg.

Le récit officiel de McPherson daté du 9 août 1944 commence par « *I aborted* », qui est la forme contractée de « *to abort landing* [15] » : échouer à l'atterrissage ou y renoncer, sans allusion à la route suivie. Des rapports et des récits successifs postérieurs, on retient une « possible défaillance matérielle », un « court-circuit » qui le priva de radio et une « panne de carburant ». Avec constance, il assura toute sa vie qu'il avait pris la direction de l'Angleterre mais, ne voyant pas apparaître la côte anglaise, et peu désireux d'être contraint à un amerrissage dans les eaux glacées du *Channel* (Manche), avait choisi de mettre le cap sur la France, espérant même atteindre l'Espagne.

Dans un des récits, il assurait qu'il fut attaqué et contraint à parachuter au-dessus de la Charente, mais l'attaque a certainement eu lieu en revenant de la mission sur les villes allemandes. Un article de journal paru en octobre 1944 après son retour chez ses parents, sous le titre « *Underground Saves Flyer Landing in Nazi Territory* », recèle une autre précision : « Une fois, j'ai pensé être fichu. Un Jerry [16] arriva sur ma queue et il a fallu une plongée sur 20 000 pieds pour qu'il me lâche. Vous pouvez parier que j'ai eu une sacrée trouille ».

---

15. L'auteur est titulaire d'un brevet de pilote privé d'avion.
16. « *Jerry* » désignait un Allemand depuis la première guerre mondiale.

McPherson contraint d'abandonner son avion en vol

McPherson avait parcouru environ 800 km depuis son changement de cap, se dirigeant vers le sud de la France en volant à vitesse réduite, économe en carburant, quand son appareil tomba définitivement en panne. Il décida alors de l'abandonner en vol en sautant en parachute, pour ne pas avoir à affronter la chasse allemande, mais se tordit le genou en accrochant le rebord du cockpit. C'est à 15h45 le 29 janvier 1944, précisent les rapports, que son avion s'écrasa et qu'il prit lui-même contact avec le sol.

McPherson avait touché terre sans autre dommage dans une prairie, à une centaine de mètres d'une ferme, mais en accrochant son harnais de parachute dans un poirier. Le temps de se dégager, il vit arriver une vieille femme, accompagnée d'un petit garçon, et il l'interrogea avec sa « *language card* » ou carte-lexique (fig. 3) détenue par tous les aviateurs avec l'« *escape aids box* » (kit d'évasion), pour savoir s'il était en France, car il avait volé si longtemps qu'il pensait être arrivé en Espagne. Cette femme lui répondit qu'il était bien en France et lui fit comprendre de fuir immédiatement, car la police allait arriver. Il prit la précaution d'enterrer le parachute avec son équipement complet, afin que l'on n'identifie pas son appartenance à l'escadron de chasse 487.

Dès le moment où il toucha le sol, il allait devoir mettre en œuvre toute son énergie pour échapper à l'ennemi, chercher de l'aide auprès des civils et tenter de passer en Espagne en bénéficiant d'une filière d'évasion. Il avait une idée de ce qu'il fallait faire, ayant lu les récits d'autres pilotes tombés en

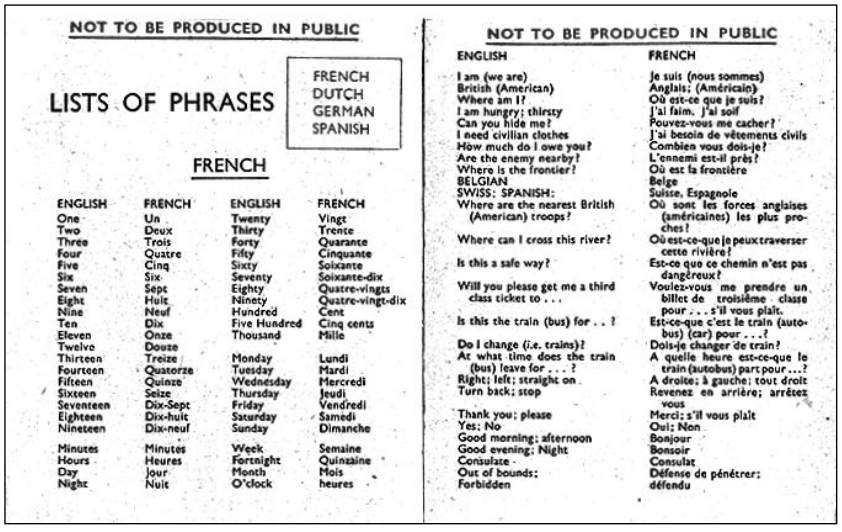

NOT TO BE PRODUCED IN PUBLIC

LISTS OF PHRASES

FRENCH
DUTCH
GERMAN
SPANISH

FRENCH

ENGLISH	FRENCH	ENGLISH	FRENCH
One	Un	Twenty	Vingt
Two	Deux	Thirty	Trente
Three	Trois	Forty	Quarante
Four	Quatre	Fifty	Cinquante
Five	Cinq	Sixty	Soixante
Six	Six	Seventy	Soixante-dix
Seven	Sept	Eighty	Quatre-vingts
Eight	Huit	Ninety	Quatre-vingt-dix
Nine	Neuf	Hundred	Cent
Ten	Dix	Five Hundred	Cinq cents
Eleven	Onze	Thousand	Mille
Twelve	Douze		
Thirteen	Treize	Monday	Lundi
Fourteen	Quatorze	Tuesday	Mardi
Fifteen	Quinze	Wednesday	Mercredi
Sixteen	Seize	Thursday	Jeudi
Seventeen	Dix-Sept	Friday	Vendredi
Eighteen	Dix-huit	Saturday	Samedi
Nineteen	Dix-neuf	Sunday	Dimanche
Minutes	Minutes	Week	Semaine
Hours	Heures	Fortnight	Quinzaine
Day	Jour	Month	Mois
Night	Nuit	O'clock	heures

NOT TO BE PRODUCED IN PUBLIC

ENGLISH	FRENCH
I am (we are)	Je suis (nous sommes)
British (American)	Anglais; (Américain)
Where am I?	Où est-ce que je suis?
I am hungry; thirsty	J'ai faim. J'ai soif
Can you hide me?	Pouvez-vous me cacher?
I need civilian clothes	J'ai besoin de vêtements civils
How much do I owe you?	Combien vous dois-je?
Are the enemy nearby?	L'ennemi est-il près?
Where is the frontier?	Où est la frontière
BELGIAN	Belge
SWISS: SPANISH:	Suisse. Espagnole
Where are the nearest British (American) troops?	Où sont les forces anglaises (américaines) les plus proches?
Where can I cross this river?	Où est-ce que je peux traverser cette rivière?
Is this a safe way?	Est-ce que ce chemin n'est pas dangereux?
Will you please get me a third class ticket to . . .	Voulez-vous me prendre un billet de troisième classe pour . . . s'il vous plaît.
Is this the train (bus) for . . ?	Est-ce que c'est le train (autobus) (car) pour . . . ?
Do I change (*i.e.* trains)?	Dois-je changer de train?
At what time does the train (bus) leave for . . . ?	A quelle heure est-ce que le train (autobus) part pour . . . ?
Right; left; straight on	A droite; à gauche; tout droit
Turn back; stop	Revenez en arrière; arrêtez vous
Thank you; please	Merci; s'il vous plaît
Yes; No	Oui; Non
Good morning; afternoon	Bonjour
Good evening; Night	Bonsoir
Consulate	Consulat
Out of bounds; Forbidden	Défense de pénétrer; défendu

Fig. 3. *Language card*.

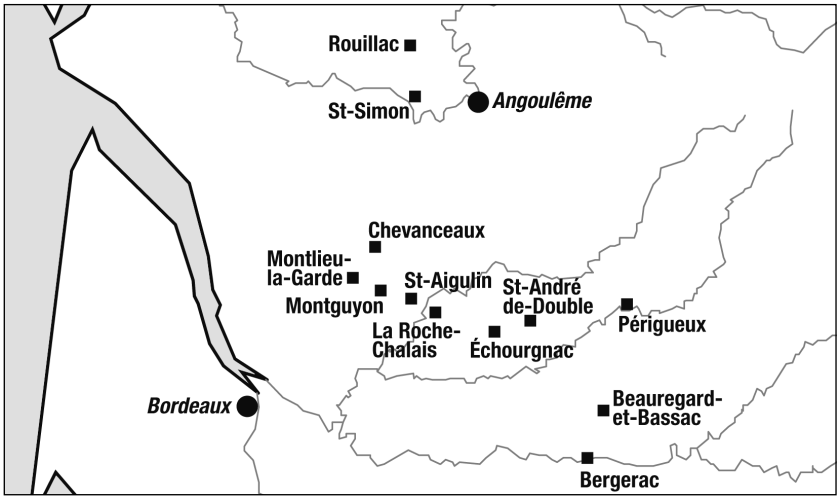

Fig. 4. Carte situant les principaux lieux de passage de McPherson entre le 29 janvier et le 8 mars 1944 (de Rouillac à Périgueux).

France et parvenus avant lui à échapper aux Allemands et passer dans un autre pays, d'où ils purent regagner le Royaume-Uni.

Après s'être localisé sur la carte et constaté qu'il était sur la commune de Rouillac, en Charente, à 22 km au nord-ouest d'Angoulême, il prit la direction du Sud (fig. 4). Il trouva assez vite son avion écrasé, entouré par une foule de paysans qui lui répétèrent « partez, partez ! » en faisant des signes avec le bras. Se remémorant la recommandation des conférenciers de Bodney d'éviter les groupements humains en cas d'atterrissage forcé, il s'enfuit en courant à travers la campagne malgré son genou endolori, pendant quelque six kilomètres, jusqu'à atteindre un bois.

McPherson resta caché dans la lisière de ce bois, jusqu'à voir apparaître un homme conduisant un troupeau de vaches. Il se montra alors, expliquant avec sa carte lexique qu'il était un pilote américain, et celui-ci lui conseilla de demeurer là jusqu'à la nuit, en lui assurant qu'il reviendrait avec des vêtements et de la nourriture. Dans son récit d'octobre 1981 que citait Jean Gaussen [17], il fournissait une autre version, différant de l'officielle de son *EE-849 Report* [18] :

> « Je courus pendant environ un mile après avoir parachuté. Je me dissimulai dans un bois en bordure d'un pré où un jeune garçon gardait quelques vaches. Je lui fis signe de s'approcher et lui fit comprendre à l'aide de ma carte de langage d'évasion [...] que j'étais Américain parachuté et que j'essayai d'échapper aux Allemands. »

17. Gaussen, 1996.
18. Nous avons pris le parti de traduire en français les extraits choisis.

Les civils dans ces espaces ruraux s'étaient à la longue habitués à voir tomber des avions et atterrir des parachutistes. Ils savaient que les autorités d'occupation, mais aussi les gendarmes français, entreprendraient immédiatement des recherches pour les capturer. Aussi, généralement, dès qu'un avion en perdition se faisait entendre, ou qu'une corolle de parachute s'ouvrait dans le ciel, les gens les plus proches accouraient pour apporter leur aide.

Comme l'avait promis le fermier à McPherson, il revint effectivement une demi-heure plus tard. Il lui fit comprendre que les Allemands fouillaient les maisons voisines et qu'il devait le suivre. McPherson lui obéit. Dans les informations délivrées dans leurs bases à tous les pilotes, à partir de l'expérience de ceux ayant réussi leur fuite, revenaient les mêmes conseils de faire ce que disaient les secoureurs [19] ; et il s'y conforma. L'homme le guida à travers le bois jusqu'à une grande route (qui pourrait-être celle de Cognac à Angoulême, située à une douzaine de kilomètres au sud de Rouillac), lui fit comprendre de se cacher sous un ponceau de la route et repartit.

McPherson se tint coi, tapi dans le conduit étroit, mais fort heureusement sans eau, et eut tout loisir d'entendre les soldats allemands aller et venir sur la route. Malgré le froid, il n'en souffrit pas grâce à ses chaussures, son sous-vêtement long et sa tenue de GI. Le cherchant dans les sous-bois, aucun des soldats n'eut un regard vers son abri sous la route et ils finirent par s'en aller.

La nuit était déjà bien tombée quand l'homme revint et l'appela ; il était avec un ami et lui apportait de la nourriture et un manteau que McPherson mit par-dessus son uniforme de GI. Ils lui avaient apporté une couverture, une miche de pain et une bouteille de vin, mais il dut payer 500 francs pour cela (95 euros de 2017), ce qui lui parut très cher. Ils partirent ensemble sur la route, vaille que vaille, le premier homme rencontré étant revenu à l'évidence sérieusement aviné.

Aux questions posées par ces hommes et pas vraiment comprises, McPherson répondait « *Yeah* », une déformation commune aux Anglais et aux Américains de « *Yes* » (oui), si bien qu'ils crurent qu'il était Allemand. Il le démentit avec force, « *no, no, no* ! », répétant qu'il était un pilote américain. La méfiance des civils venait du fait que les Allemands parachutaient de faux pilotes alliés, équipés comme eux et munis de faux papiers militaires, qui pouvaient s'introduire dans les réseaux, y compris jusqu'à la frontière espagnole, et contribuer à les démanteler.

L'ami du buveur, qui avait été prisonnier en Allemagne, confirma que ce n'était pas le « *Ja* » allemand (prononcé *ya*), et finit par convaincre son premier secoureur, qui voulait le laisser là, avec toute l'obstination que peut manifester un homme ivre.

---

19. Nous avons adopté ce terme en traduction de « *helper* », employé dans tous les *Reports*.

Ils finirent par atteindre une ferme, où il put passer sa première nuit sur le sol français de pilote fugitif recherché par l'ennemi ; une situation qu'il jugeait précaire, mais pas désespérée. Trente-sept ans après, en 1981, c'est une version différente qu'il dictait à l'intention de Jean Gaussen, et parlait d'un jeune garçon. Il faut prendre en compte, expliquent les psychologues, que les souvenirs sont malléables et peuvent être modifiés, mélangés, créés et perdus ; en outre, ils sont sensibles à la fois aux suggestions et aux questions des autres. Il racontait alors :

> « Il me fit comprendre qu'il m'aiderait, et me conduisit vers un abri souterrain. [...] Vers 21 heures, le même jour, le jeune garçon revint avec ses oncles qui me conduisirent dans une grange et m'installèrent dans le grenier à foin où je restais 2 ou 3 jours pendant que les Allemands me cherchaient. Les oncles me nourrirent et prirent bien soin de moi. Ils me procurèrent aussi des vêtements civils que je portai par-dessus mon uniforme de G.I. »

Si l'on tient compte du récit dactylographié et corrigé, il repartit le 30 janvier à la nuit, après avoir pris un repas chaud et reçu des vêtements civils. Ses secoureurs l'avaient conduit hors des « environs » (*vicinity*), en le mettant sur la meilleure route pour aller au sud. Précisons qu'à ces dates, la Lune était à son premier quartier et devint pleine le 8 février. Avec cette faible clarté, il prit vite une mauvaise direction et se retrouva perdu. De plus, une fine pluie froide commença à tomber et il lui fallut beaucoup de temps pour trouver un abri dans le grenier à foin d'un corps de ferme, dont la cour était close par un portail verrouillé.

Passé inaperçu, il reprit le lendemain son cheminement au compas, empruntant des petites routes en direction de Barbezieux, en Charente. Mais, l'après-midi sa jambe commença à le déranger et il dut se réfugier dans une grange, près de Saint-Simon. Il était alors à une vingtaine de kilomètres de son point de chute. À la tombée de la nuit, des gens le découvrirent, il se présenta et ils lui demandèrent où il allait. En Espagne, répondit-il, et ils trouvèrent l'idée « formidable », mais se gardèrent de l'aider, trop effrayés des conséquences possibles pour eux. Partout en France avaient été placardés des avis de mise en garde à ceux qui aideraient les aviateurs. Celui du 22 septembre 1941, signé du général d'infanterie Von Stülpnager, alors chef du « *Militärbefehlshaber in Frankreich* » (commandant militaire en France), prévenait :

> « Toute personne de sexe masculin qui aiderait, directement ou indirectement, les équipages d'avions ennemis descendus en parachute, ou ayant fait un atterrissage forcé, favoriserait leur fuite, les cacherait ou leur viendrait en aide de quelque façon que ce soit serait fusillé. Les femmes qui se rendraient coupables du même délit seraient envoyées dans des camps de concentration en Allemagne. Les personnes qui s'empareraient d'équipages contraints à atterrir, ou de parachutistes, ou qui auront contribué par leur attitude à leur capture recevront une prime pouvant aller jusqu'à 10 000 francs. Dans certains cas particuliers, cette prime sera encore augmentée. »

Le lendemain (1er février), réveillé de bonne heure, McPherson « se rappela que l'Espagne était sa destination » et il repartit, toujours au compas. Il s'arrêta à 15 heures pour demander de l'aide ; on le conduisit à un village où il fut hébergé par un ancien officier français dont le fils était prisonnier de guerre (dans le récit manuscrit, il situe la rencontre le 31 janvier). Il fut hébergé et nourri par cet homme qui lui conseilla de suivre la grande route nationale 10 qui reliait Paris à l'Espagne, via Bordeaux.

Le lendemain matin (2 février), il fit du stop et put profiter de trois camions français à gazogène, en alternant marche et transport pour s'avancer le plus loin possible, sans anicroche. La circulation était réduite sur les routes en 1944, beaucoup de véhicules ayant été réquisitionnés, et le reste mal entretenu et très usé. Le moyen le plus usuel de déplacement était le chemin de fer, des lignes couvrant la plupart des régions et départements.

L'après-midi, McPherson ne vit aucun camion et, quand il aperçut un véhicule, lui fit immédiatement des signes de la main, mais se reprit en reconnaissant une ambulance et s'interrompit tout à fait en découvrant « avec horreur », avouait-il rétrospectivement, qu'il s'agissait d'une ambulance allemande. Fort heureusement, il portait des vêtements civils et, par chance, le conducteur l'ignora. Il se promit bien d'être plus circonspect la prochaine fois. Dans son ultime récit de 1981, McPherson faisait état de détails non mentionnés auparavant :

> « Un après-midi, j'arrivai dans un village qui venait juste d'être occupé par les Allemands. Ceci me fit peur, car j'imaginai de suite qu'ils me cherchaient. Naturellement, avec cette idée en tête dès que quelqu'un vous regarde, immédiatement vous vous imaginez qu'il soupçonne qui vous êtes, etc. Je décidai d'éviter de traverser le village. À la sortie du village, j'aperçus une maison un peu en retrait et décidai de parler à l'homme qui ouvrit la porte. J'avais été instruit de ne jamais parler qu'à une personne à la fois, et jamais à un groupe, car ils ne pouvaient être sûrs les uns des autres. »

Après être passé à Chevanceaux, il était désormais en Charente-Maritime (alors Inférieure) et il trouva à la nuit un abri à Montlieu-la-Garde, chez un homme parlant l'anglais. McPherson lui indiqua le nom de Bordeaux où il souhaitait se rendre, pensant qu'une ville était le meilleur endroit pour contacter une organisation qui l'aiderait. Mais ce n'était pas l'avis de cet homme qui lui conseilla d'en rester à l'écart, en soulignant les défauts de sa théorie (il pouvait aussi bien tomber sur un délateur). Il lui expliqua qu'il ne pouvait agir lui-même, mais, s'il était patient, il lui trouverait de l'aide [20]. Il le conduisit alors dans la maison d'un charpentier, où il fut hébergé trois nuits et

---

20. Dans les archives McPherson, figure une fausse carte d'identité supposée établie le 5 février 1944 par la mairie du Bugue ; elle pourrait avoir été fournie plus tard, lors de son second séjour dans le maquis.

deux jours, pendant que son hôte cherchait à contacter le maquis. McPherson le soupçonnait de trafic et de marché noir. Mais, il lui avait fourni en abondance nourriture et boisson et l'occasion d'un bon repos. Nous pensons avoir identifié cet homme en la personne de Paul Comberton, de Montlieu-la-Garde, qui lui adressait une lettre le 26 décembre 1947 :

> « J'ai reçu une lettre du 4 avril 1947 de votre maman [qui] propose de m'envoyer quelque chose [...] Mais je n'ai pas fait ce geste pour obtenir un cadeau. J'ai sauvé la vie à un homme, j'ai fait mon devoir de bon Français, et j'en suis fier ; je suis heureux de vous avoir rendu service. »

Le 6 février [21], McPherson partit à bicyclette avec deux hommes, dont le charpentier. Vêtu en civil, coiffé d'un béret, une pince fixée sur le bas du pantalon au-dessus de la cheville droite, pour éviter de le coincer dans la chaîne du pédalier, il pouvait passer inaperçu, s'il n'avait pas à parler. Il précise dans un des textes avoir gardé ses « *A-2 jacket and OD'S* » : il s'agit d'un blouson en cuir de cheval (*bomber jacket*) et d'un uniforme couleur olive-kaki (*olive drab uniform*). Les portait-il dans un sac ou sous ses vêtements civils, rien ne permet de le préciser. Dans son récit de 1981, il racontait que, partis en direction sud-sud-est, ils roulèrent jusqu'à midi, et il se sentit alors bien fatigué, n'ayant pas l'habitude de faire tant de bicyclette. Ils avaient parcouru une trentaine de kilomètres, au travers d'une région plus boisée, mêlant chênes, châtaigniers et pins maritimes dans un sous-bois touffu drainé par des petits ruisseaux, passant par Montguyon, Saint-Aigulin (Charente-Maritime) et La Roche-Chalais (Dordogne).

Dans le « *Secret Appendix "B" to EE-Report 849* » (renseignements d'ordre militaire recueillis par Joel McPherson [22]), on apprend que cette randonnée en apparence bucolique n'a pas été sans risques :

> « Une ou deux compagnies de soldats allemands ont été observées le 6 février alors qu'elles étaient en exercice à Montlieu (Charente-Inférieure), Montguyon et La Garde (Charente-Inférieure). Le même jour environ 3 000 hommes ont été observés à St-Aigulin (Charente-Inférieure) et à La Roche-Chalais (Dordogne). Certains de leurs uniformes étaient bleu foncé. La plupart des troupes étaient très jeunes. À La Roche-Chalais, leur parc était rempli de matériel y compris des tanks et des pièces de rechange. Les gardes allemands étaient installés dans des postes d'observation construits dans les arbres autour de la ville. Des projecteurs ont été observés sur ces postes. »

---

21. McPherson fournit en date du 6 février des renseignements sur les troupes allemandes vues en cours de route, notamment à Montendre et La Roche-Chalais, mais avait indiqué le 5 février dans le manuscrit.

22. Dans tous les autres *Reports* consultés, des précisions analogues sont exposées. Cela indique que c'était une des missions des aviateurs de ramener des données d'ordre militaire aux fins d'exploitation plus tard par les services de renseignements alliés. Pour se souvenir des mois après de ces détails, on peut supposer qu'ils avaient pris note de leurs observations.

D'autres fugitifs, dans le même cas, rapportent dans leurs récits que les militaires ne semblaient pas s'intéresser aux civils qu'ils croisaient dans les trains ou autobus, ou sur les routes, sauf parfois pour leur demander leur chemin, et que des files d'hommes à vélo ne les intriguaient pas. Dans un cas, un fugitif novice à bicyclette fut remis en selle par des soldats allemands hilares ; il poursuivit son chemin porté par le vélo du guide [23]. Ceux qui les traquaient étaient plutôt les agents de la Gestapo.

Entrée en contact avec le Maquis

C'est au Fénage, commune de La Roche-Chalais, qu'ils rencontrèrent un vieil homme, ancien officier des services secrets français : c'était aussi le contact recherché avec le Maquis. Les services de renseignements alliés, à la lecture des rapports faits par les rescapés à leur retour au Royaume-Uni, avaient intégré le fait que les maquis pouvaient apporter une aide appréciable aux aviateurs en fuite. Un commentaire ajouté sur l'*EE-724 Report* du lieutenant Robert A. Martin [24], par le rapporteur est explicite :

> « Dans l'immédiat, la partie la plus intéressante de cette excellente "évasion" est l'expérience du narrateur avec les hommes du maquis. On peut anticiper que les évadés seront désormais plus fréquemment mêlés avec eux. Dans ce cas, les hommes du maquis ne sont pas opposés au déplacement des évadés. À l'heure actuelle, il n'y a aucun moyen de prévoir quelle attitude adoptera le maquis, et elle variera très probablement d'un groupe à l'autre. Un bon jugement et du tact doivent commander la conduite de l'évadé alors qu'il est avec eux. »

L'homme du Fénage leur conseilla de se rendre à Échourgnac (Dordogne) et d'y contacter Marcel le boulanger. À cette époque, presque tous les habitants de ce gros village rural étaient dans le Maquis. Échourgnac, au croisement de trois routes départementales, à une vingtaine de kilomètres de La Roche-Chalais et Ribérac, à peine un peu plus de Saint-Astier et Neuvic-sur-l'Isle, était au cœur de la Double.

Ce massif forestier dense, de près de 500 kilomètres carrés, était parsemé de nombreux étangs et abritait de multiples camps de maquisards, difficiles à débusquer. Cette forêt était parcourue par un entrelacs de petits chemins et de routes vicinales reliant des hameaux en partie abandonnés

---

23. Témoignage recueilli dans le dossier de W. House, pris en charge par le réseau Comète à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).
24. Robert Arthur Martin, né le 14 mai 1916, ASN 0-732039 ; lieutenant-pilote sur bombardier (448e Bomber Group, 714e Bomber Squadron), 8e mission sur les aéroports de Bergerac, Cognac et Mont-de-Marsan, porté manquant le 5 mars 1944 vers Péré, Deux-Sèvres. MACR-2912, EE-724. Retour au Royaume-Uni le 8 juin 1944.

depuis l'entre-deux-guerres où avait débuté l'exode rural. Dans ce labyrinthe sylvestre au couvert dense, seuls pouvaient s'orienter les autochtones, et les Allemands s'y perdaient. Au point qu'ils avaient imaginé d'y mettre le feu pour en débusquer les maquisards, ce que firent les hommes de la division Brehmer dans la seconde semaine de mars 1944. C'est le dévoué charpentier qui partit en vélo à Échourgnac pour y rencontrer le fameux Marcel.

McPherson eut assez vite l'assurance que le contact était pris avec le Maquis, car un des employés de la boulangerie vint lui dire qu'une camionnette viendrait le chercher. C'était le 7 février. Effectivement, une heure plus tard, dit-il, une « belle voiture quatre portes, une Citroën Sedan », arriva avec à son bord Marcel et deux maquisards munis de mitraillettes, de grenades et de fusils Sten, car une embuscade allemande était toujours à redouter, lui expliqua-t-on. Cela l'alarma, car il pensait que les Allemands allaient les repérer tout de suite, mais il n'en fut rien [25]. Plus tard il raconta qu'il eut l'impression d'être dans un tournage de film d'Hollywood.

Après avoir déposé Marcel à Échourgnac, la voiture se dirigea vers Saint-André-de-Double, une commune limitrophe de La Jemaye, Échourgnac, Saint-Michel-de-Double [26] et Saint-Vincent-de-Connezac. Là, ils récupérèrent un autre maquisard, nommé Georges (qui plus tard deviendrait un responsable, commentera McPherson), et se rendirent à une réunion de chefs de divers groupes. Sa qualité d'Américain et de pilote de chasse lui valut d'être le bienvenu et ils y burent beaucoup de vin, qu'il paya généreusement grâce aux devises contenues dans une pochette faisant partie de l'équipement de tout pilote. Il se souvenait :

> « Après la réception, nous allâmes au quartier général de la résistance locale, qui se trouvait dans un vieux château abandonné, au centre d'une vallée magnifique, haut dans la montagne. Il y avait un grand camion et deux ou trois Citroën. Nous y passâmes la nuit. [...] Tout ceci prenait place aux environs du 10 février. »

Ils roulèrent environ 5 km et, à leur arrivée, le château lui sembla désert, mais des hommes armés, des FTP (Francs-tireurs et partisans) d'un « groupe Valmy », commandé par « Roland [27] » (Crouzille) apprit-il, bien équipés en armement divers (grenades, pistolets, mitraillettes Sten et autres pièces), apparurent à toutes les portes et fenêtres. Nous nous sommes interrogé sur ce château décrit par McPherson, pensant initialement qu'il pouvait s'agir de celui de Chaulnes près de Saint-Astier (un de ceux fréquentés par Ancel-Diener) (fig. 5) [28], mais

25. Nombre de détails proviennent des comptes-rendus manuscrits de Joel McPherson.
26. Il y avait à cette époque un maquis Achille à Saint-Michel-de-Double, outre les maquis Roland, Arthur et Alfred.
27. Robert Crouzille, de Mussidan, alors l'un des chefs du Maquis de la Double avec Achille et Frédo (ou Alfred).
28. http://comebal.free.fr/BIAL_Free/La_Brigade_Articles_files/2015-06-22-maquis-ancel.pdf

selon P. Rolli, il s'agit de celui de Ponteyraud, appartenant à la famille Sulzer, situé sur la commune nouvelle de La Jemaye-Ponteyraud (canton de Ribérac).

Fig. 5. Maquisards du groupe Ancel-Diener vers avril 1944 (arch. Gaussen).

Il resta deux jours dans ce château (aux alentours du 10 février dira-t-il), mais l'annonce de l'arrivée proche de la police allemande venue à leur recherche les fit tous partir pour gagner une ferme isolée, cernée par les bois, et située vers Les Mignots, au sud-est de Saint-André-de-Double. Ils édifièrent là une cache dans les bois, où ils vécurent trois semaines, dans des conditions que McPherson trouva un peu rudes, se félicitant d'avoir gardé ses effets de GI, car les nuits dans les bois étaient froides et humides, et l'on évitait de faire du feu pour ne pas être repérés par la fumée.

McPherson comprit que ces groupes de FTP étaient majoritairement constitués de communistes, ce qui n'était pas pour le tranquilliser. Il confiait plus tard qu'il était presque davantage effrayé par eux qu'il ne l'était des nazis, et ajoutait qu'il s'était souvent demandé « si et quand » l'un d'eux n'allait pas lui planter un couteau dans le dos. Il avait retenu et noté dans le manuscrit les noms de plusieurs maquisards : Achille, Alfred, Jimenez, Joseph, Roland et Raymond.

Quelques-uns sont connus de nos historiens régionaux : Achille, qui se nommait vraisemblablement Villemin, d'origine lorraine, fut un des tout premiers chef du Maquis de la Double. C'était un bon chef, aux yeux de McPherson, car il était bien organisé, bien informé, et maintenait la discipline chez ses hommes ; une grande qualité aux yeux d'un militaire. Alfred est décrit comme « *Achille's intelligence man* ». C'était l'alias d'Henri Borzeix, venu de Corrèze dans la Double sur ordre de l'état-major interrégional FTP en janvier 1944. Il avait pour objectif d'encadrer les réfractaires et de les intégrer aux FTP. Juan Jimenez (ou Gimenez) était un des ces républicains espagnols exilés pour ne pas finir dans les geôles du généralissime Franco, maître du pays depuis février 1939. Ces républicains avaient échappé aux camps d'internement français et rejoint le maquis « rouge » pour former les FTP-MOI (francs-tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée). À peu de là, le 4 mars 1944, Jimenez fut capturé par les Allemands à Veyrines-de-Domme et fusillé à Vaurez comme « terroriste ». L'autorité d'occupation avait en effet fait proclamer que les « terroristes », ainsi étaient désignés les maquisards, pris les armes à la main seraient fusillés sans autre procès. Des *Bekanntmachungen* (avis à la population) incitaient même à la délation, offrant « une récompense

en argent, qui ne sera jamais inférieure à 20 000 francs » et dissuadaient de tout acte malveillant, sous peine de mort.

Le Joseph cité n'a pas été identifié formellement (peut-être Joseph Santraille, affilié à l'ORA-AS de Dordogne sud), mais était probablement de l'*Intelligence Service*, car chargé d'interroger McPherson et de faire l'interprète. Il avait son quartier général à Bordeaux, précisa-t-il à McPherson, et déjà aidé des pilotes américains en les dirigeant vers Pau et Tarbes, à destination des Pyrénées et de l'Espagne.

Pendant ces trois semaines où le groupe de Roland (Crouzille) resta caché dans les bois des Mignots, McPherson occupa son temps à « bon emploi », essayant d'apprendre le plus possible de français, afin de pouvoir se débrouiller seul. Il montra également aux maquisards comment démonter et assembler les colts automatiques .45 qui étaient parachutés par les Anglais [29]. Ce ne fut pas sa seule tâche. Il constata très vite que le sabotage de trains et camions, qui avait été leur activité auparavant, s'accompagnait parfois d'attaques à main armée de banques, recettes des impôts et bureaux de poste, voire de gendarmeries pour récupérer des armes. Ce groupe se livrait aussi à un pillage des châteaux dont les propriétaires étaient soupçonnés de collaboration [30].

Il rapporta également qu'il eut l'obligation de conduire un camion, faute d'hommes dans le groupe en ayant la capacité, et portait des vêtements civils procurés par Roland. Il devint alors « un gangster », confiait-il plus tard à un journal américain en octobre 1944 où il était décrit comme un rival des exploits de Jesse James [31].

Changement de Maquis

Aussi, quand un autre chef de maquis nommé Georges [32] (l'alias de Marcel Legendre, savons-nous) eut rejoint son groupe vers la fin de la troisième semaine, il le questionna et celui-ci assura qu'il avait des contacts avec une filière d'évasion. Il avait déjà fait passer des Américains, grâce à un guide appelé Philippe (de son nom Brigett précise McPherson dans le manuscrit) et pouvait l'aider, s'il était patient, et qu'il reviendrait le chercher. Ce Georges, né à Paris en 1923, passé par les Chantiers de Jeunesse, communiste et réfractaire au STO, fut d'abord à l'AS du Périgord Vert et devint chef du groupe FTP Valmy du sous-secteur C dans le Bergeracois créé à la fin du mois de mai. Son frère Pierre, de trois ans plus âgé, exempté de STO, fut dans l'AS Haute-

29. C'était l'arme que préférait Jean Gaussen à la mitraillette (voir Duhard, 2015).
30. Un groupe spécialisé dans les « mauvais coups », nous confirmera M^me^ M.-L. Gaussen.
31. Sous le titre : « *Randolf flyer ran Jesse James close race in world War exploits* » (Journal non identifié).
32. Dans le récit de 1981, McPherson parle d'un « George St Alphanderly, chef grec d'un groupe voisin », non identifié, et confondu sans doute avec Legendre.

Vienne avant de devenir responsable de ce sous-secteur. Les deux frères ne se sont pas côtoyés à cette époque dans cette aire géographique [33].

Georges revint plus vite qu'attendu, arrivant le 3 mars sur une motocyclette. Il lui apprit que la nuit passée, aux Eymouchères près d'Échourgnac, un combat violent avait opposé aux Allemands des groupes de maquisards venus récupérer un camion accidentellement immergé dans l'étang ; les soldats ennemis y avaient subi de lourdes pertes. Georges conduisit McPherson à son camp, qui se trouvait dans la ferme isolée de La Reygasse [34], dans la forêt du Landais, au paysage rappelant celui de la Double. Cette ferme était située sur la commune de Beauregard-et-Bassac, limitrophe de Douville, à la limite du Périgord central et du Bergeracois.

C'est là qu'il rencontra un personnage qui lui fit une grande impression, le surnommé « Doublemètre [35] », bien connu de nos historiens périgordins, et objet d'une longue digression dans le récit manuscrit :

> « L'interprète était un Yougoslave appelé André Doublemètre qui vivait en France depuis 17 ans. C'était un communiste fanatique, âgé de 34 ans. Ayant vécu à Londres il parlait parfaitement anglais. Son vrai nom est André Urban Urbanovitch. Il travaillait en Dordogne depuis longtemps et connaissait tout le monde ici. Depuis 1941 il avait participé à diverses organisations. Avant cela il était juriste à Paris spécialisé dans la fiscalité des entreprises. La Gestapo le poursuivait pour ses sympathies communistes. Sa femme originaire d'Alsace-Lorraine avait réussi à les retenir pendant qu'il s'échappait par le toit [36]. »

Dans le dernier récit qu'il dicta, Joel McPherson évoqua Urbanovitch comme l'homme qui devait « l'aider à quitter le pays », ce que dément la suite de son aventure.

Une fois arrivé à leur base de La Reygasse, McPherson fut interrogé par leur agent de renseignements, et apprit par Georges qu'il devrait attendre un certain temps, les Pyrénées étant trop enneigées. Il précise dans le manuscrit :

> « Plus tard, j'ai découvert qu'il était un ami de Philippe du groupe Françoise [37] et de Schiefleur le Belge. J'étais dans ce groupe quand j'ai été capturé. [...] Le maquis avait volé tellement d'uniformes militaires bleus qu'ils étaient devenus, de fait, leur tenue en Dordogne. Je l'ai donc porté comme eux. [...] Nous étions environ trente. »

---

33. Voir Gillot et Maureau, 2011, p. 369-370.
34. Orthographié « Régasse » par McPherson.
35. Andrija Urban (1910-1979), dit aussi André Urbanovitch ou « Doublemètre », né d'un juif serbe, était entré en contact en novembre 1943 avec les FTP de la Double. Il joua un rôle trouble dans la résistance et l'épuration.
36. Jean-Jacques Gillot nous fait observer qu'Urbanovitch vivait en France depuis 1930, mais n'avait pas vécu à Londres. Il n'était pas spécialisé dans la fiscalité, mais dans la publicité (agence Urgo à Courbevoie). Déjà séparé deux fois, il vivait avec une descendante du prince Kroporkine ; l'histoire de la fuite est « bidonnée ».
37. Il s'agit du réseau de Marie-Louise Dissard (1881-1957) créé à Toulouse pendant l'occupation allemande.

McPherson fait prisonnier

La nuit suivante, Georges et une dizaine d'hommes partirent en camion pour un raid et tombèrent, au lieu-dit Cantalouette sur la route nationale 21 à la sortie de Pont-Saint-Mamet, sur un barrage de gardes de la gendarmerie de Bergerac, qui ouvrirent le feu sur leur véhicule. Trois membres du groupe furent tués durant l'affrontement, mais les autres parvinrent à regagner leur base de La Reygasse. Dans le récit manuscrit, McPherson ignorait ces précisions, mais confirmait la mort des trois hommes et fournissait un détail inattendu : « *Three shot and one wounded, our doctor, a police refugee* » (trois tués et un blessé, notre docteur, qui fuyait la police). Nous n'avons pas trouvé trace de ce médecin dont l'identité reste inconnue.

Dans deux récits postérieurs d'historiens, il est indiqué que Georges a été capturé durant cette embuscade : l'un se trouve sur le blog d'Alain (l'alias de Tony et Alan), habituellement bien documenté, l'autre sur un blog consacré à la Résistance en Dordogne [38]. La vérité est différente : Georges donna l'ordre le lendemain matin de remballer et charger les camions, pour fuir avant d'être attaqué par les Gardes ; mais comme tous étaient fatigués, il fut convenu de rester sur place encore une nuit et les dix-huit hommes qu'ils étaient s'en allèrent dormir.

C'est alors, à trois heures du matin du 5 ou 6 mars, qu'ils furent attaqués, selon J.-J. Gillot, par les mêmes hommes, du 4e escadron, commandés par le capitaine Jean[39], spécialisé dans la chasse aux maquisards. Selon G. Penaud, cette action faisait suite à l'attaque de la recette des finances de Bergerac faite par le groupe le jour précédent. Ce capitaine avait obtenu des renseignements la veille, en visitant habillé en civil les fermes et maisons alentours et se faisant passer pour un médecin.

Dans son *EE-Report 849*, McPherson rendait compte :

> « Soudain, j'ai entendu le cri, "Debout", mais j'ai été lent à me lever, car j'avais entendu trop de fausses alarmes. Mais j'ai alors entendu des tirs de mitraillettes. Nous étions à l'intérieur d'une chambre avec une fenêtre ; la seule porte extérieure était dans la pièce voisine. Comme l'un des hommes atteignait la porte suivante, il se retourna et claqua la porte pour la fermer. Des balles de mitraillettes ont traversé la porte, alors que le premier homme sortait par la fenêtre. Comme un second atteignait le seuil, il a été abattu sur le seuil de la porte, et je me suis précipité dans un coin. Une grenade a été jetée et a soufflé les lumières.

38. http://resistancefrancaise.blogspot.fr/2013/12/joel-macpherson-american-pilot-in.html http://www.ww2-derniersecret.com/Aquitaine/24/24-2.html

39. Une dizaine de jours après l'assaut de La Reygasse, le même capitaine Jean attaqua un campement de FTP-MOI à Veyrines-de-Domme (dans la ferme du Canadier), tuant trois compagnons espagnols et blessant un quatrième, fusillé quelques jours plus tard à Limoges. Un seul en échappa, Ralph Finckler, alias Achille, âgé alors de dix-neuf ans qui parvint à se faufiler sous des ronces ; le capitaine Jean et deux gardes furent blessés lors de cette attaque.

> Je suis sorti et me suis résigné [à me rendre] avant d'avoir le risque d'en recevoir une autre, et j'ai rejoint les hommes alignés contre le mur. Il y avait deux Français encore dans la chambre, et ils sont alors sortis. L'un d'eux était Georges. J'ai constaté alors que seulement huit d'entre nous avaient été capturés, et que nous étions dans les mains des Français, et non des Allemands. Nous avons passé le reste de la nuit au chargement du matériel volé sur les camions. Quand nous sommes arrivés à la ville, les maquisards ont été mis en cellules. »

Dans ce manuscrit apparaissent les prénoms d'Albéric et de François, le premier abattu près de la porte, le second en tentant de s'enfuir par la fenêtre.

C'est avec étonnement que McPherson se rendit compte que c'était des Français de la police de Vichy, des « *Guard Mobile Reserve* » (Groupes mobiles de réserve de la police), qui avaient investi la ferme. À côté des GMR (futurs CRS), il y avait les Gardes de la gendarmerie [40]. À la suite de l'assaut des gardes, trois maquisards trouvèrent la mort, et huit furent capturés [41], dont deux étant blessés, un devant décéder dans l'après-midi ; les autres avaient pu s'enfuir. Il n'est pas fait mention de « Doublemètre » dans les récits de McPherson sur cette période (absent ou enfui ?), mais il le retrouva plus tard.

Les hommes capturés à la ferme de La Reygasse passèrent le reste de la nuit à charger sur des camions du matériel volé, puis furent conduits à Bergerac, les maquisards dans une camionnette, et McPherson, reconnu comme Américain, dans une voiture avec le capitaine des gardes. À la gendarmerie, on lui demanda son nom, son grade et la durée de son séjour dans le maquis. McPherson rapportait :

> « Ils avaient dit aux soldats qui j'étais et je fus très bien traité. Je mangeais dans le mess des officiers, et j'ai passé la journée dans la salle de garde. Je pouvais aller partout où je voulais avec un garde anglophone, qui m'a indiqué la meilleure façon de procéder si je m'enfuyais. Un lieutenant a fait en sorte que je puisse avoir un lit dans une chambre seule, et j'ai décidé de sortir par la fenêtre ce soir-là. [...] On nous garda à Bergerac environ quatre jours et de là nous fûmes transportés à Périgueux, d'abord à la gendarmerie et ensuite à la prison de la ville. »

Il fournit ailleurs davantage de précisions : le sergent de la salle des gardes ayant demandé confirmation à son capitaine, celui-ci, « bien connu pour

---

40. Voir Lagrange, 2007.

41. Parmi les prisonniers, il y avait Robert Mathé, un réfractaire au STO âgé de 20 ans, passé à la Résistance et portant un lourd passif aux yeux des Allemands : il était le premier résistant à avoir abattu un soldat allemand (l'adjudant Munch) près de Cadouin, en Dordogne, le 22 octobre 1943, ce qui valut la déportation à son père (du groupe Marcel, groupe AS du capitaine Alfred Fouquet dans le secteur de Fouleix, Vergt, Cendrieux et Sainte-Alvère) à Buchenwald. Après cet assassinat, le maire de Cadouin, Gustave Delluc, grand-père de Gilles Delluc, avait « pratiquement neutralisé tous les dangers qui ont pesé sur la population, notamment sur les résistants » (Gillot et Maureau, 2011, p. 189-190).

ses sympathies fascistes » (capitaine Jean, non nommé), répondit qu'il devait rester dans cette salle. Aussi, ne put-il s'échapper, et pour la première nuit fut même menotté à son lit. Dans la première version dactylographiée et corrigée par le compilateur, McPherson évoque ce projet d'évasion, mais ce ne fut pas retenu dans la version définitive. Il disait :

> « Le sergent et un caporal ont ensuite monté la garde toute la nuit et je ne pus m'échapper. Ensuite, la police de Vichy est arrivée, mais le sergent me dissimula d'eux. Le lendemain, le capitaine annonça qu'il allait m'envoyer en Suisse par la Croix-Rouge. Il a rapidement trouvé que c'était impossible. Il ne voulait toujours pas me laisser échapper, mais me dit qu'il trouverait un moyen pour moi. »

La suite démontra qu'il n'en fut rien, mais laisse supposer des dissensions dans les différentes représentations de l'autorité française, et annonce sans doute les changements à venir au vu de l'évolution de la guerre.

Le cas de McPherson, aviateur américain hébergé par le Maquis, a pu poser un problème au capitaine Jean : selon la convention de Genève, étant tombé en France et fait prisonnier, il devait être remis à la *Luftwaffe* et envoyé dans un *Luftwaffe-Stammlager*, ou *Luft-Stalag*, comme ce fut le cas pour quelque 9 000 aviateurs alliés ou assimilés. McPherson ne put donc s'évader cette fois-là et resta d'ailleurs moins de temps à Bergerac qu'il le dit. Conduit à Périgueux, ville distante d'une cinquantaine de kilomètres, il fut enfermé à la maison d'arrêt de la place Belleyme, où il dut remettre son argent (1 874 francs) contre un reçu (fig. 6), après avoir réglé le timbre fiscal de 3 fr. Ce reçu est daté du 8 mars 1944.

Legendre et Mathé furent transférés à la prison de Limoges, pour interrogatoire et procès. Les deux furent sévèrement torturés (*terribly beaten and jabbed with bayonets*, dira McPherson) puis condamnés à mort sans appel. Legendre fut fusillé par les miliciens le 8 mars ; il venait d'avoir vingt et un ans. « Je n'ai jamais compris pourquoi il s'est laissé prendre vivant », écrira McPherson, quand il connut son sort plus tard. L'exécution de Mathé, dont un rein avait éclaté sous les coups des miliciens à Limoges, avait été fixée au 22 août, pour une raison inconnue, mais les FFI du colonel Guingouin entrés dans la ville la veille lui évitèrent ce sort. Cinq autres furent considérés comme de simples voleurs de marchandises et déportés vers un camp de concentration au lieu d'être fusillés.

Des agents travaillant pour les Alliés, mis au courant de la capture de McPherson, approchèrent un jeune interne en chirurgie de l'hôpital de Périgueux, connu pour ses sympathies pour la Résistance, pour tenter de le faire évader ; c'est une histoire déjà évoquée [42].

---

42. Duhard, 2016.

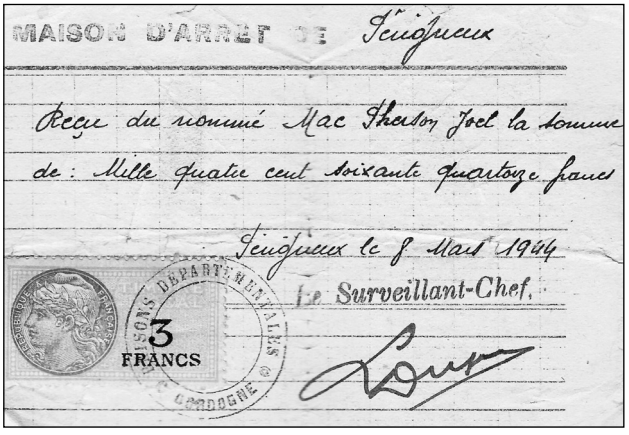
MAISON D'ARRÊT DE Périgueux

Reçu du nommé Mac Pherson Joel la somme de : Mille quatre cent soixante quatorze francs

Périgueux le 8 Mars 1944

Le Surveillant-Chef,

3 FRANCS

Fig. 6. Reçu de la maison d'arrêt de Périgueux, 8 mars 1944 (coll. Dean McPherson).

Après son évasion, il put retourner au Maquis, mais attendra plusieurs mois avant d'atteindre le but qu'il s'était fixé : franchir les Pyrénées et passer en Espagne puis gagner Gibraltar, une enclave britannique. Nous aurons l'occasion de reparler de ce périple, dans un prochain article et dans un livre *Joel W. McPherson. Un pilote de chasse américain dans les maquis du Périgord en 1944*.

J.-P. D.

Bibliographie succincte

Carter Kit C. et Mueller Robert, 1991. *US Army Air Forces in World War II. Combat chronology, 1941-1945*, Washington DC, Center for Air Force History.

Duhard Jean-Pierre, 2015. « Jean Gaussen : médecin dans la Résistance et combattant dans la Brigade Alsace-Lorraine », *BSHAP*, t. CXLII, p. 477-504.

Duhard Jean-Pierre, 2016. « Nouvelles données sur "l'appendicite" de Joel White McPherson en 1944 », *BSHAP*, t. CXLIII, p. 477-490.

Gaussen Jean, 1982. « Lettre manuscrite de J. Gaussen à Dean McPherson » (archives Gaussen).

Gaussen Jean, 1996. « Histoires d'évasion », *BSHAP*, t. CXXIII, p. 227-238.

Gillot Jean-Jacques et Lagrange Jacques, 2006. *L'épuration en Dordogne selon Doublemètre*, Périgueux, éd. Pilote 24.

Gillot Jean-Jacques et Maureau Michel, 2011. *Résistants du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest.

Lagrange Jacques, 2007. *Dictionnaire de la résistance en Dordogne*, Périgueux, éd. Pilote 24.

Penaud Guy. 1985. *Histoire de la résistance en Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest.

Penaud Guy, 2004. *Les crimes de la Division Brehmer (mars-avril 1944)*, Périgueux, éd. La Lauze.

Rolli Patrice, 2012. *Le Périgord dans la Seconde Guerre mondiale. Chronique des années noires du Mussidanais et de l'ouest de la Dordogne*, Saint-Léon-sur-l'Isle, éd. L'Histoire en partage.

Dossier McPherson (Washington, USAF National Archives)

MACR [43] 2124 contenant :

- *Radio communication with missing pilot* (1 p.), daté du 30 janvier 1944.
- *Statement Control tower, AAF Station F-141, APO 637, US Army* (1 p.), daté du 31 janvier 1944.
- *Statement* (2 p.) par McMahon & Preddy, avec une carte schématique, daté du 31 janvier 1944.
- *Missing air crew report* daté du 1er février 1944, citant les témoignages de McMahon et Preddy (1 p., déclassifié de *Confidential & Restricted* le 15 mars 1948).

REPORT EE 849 contenant :

- *Report for the Adjudant general's Office* (1 p.) daté du 31 juillet 1944.
- *E & E Casualty Questionnaire* daté du 31 juillet 1944 sur les conditions du crash (2 p.) : le 29 janvier 1944 à 15:15 à Rouillac pour motif de « *out of gas* » ; a sauté à 1000 pieds (300 m) ; l'avion a explosé en touchant terre.
- *Questionnaire For Service Personnel* daté du 31 juillet 1944 (3 p.) : identité, situation militaire, contacts officiels en cours d'évasion, informations militaires recueillies.
- *Certificate* daté du 1er août 1944 émanant du *War Departement (The Adjudant, General's Office, Washington)* d'engagement au secret de McPherson sur sa capture et son évasion (4 pages).
- Attestation du 2 août 1944 du Major Otto A. Ziebell que McPherson a été déclaré « *missing in action over ennemy territory* » ; cosignée par McPherson.
- Versions manuscrites de McPherson non datées, mais rédigées lors de son débriefing début août 1944. Le 1er récit (27 pages) concerne son avarie de moteur et les suites ; dans le second (11 p.) il parle des personnes rencontrées, civils et maquisards, des endroits où il est passé et de ce qu'il advint. Ces manuscrits, écrits d'une écriture parfois brouillonne, de déchiffrement alors difficile, ne sont pas exactement dans l'ordre dans la copie numérique du dossier.
- *E & E Report n° 849 Evasion in France* du 7 août 1944 : 1re version dactylographiée et corrigée (6 p.), compilée par Dorothy A. Smith (Capt. WAC).
- *E & E Report n° 849 Evasion in France* du 9 août 1944 : 2e version dactylographiée et corrigée (5 p.), compilée par Dorothy A. Smith (Capt. WAC). Le récit va de sa panne à son passage en Espagne. Les deux versions sont approuvées par le lieutenant-colonel W.S. Holt 'AC Commanding).
- *Appendix « D » to EE-Report n° 849* (1 p.) : utilisation de son Aids Box, appréciations sur son équipement de GI, précisions sur les uniformes (milice, police, Gestapo).
- *Appendix « D » to EE-Report n° 849* (2 p.) : questionnaire sur son Aids Box et suggestions sur moyens utiles pour une évasion ; complète l'annexe précédente.
- *Appendix « B » to EE-Report n° 849* (1 p.) : informations sur les troupes d'occupation (Charente-Inférieure, Dordogne, Périgueux) ; le dossier contient une version antérieure corrigée.

---

43. *Missing Air Crew Report* ou rapport sur l'équipage manquant ; le terme équipage recouvre aussi bien un seul homme (pilote d'avion de chasse) que plusieurs (dans les bombardiers).

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE *

La Nef des fous du cloître de Cadouin

par Brigitte et Gilles DELLUC

L'abbaye de Cadouin remonte au XII^e^ siècle : l'église abbatiale est romane ; les bâtiments conventuels sont de fond roman, mais ont été modifiés au cours des siècles. Le cloître, notamment, a été décoré de nombreuses sculptures à la fin du XV^e^ siècle et au tout début du siècle suivant.

Leur abondance et leur style, gothique flamboyant et même Renaissance, tranchent avec l'austérité cistercienne de ce monastère. Le thème de la démence revient à plusieurs reprises. De surcroît, un haut-relief représente la Nef des fous. Il s'inspire du livre du Strasbourgeois Sébastien Brant et fournit un élément de datation.

Il y a bien longtemps, nous proposions, ici même, à la demande de Jean Secret, une description des bêtes, démons et fous sculptés dans le cloître de Cadouin [1]. En fait, il manquait une pièce à notre inventaire. Une sculpture, jusque-là non identifiée, est inspirée par un livre édité à l'époque de la décoration de ce cloître : *La Nef des fous*. Certaines des nombreuses gravures sur bois de cet ouvrage, alors très célèbre, ont inspiré le thème de la démence illustré à Cadouin.

Cadouin, Cahors et Carennac

Ces fous assez inattendus ne figurent pas dans les cloîtres de la cathédrale de Cahors et du prieuré clunisien de Carennac. Pourtant, les sculptures de ces deux cloîtres quercynois et celles du cloître de Cadouin sont

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

1. Delluc, 1980.

l'œuvre d'une même équipe de sculpteurs itinérants. À Cadouin, elles datent de la restauration du monastère, mis à mal par la guerre de Cent Ans, reprise en mains par les abbés limousins Pierre de Gaing de Linars, oncle et neveu [2].

Dans ce cloître, les murs et une porte de l'époque romane ont été conservés. Toute l'abbaye a été construite au XII^e siècle avec un calcaire campanien 4 et 5 C6d-e, naguère appelé Maastrichtien, ocre, grenu et dur, car riche en sels de fer et en silice. En revanche, les éléments sculptés, ajoutés dans le cloître roman, ont été exécutés, trois bons siècles plus tard, dans un matériau calcaire très différent, plus ancien : le Campanien 3 C6c, blanchâtre à gris pâle, crayeux à grain fin, plus fragile mais bien plus facile à travailler [3].

Une étude récente a précisé que ce décor sculpté était dû à l'atelier briviste de « Maistre Domenge et Antoine Constant », et pourrait être daté « entre les années 1480 et les premières années du XVI^e siècle [4] ».

Comme un bateau s'en va vers son naufrage...

Dans le cloître de Cadouin, *La Nef des fous*, sculptée sur la surface d'une console, est un sujet emprunté à un livre publié en 1494. Elle ne peut donc être antérieure à cette date, *terminus a quo* de ce haut-relief.

Fig. 1a et 1b. Sébastien Brant et Albrecht Dürer.

2. Delluc, 1998 ; 2000. Voir aussi Gardelles, 1982.
3. Carte géologique, Belvès, 1/50 000, 1983, n° 831, édit. BRGM. Cette différence entre ces deux calcaires secondaires n'était peut-être pas visible jadis, si les sculptures du cloître étaient peintes : la *Confession*, proche de l'*armarium*, montrait encore quelques vestiges de mise en peinture, disparus depuis le récent nettoyage.
4. Bohl, 2013.

Ce livre (*Das Narrenschiff*) est un ouvrage en allemand écrit par le Strasbourgeois Sébastien Brant (Strasbourg, 1458-1521), docteur *in utroque jure* [5] (fig. 1a).

Publié à Bâle en 1494, comme il se doit au moment même du carnaval, c'est un récit versifié : environ 7 000 vers octosyllabiques, répartis sur une

Fig. 2. *Des fous j'ouvre la danse, j'accumule des livres que je ne comprends pas.*

5. « En l'un et l'autre droits », c'est-à-dire en droit canon et en droit civil.

bonne centaine de portraits. Non sans tristesse, l'auteur, manifestement un fort lettré, décrit les principaux types de « folies » ou plutôt de défauts et de péchés (avarice, luxure, imprévoyance, goinfrerie, adultère…), véniels ou mortels, conduisant l'homme à sa perte. Le vrai sage n'existe pas, dit-il, et lui-même ne fut pas exempt de ces folies : « J'ai beau agiter, secouer mon bonnet, je ne parviens pas à l'ôter tout à fait » (fig. 2).

Le ton est à la fois satirique et moralisateur, inspiré par l'esprit de la Réforme et par la littérature populaire colportée ce temps-là. Mais le livre échappe à l'Index.

Un *best-seller* européen

L'ouvrage connut un immense succès. Le bateau de Sébastien Brant embarque et entasse tout le monde de l'époque : clergé, noblesse, roture, magistrature, université, négoce, paysans, cuisiniers... Il appareille pour la « Narragonie », le pays des fous (fig. 3).

En cette même année 1494, ce livre est édité dans d'autres villes (Nuremberg, Augsbourg, Strasbourg…), puis réédité à Bâle en 1495 et 1499.

Une adaptation latine, *Stultifera navis* [6], paraît en 1497 à Fribourg, puis en 1505 à Paris et est rééditée une dizaine de fois.

Il est traduit en français et publié en France entre 1497 et 1499 (dont une mise en rimes en 1497), sous le titre de *Le Grand nauffraige des folz qui sont en la nef d'insipience...* ou encore *La Nef des fols du monde.* Il est précisé que ce bateau traite de toutes sortes de folies et recherche le salut du pécheur :

> *« La Grand Nef des folz du monde, en laquelle chascun homme sage prenant plaisir de lire les passages des hystoyres d'icelle morallement et briefvement exposées, trouvera et congnoistra plusieurs manières de folz et aussi pourra discerner entre bien et mal et séparer vice et peché d'avec vertu à eulx contraire, qu'est ung oeuvre excellente pour mener l'homme en voye de salut. »*

L'ouvrage sera traduit en anglais dès 1509 (en vers et en prose), puis en bas-allemand, en flamand, en russe… *La Nef des fous* sera encore publiée au XVII[e] siècle [7]. Aujourd'hui, il existe encore en France plusieurs éditions en format de poche ou plus luxueuse [8].

---

6. Parfois nommée par erreur *Salutifera navis*.
7. Consulter http://data.bnf.fr/documents-by-rdt/12027174/a/page1 pour les principales éditions.
8. Édités notamment par José Corti (avec *Les songes du seigneur S. Brant*), la Bibliothèque alsacienne et la Nuée bleue. Ne pas confondre avec les autres ouvrages portant le même titre : albums signés par Turf (éditions Delcourt) ; roman d'anticipation de R. Paul Russo et B. Lombardo (éditions Pocket) ; livre de Gregory Norminton, commentant le tableau de Jérôme Bosch (éditions Grasset).

Fig. 3. La *Nef des fous* vers la Narragonie : *Réjouissons-nous tous.*

En 1509, *L'Éloge de la folie* [9] d'Érasme de Rotterdam, ami de l'humaniste anglais Thomas More, semble en être une réfutation satirique moins pessimiste, mais la déesse de la folie critique notamment les théologiens, les maîtres, le clergé et les courtisans… Ce fut un des catalyseurs de la Réforme, mis à l'Index en 1557.

9. Dite aussi *La Louange de la sottise* (ou encore *de la folie*).

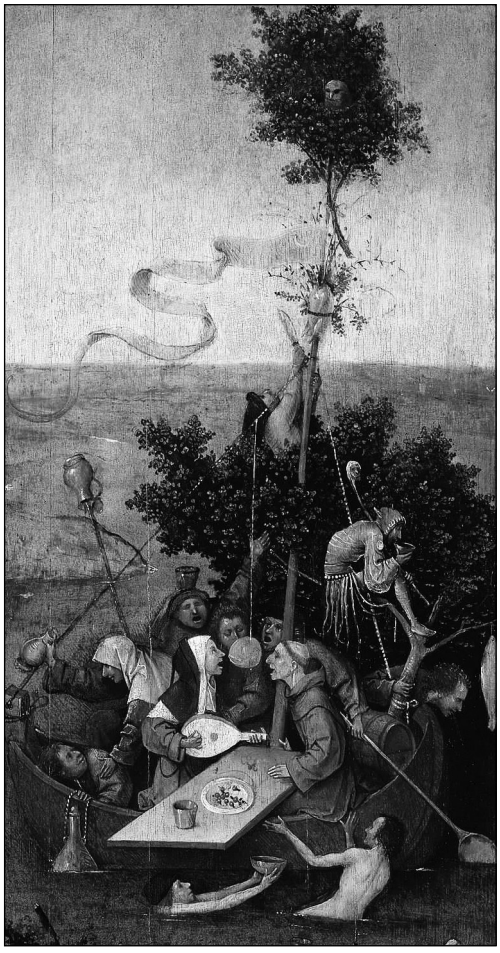

Fig. 4. La *Nef des fous* de Jérôme Bosch. Un seul fou est assis en haut à droite avec sa marotte.

Des gravures d'Albrecht Dürer et un tableau de Jérôme Bosch

La Nef des fous est illustrée par 117 remarquables figures gravées sur bois [10]. Le jeune dessinateur Albrecht Dürer (Nuremberg, 1471-1528), peintre et graveur, vivait alors à Bâle (depuis la fin du printemps de 1492 jusqu'à l'automne de 1493), donc peu avant l'édition princeps du livre. La qualité des dessins fait qu'il est donc considéré comme un des auteurs d'une bonne partie des figures, avec trois autres artistes bâlois anonymes.

Un peu plus tard, vers 1500, Jérôme Bosch (~1450-1516) tirera du livre de Sébastien Brant une *Nef des fous* célèbre, jadis élément d'un triptyque [11]. Parmi dix personnages, il ne présente à bord qu'un seul fou (reconnaissable à sa capuche), et c'est un personnage secondaire, évincé par les affamés, nonne et moine en tête, qui veulent mordre dans une galette (fig. 4).

Les fous de Cadouin

Les personnages de *La Nef des fous*, mélangeant ironie et sermon, sont bien reconnaissables : ils sont coiffés du bonnet à un ou deux grelots ou du bonnet à oreilles d'âne, mais dépourvus ici de la livrée bariolée de losanges jaunes et verts et ne brandissant pas la marotte [12]. Au nombre de huit, parfois nus, ils grimpent dans les haubans ou demeurent sur le pont (fig. 5). Une petite console

10. Certaines sont tirées deux fois.
11. Cette huile sur panneau est aujourd'hui au Louvre avec un dessin préparatoire. Son complément, *La gloutonnerie et la luxure*, vient d'être identifié à la Yale University Art Gallery, New Haven (Connecticut). Le troisième panneau, *La Mort de l'avare*, est exposé à la National Gallery of Art de Washington. Le dos des volets du triptyque sont au musée Boynans-van Beuningen de Rotterdam : refermés, ils représentent un colporteur en haillons, symbole de la condition humaine. Ces dessins n'ont pas inspiré les sculpteurs de Cadouin.
12. Sorte de sceptre dérisoire, sommé d'une tête de folle.

Fig. 5. La *Nef des fous* sculptée de Cadouin (console du pilier N.-E.).

sculptée contiguë, assez épaufrée, montre un seul fou, deux personnages et deux oiseaux (dont un à gros bec) dans des feuillages. Son rattachement à *La Nef des fous* de S. Brant est probable. Peut-être est-elle inspirée par le dessin « *Certains se croient très sages mais restent des vrais oies…* » ?

Comme dans le livre de Brant, ce ne sont pas des déments très agités, possédés par le démon et qu'il faudrait exorciser d'urgence, mais plutôt de gentils fous, amuseurs et inoffensifs révélateurs de vérités morales pédagogiques : « *Castigat ridendo mores* », dira plus tard le poète néolatin Jean de Santeul, *alias* le pénitent Santollus [13]. Réflexion qui peina l'Aigle de Meaux...

13. Dit aussi Jean-Baptiste Santeuil, *alias* Santolius (1630-1697), chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor (au pied de la montagne Sainte-Geneviève). Saint-Simon raconte dans ses *Mémoires* qu'il mourut des suites d'une méchante plaisanterie du duc de Bourbon qui, pour rire, avait mis du tabac dans son vin…

Dans le cloître de Cadouin, cinq autres sculptures semblent inspirées par des poèmes et des illustrations de l'ouvrage de Sébastien Brant. Malheureusement, au fil des ans, ces sculptures ont terriblement souffert de l'érosion et sont devenus difficilement déchiffrables.

1 - Une console représente deux personnages coiffés de bonnets à grelots (fig. 6a). Celui de gauche joue du biniou, celui de droite du tambourin. Cette sculpture est manifestement inspirée par le poème de S. Brant, illustré par la gravure représentant un fou jouant du biniou (fig. 6b) : « *Qui n'a d'autres plaisirs et d'autres passe-temps que de souffler dans l'outre d'un biniou à tuyaux, dédaignant harpe et luth, est bon à embarquer dans la charrette à fous* » (extrait du poème).

Fig. 6. a - Deux fous jouant du biniou et du tambourin (Cadouin). b - Fou jouant du biniou (S. Brant).

2 - Une autre console représente deux personnages jouant avec deux chats (fig. 7a). L'un des chats tripote le grelot du bonnet de l'un des fous. Cette sculpture peut être rapprochée du poème de S. Brant, illustré par deux fous en train de jouer avec un chat et des chiens (fig. 7b) : « *Un fou passe son temps à débiner les autres, accrochant le grelot au collier de son chat, mais sans plus s'en soucier* » (extrait du poème).

3 - Une niche sculptée dans un pilier représente un avare comptant ses deniers (fig. 8a). Cette sculpture est inspirée par une partie du poème de S. Brant mettant en garde celui qui a du bien et illustré par une gravure explicite (fig. 8b) : « *Celui qui a du bien et s'en délecte seul, sans jamais donner rien au pauvre miséreux, se verra refusé le soutien imploré* » (extrait du poème).

4 - Une autre console sculptée sur un pilier représente un fou coiffé du bonnet à grelot mangeant goulument (fig. 9a). Un long phylactère sans inscription s'enroule à son côté. Cette sculpture est directement inspirée par un poème de S. Brant illustrée par une gravure représentant un fou bouche ouverte

Fig. 7. a - Deux fous jouant avec deux chats (Cadouin). b - Même sujet avec un chat et deux chiens (S. Brant).

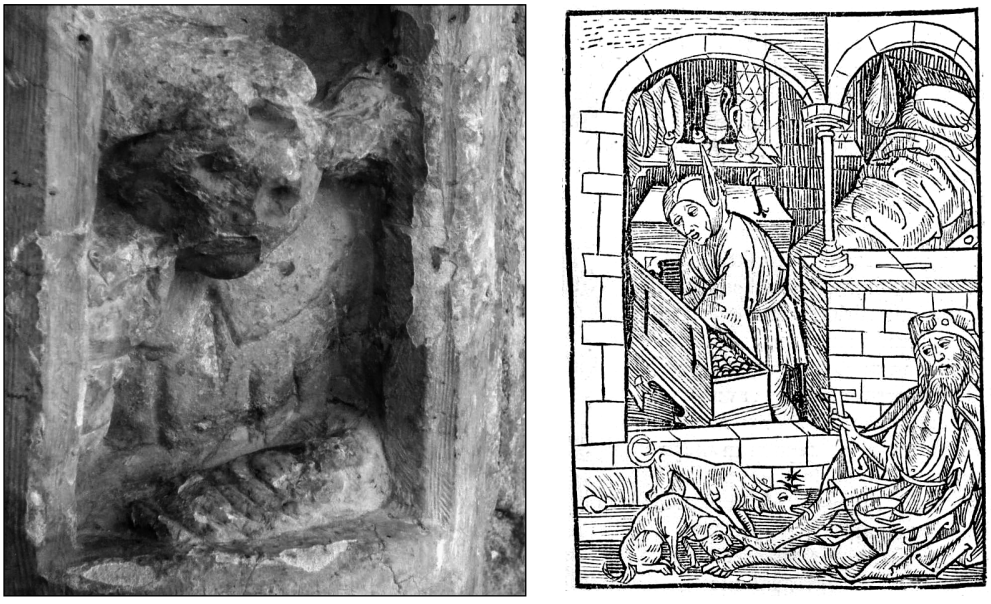

Fig. 8. a - L'avare compte ses deniers (Cadouin). b - Un avare compte ses deniers dans un coffre, un pauvre pèlerin gît à ses pieds (S. Brant).

mangeant goulument au milieu d'une foule de convives (fig. 9b) : « *À table on se conduit souvent incongrûment et cela fait partie d'un genre de folie que je voudrais ici mettre sur le tapis* » (extrait du poème).

5 - Une console sur un autre pilier représente un moine bouche ouverte qui parle en ricanant à un fou coiffé d'un bonnet à oreilles pointues (fig. 10a). La base de la sculpture est cernée par un phylactère sur lequel on déchiffre

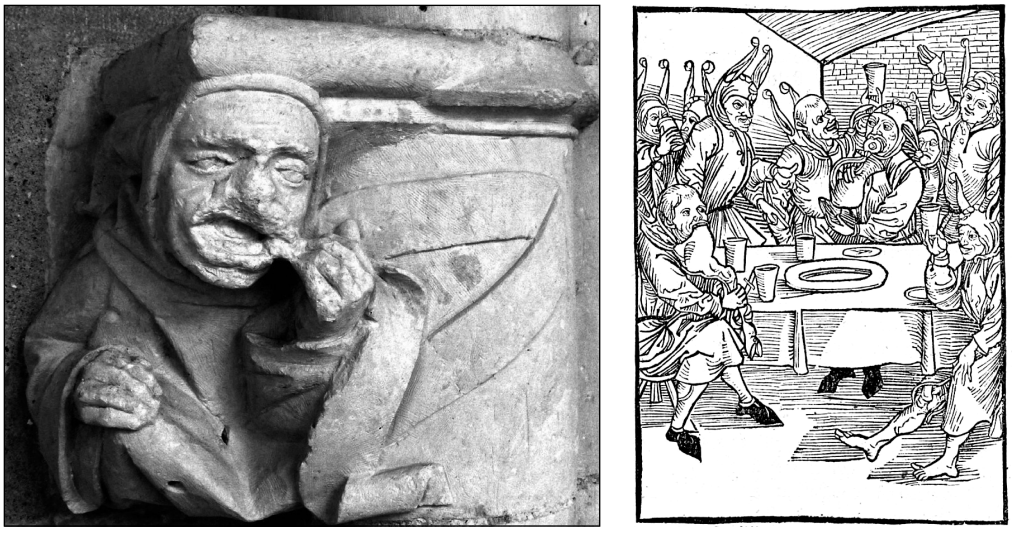

Fig. 9. a - Un fou coiffé du bonnet à grelot mange goulûment (Cadouin).
b - Un fou fait de même lors d'un banquet de ses congénères (S. Brant).

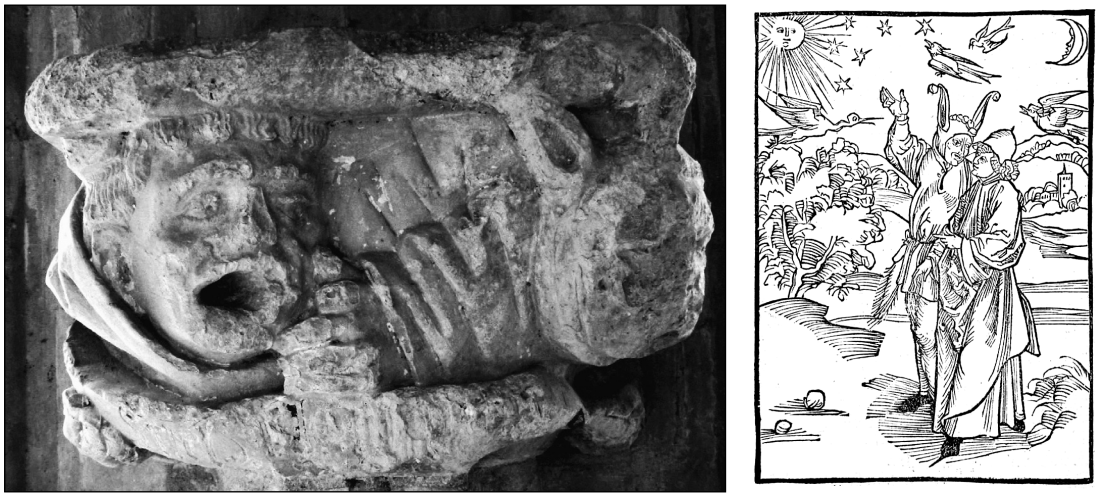

Fig. 10. a - Dialogue entre un moine ricanant et un fou coiffé d'un bonnet à oreilles pointues (Cadouin).
b - Un fou lit à un laïc l'avenir dans les étoiles (S. Brant).

encore avec difficulté : « *Tiel rit qui mord* », allusion à l'ironie mordante. Cette mise en garde peut être rapprochée du poème de S. Brant, illustré par un fou parlant à un laïc en lui montrant le soleil, les étoiles et un vol d'oiseaux (fig. 10b) : « *On brasse actuellement bien des superstitions et on lit l'avenir dans le cours des étoiles. Tous les fous y croient ferme pour faire des projets* » (extrait du poème).

Des emprunts à Brant et sans doute à Dürer

À la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance, la folie occupe une grande place dans la littérature. C'est non une maladie mais une mystérieuse manifestation du diable, d'une étonnante polyvalence. Certains déments n'ont plus leur tête ou sont dangereux ; d'autres détiennent la connaissance et, fort compatissants, peuvent participer, selon Sébastien Brant, à l'édification des chrétiens.

On doit de la compassion au malheureux fou : son état témoigne de la dureté de la vie, du malheur des hommes, de leurs faiblesses et de leurs vices. Il a sa place dans l'art, il a sa fête et il fréquente même les rois. On tente même de le traiter. Durant tout le XVI[e] siècle, les peintres montrent que, depuis Galien, des barbiers thérapeutes extrayaient, du crâne du dément, la pierre de la folie : de la neuro-chirurgie avant la lettre [14].

Les sculpteurs de l'atelier de « Maistre Domenge et Antoine Constant » se sont inspiré de la *Nef des fous* du Strasbourgeois pour éduquer les moines cisterciens. Cela se passait donc après 1494, date de l'édition princeps de ce livre, voire après 1497, date des premières éditions en latin et en français.

À la demande de l'abbé Pierre de Gaing de Linars, les membres de cet atelier briviste ont certainement eu entre les mains un exemplaire de cet édifiant ouvrage. Ils ont tenu compte des courts poèmes et des gravures. Leurs sculptures de Cadouin s'inspirent sinon du dessin du moins du sujet des dessins du grand Albrecht Dürer ou d'un autre illustrateur du livre, ainsi importées dans une abbaye du Bas Périgord.

Une quarantaine d'années seulement après la première bible de Gutenberg, achevée en 1455, le livre de Sébastien Brant est devenu très vite un best-seller européen.

Autour de 1500, il fit même des émules de deux façons. L'humaniste flamand Josse Bade empruntera à Brant pour publier en 1497 une *Nef des folles,* destinée à redonner une bonne morale aux femmes : c'était une bataille navale entre la nef d'Ève et les cinq nefs des folles (à oreilles d'âne et chaperon

14. Un beau tableau de Pieter Huys (~1519-1581), traitant de ce passionnant sujet, se trouve au musée du Périgord, au titre de la MNR (Musées nationaux Récupération).

à grelots), chaque nef représentant un des cinq sens pervertis. Heureusement, dès 1503, un Lyonnais, Symphorien Champier, médecin savant, humaniste prolifique et galant homme, restaurera l'image de la femme en écrivant – en 4 livres – une copieuse *Nef des femmes vertueuses.* Qu'on ne s'étonne pas : il était, par son épouse, le cousin du chevalier Bayard...

B. et G. D.

Choix bibliographique

Bohl T., 2013. « Un atelier pour trois cloîtres : Carennac, Cadouin et Cahors (fin du XV^e siècle - début du XVI^e siècle) », *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*, 25, p. 42-53 et en ligne.

Brant S., 1977. *La Nef des fous*, Strasbourg, éd. La Nuée bleue, adaptation de la 1re édition. Préface de Philippe Dollinger et adaptation française par Madeleine Horst.

Delluc B. et G., 1980. « Bêtes, démons et fous du cloître de Cadouin (Dordogne) », *BSHAP*, t. CVII, p. 17-43, 2 fig., 7 pl.

Delluc B. et G., 1998. « L'archéologie *cistercienne* de Cadouin », *BSHAP*, t. CXXV, p. 383-416, ill.

Delluc B. et G., 2000 : « Cadouin, abbaye cistercienne. Les témoins matériels », dans *Saint Bernard et la vie cistercienne, Actes du 4^e colloque de Cadouin,* août 1998, p. 29-52, ill., plan.

Gardelles J., 1982. « L'abbaye de Cadouin », *Congrès archéologique de France, 187^e session, 1979*, p. 173-174.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE DU PÉRIGORD – 8

Une famille de notables périgourdins honorée à *Lugdunum*

par François MICHEL

« La ville même de *Lugdunum*, bâtie au pied d'une colline au confluent de la Saône et du Rhône, appartient aux Romains. De toutes les villes, c'est elle qui a la plus forte population après Narbonne. Elle sert, en effet, de place de commerce, et les gouverneurs romains y battent monnaie d'or et d'argent. Le sanctuaire dédié par l'ensemble des peuples gaulois à César Auguste s'élève en face de la ville, au confluent des deux fleuves. Il comporte un autel considérable qui porte une inscription énumérant les soixante peuples ainsi que des statues, une de chacun d'entre eux, et un grand bois sacré [1] ».

Ainsi le géographe Strabon décrit-il au début de notre ère la capitale fédérale des Gaules. Né vers 64 av. J.-C., mort vers 25 de notre ère, ce Grec romanisé a vécu sous l'empereur Auguste et son successeur Tibère. C'est sous le règne de ce dernier, en 18, qu'il rédige le livre IV de sa Géographie *en se fondant autant sur des observations directes que sur les descriptions de ses contemporains ou ses propres recherches en*

1. Strabon, *Géographie*, IV, 3,2, éd. F. Lasserre, *CUF*, Paris, 1966, t. 2 (livres III et IV), p. 150, traduction revue par *CAG 69/2*, 2007, p. 136, texte n° 8.

archives. Son précieux témoignage offre l'image d'un monument qui n'est aujourd'hui connu que par de très ponctuelles découvertes.

Selon lui, la splendeur du sanctuaire confédéral était, dès la construction de celui-ci, rehaussée par un décor monumental agrémenté de statues. Mais, au fil du temps, d'autres témoignages de la considération rendue aux prêtres gaulois délégués par leur cité ont complété ce paysage. Ainsi certains de nos concitoyens, des notables de haut vol, se sont vu honorer d'un monument commémoratif. Ils appartenaient à une famille très en vue à Vesunna Petrucoriorum*, celle des* Pompeii.

Lugdunum et l'autel confédéral des Gaules

La fondation de la ville de Lyon sous le nom de *Colonia Copia Felix Munatia* a eu lieu le 9 octobre 43 av. J.-C. et a été l'œuvre du général césarien L. Munatius Plancus. Son mode de création, la *deductio*, est lié au statut de la ville : la colonie est une petite Rome « déduite » d'un territoire conquis afin d'installer des citoyens romains. À Lyon, c'est sur une place commerciale fréquentée par des commerçants italiens dès le II^e^ siècle av. J.-C. que son fondateur crée la ville et la peuple d'anciens colons de Vienne chassés par les Allobroges ainsi que de vétérans des campagnes de César. L'implantation primitive se trouve sur la colline de Fourvière et la ville s'étendra très vite. Elle abrite dès 27 av. J.-C. le premier gouverneur romain et c'est entre cette date et 21 av. J.-C. qu'Auguste crée la division provinciale des Gaules, faisant de la désormais *Colonia Copia Augusta Lugdunum* le siège de l'administration des impôts des trois provinces. C'est de là qu'Agrippa, son futur gendre, organisera le réseau des voies qui parcourent les Gaules [2]. De 16 à 13 av. J.-C., Auguste séjourne lui-même à Lyon et y installe en 15 av. J.-C. un atelier de frappe de la monnaie destinée aux troupes du *limes* rhénan ; une cohorte sera stationnée en permanence à Lyon pour protéger cet atelier [3].

Mais Auguste envisage aussi, dès cette période, la mise en place d'une organisation fédérale des peuples gaulois autour d'un sanctuaire où des représentants de chacun de ces peuples rendront un culte en hommage à Rome et à l'empereur. Le sanctuaire fédéral est ainsi créé sur les pentes du plateau de la Croix-Rousse, et sera dédié en 12 av. J.-C. Des vestiges de ce monument ont été retrouvés aux alentours de la place des Terreaux (fig. 1). Il prend semble-t-il l'aspect d'une grande terrasse à laquelle l'on accède, comme au sanctuaire de la Fortune Primigénie de Palestrina (fig. 2), par des rampes

2. J.-M. Roddaz, 1984, *Marcus Agrippa*, Rome, p. 389-392.
3. A. Desbats, H. Savay-Guerraz, 2012, *Lyon antique, Guides archéologiques de la France*, Paris, p. 32-36.

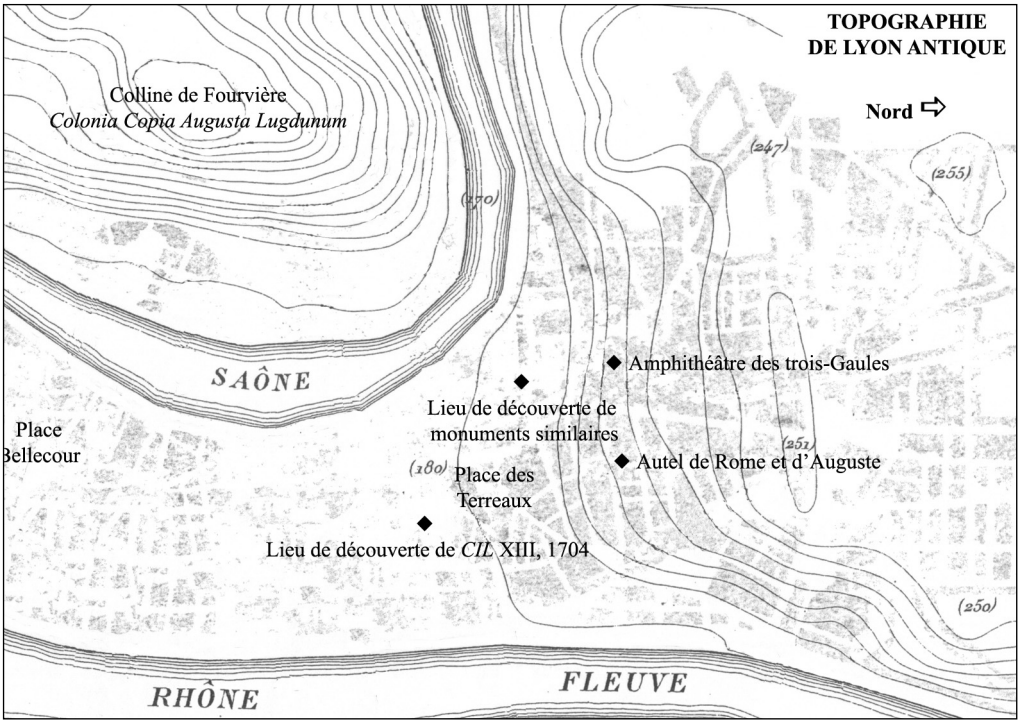

Fig. 1. Plan de situation du sanctuaire des trois Gaules dans Lyon, d'après H. Bazin, 1891, *Vienne et Lyon gallo-romains*, Paris, pl. hors-texte.

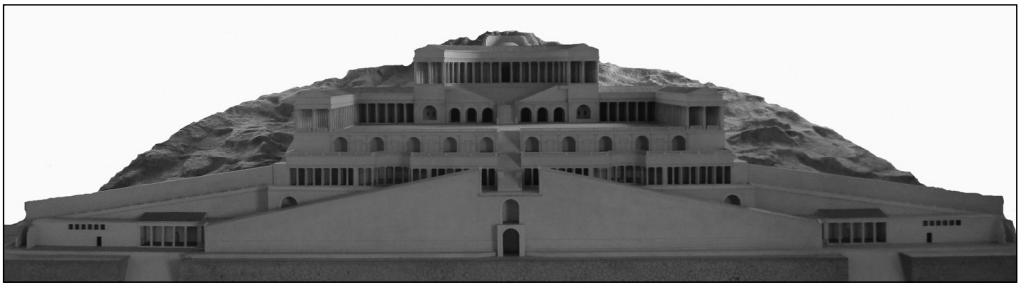

Fig. 2. Maquette du sanctuaire de Palestrina (cliché F. Michel).

qui, à Lyon, prolongent les axes routiers se dirigeant vers les trois provinces[4]. Au centre de l'esplanade se trouve un autel entouré de victoires placées sur des colonnes et décoré de trépieds, toutes allusions à la protection qu'Apollon

4. D. Frascone, 2011, « Une nouvelle hypothèse sur le sanctuaire des Trois Gaules à Lyon », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 60, p. 189-216.

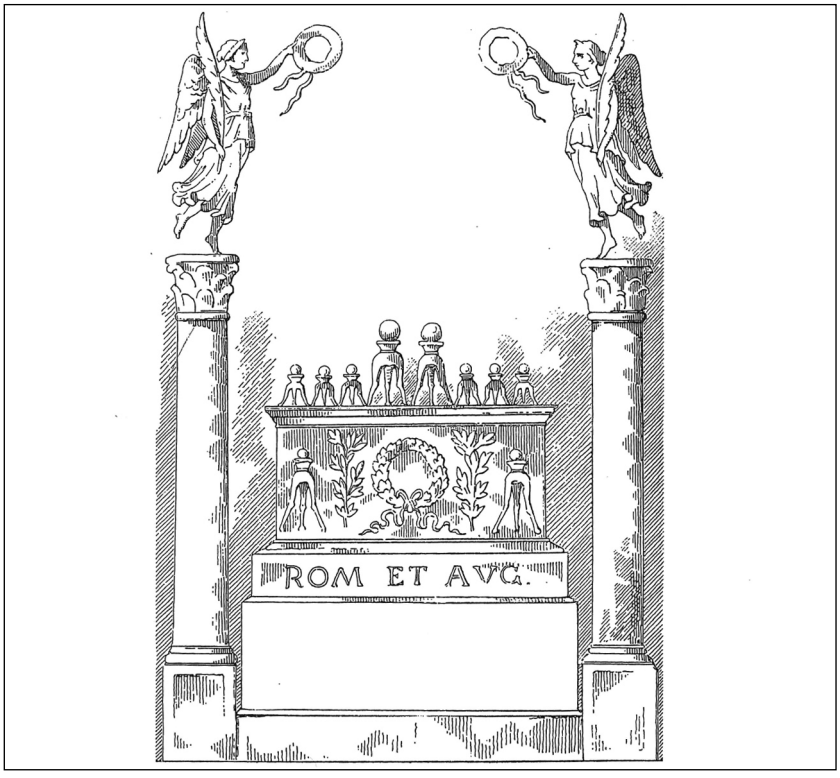

Fig. 3. Dessin de l'autel d'après H. Bazin, 1891, *Vienne et Lyon gallo-romains*, Paris, p. 177.

a accordée à Octavien, futur Auguste, lors de la bataille d'Actium qui a mis fin aux guerres civiles (fig. 3). Ce sanctuaire permet aux Gaulois de manifester leur attachement à Rome et leur fidélité à l'empereur. Lyon accueille donc chaque année, au mois d'août, les délégués de toutes les cités gauloises qui y élisent le prêtre confédéral. Les fêtes d'Auguste commencent en effet le 1er août et ont, du reste, par extension donné le nom de l'empereur à ce mois-ci.

Le sanctuaire sera ultérieurement complété par plusieurs monuments liés au culte impérial, comme l'amphithéâtre des trois Gaules, offert par le Santon C. Iulius Rufus en 19 ap. J.-C. [5], édifice dans lequel les peuples ont leurs places réservées, ce que rappellent les inscriptions qui mentionnent leurs noms [6]. Mais ce sanctuaire est aussi un lieu d'importance politique, comme en

5. L. Maurin, 1994, *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA), Santons*, Bordeaux-Paris, 7B, 7C, 18 et sur les prêtrises exercées par C. Iulius Rufus et son fils C. Iulius Victor à l'autel du confluent, p. 95 et 135.

6. A. Desbats, H. Savay-Guerraz, 2012, *Lyon antique, Guides archéologiques de la France*, Paris, p. 63-65.

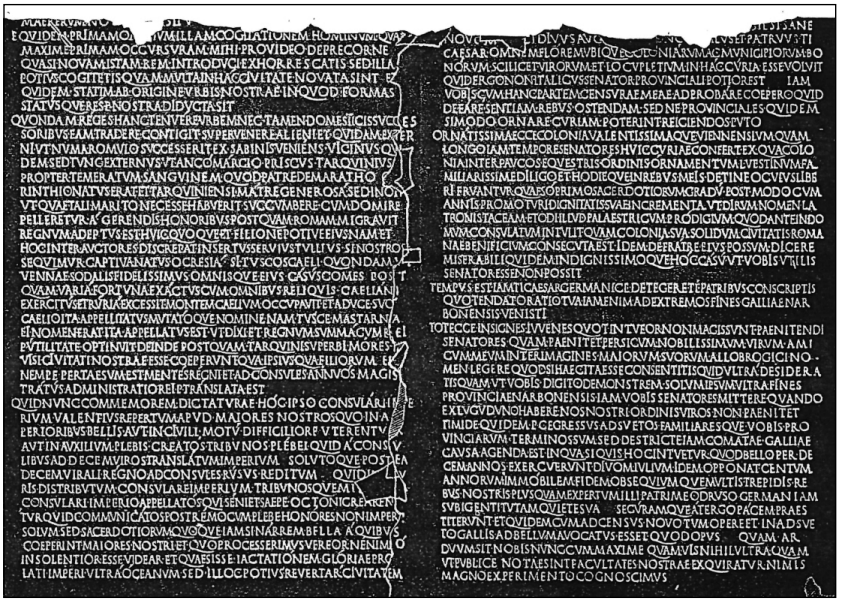

Fig. 4. Table claudienne d'après H. Bazin, 1891,
Vienne et Lyon gallo-romains, Paris, pl. hors-texte.

témoigne la découverte à proximité de la table claudienne (fig. 4). La présence à cet endroit de ce texte essentiel ne doit rien au hasard : l'empereur Claude, lui-même né à Lyon en 10 av. J.-C., a, lors de sa censure de 47, tenu devant le Sénat de Rome un discours par lequel il suggérait d'admettre parmi les sénateurs la fine fleur des notables des Gaules. Le texte de ce discours a été retranscrit et mis en évidence à Lyon, à l'attention des premiers intéressés par une cooptation (*adlectio*) au rang de sénateur [7].

Enfin, dans les parages, on érigea au cours des années des monuments divers et variés à l'occasion d'évergésies, ou pour honorer les prêtres fédéraux à leur sortie de charge. Le monument que nous abordons aujourd'hui fait partie de ces derniers.

Une découverte surprenante

C'est en novembre 1861, lors des travaux de démolition d'un immeuble situé à l'angle de la rue Pizay et de la rue du Président Édouard-Herriot (alors rue de l'Impératrice, puis rue de l'Hôtel-de-Ville), dans le quartier des Terreaux,

7. Sur ce thème fondamental, voir principalement J. Carcopino, 1930, « La table claudienne de Lyon » (commentaires et compléments apportés à l'ouvrage du même titre de Ph. Fabia, Lyon, 1929), *Journal des Savants*, p. 69-81 et 116-128.

qu'a été mis au jour un bloc porteur d'une inscription. Il a, dès sa trouvaille, été établi qu'il s'agissait des restes d'un monument destiné à supporter plusieurs statues, car les textes identifiant deux de celles-ci figurent encore sur sa face antérieure [8].

Trouvé à 4,50 m de profondeur, il n'a pu être associé à aucun monument : il s'agit donc d'un bloc erratique anciennement déplacé. Il a de plus été retaillé lors de sa récupération sous une forme grossièrement cubique et l'on peut admettre, d'après la restitution du texte qu'il porte, qu'il a été amputé de plus de la moitié de sa longueur (fig. 5). Il a, dès sa découverte, été offert par le commanditaire du chantier aux Musées de Lyon, où il se trouve actuellement [9]. Ses mesures sont de 1,30 m de hauteur pour 1,50 m de largeur, et 0,675 m d'épaisseur. La retaille du côté gauche a laissé d'évidentes traces, alors que le

Fig. 5. « Pierre des *Pompeii* » (cliché Marine Lépée). Bloc découvert à Lyon en 1861 et porteur d'une inscription mentionnant la famille des *Pompeii* de *Vesunna Petrucoriorum* (fin IIe-début IIIe siècle) (avec l'aimable autorisation du musée gallo-romain de Lyon).

8. A. Allmer, P. Dissard, 1889, *Inscriptions antiques*, p. 89 et *CAG 69/2*, 2007, p. 347, notice n° 190*.

9. Notre infinie gratitude va à notre jeune collègue et amie lugdunaise Marine Lépée, qui a effectué avec diligence, minutie et compétence l'examen de la pierre des *Pompeii* et nous a ainsi apporté nombre d'informations inédites.

côté droit, d'apparence bien lisse, est encore intact. Le sommet du monument présente en creux les traces de trois tenons d'accrochage qui ne correspondent pas à l'ancrage de statues. Ce détail permet de supposer l'existence sur notre bloc d'un couronnement, à moins évidemment que ces orifices n'aient été réalisées à l'occasion du réemploi de la pierre.

Le champ épigraphique est fort bien conservé et ne présente que peu de traces d'usure, qui correspondent peut-être plutôt à des impacts causés lors du réemploi du bloc. La pierre calcaire a été lissée avec grand soin et le texte écrit avec beaucoup de délicatesse dans des marges très réduites : 7 cm du côté droit, de 5,5 cm à 6,5 cm dans la partie supérieure. L'espace de 10 cm entre les dernières lettres du texte et la base du monument est le plus important. La paléographie porte à discussion : la rondeur des C, la largeur des M, caractéristiques de la capitale carrée, trahissent en effet un style très proche de celui qui était employé au premier siècle alors que l'inscription est nettement plus tardive (cf. *infra*). Peut-être faut-il imaginer que le décor de l'autel, la solennité du cérémonial, le prestige de la fonction de prêtre étaient volontairement teintés d'un archaïsme qui a probablement contribué au maintien d'anciennes habitudes épigraphiques. Celles-ci ont d'ailleurs induit les divers éditeurs des textes, et notamment ceux du *CIL*, à dater ce monument du premier siècle [10].

La retaille du bloc a évidemment rendu partielle la lecture des textes ; il n'en reste pas moins que l'on peut sans aucune difficulté s'apercevoir que deux des personnes mentionnées appartiennent à une famille déjà connue. Du reste, dès la lecture de ces textes, les savants de l'époque ont fait le rapprochement avec une inscription de Périgueux qui porte les noms de deux de ces personnages : il s'agit de Marcus Pompeius Libo et de son père Caius Pompeius Sanctus, tous deux mentionnés par un texte de Vésone [11]. Cette constatation a permis de proposer une restitution de la dernière ligne inscrite : il n'en subsiste qu'un seul mot, isolé des deux textes supérieurs par un interligne de 8,7 cm et dont les très grands caractères attirent l'attention (fig. 6). Leur taille est en effet comprise entre 23,5 et 24,5 cm, hors de proportion avec les autres lettres des deux textes, et laisse supposer que le mot de *PUBLICE*, qui signifie « aux frais publics » était particulièrement mis en valeur. Comme en épigraphie, ce terme ne se trouve jamais employé sans déterminant, il faut croire qu'il était précédé du nom de l'entité politique qui avait conféré l'honneur de ce monument, et que c'est le nom de cette entité qui était ainsi mis en évidence. Si de nombreuses bases de Lyon dédiées à des notables sont consacrées par les *tres provinciae Galliae* [12], la formule que nous lisons ici n'y trouve en

10. É. Espérandieu, 1893, *Inscriptions*, p. 92-94, n° 104 ; *CIL* XIII, 1704, évoque de « très belles lettres du premier siècle » (*litteris optimis saeculi primi*).
11. É. Espérandieu, 1893, *Inscriptions*, p. 20-22, n° 7 ; *CIL* XIII, 939 ; J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, 16.
12. Le *CIL* XIII dénombre 27 occurrences de cette formule.

Fig. 6. Fac-similé de l'inscription *CIL* XIII, 1704 d'après A. Bernard, 1863, *Temple d'Auguste*, pl. VIII, n° 3.

revanche qu'un parallèle, celui qui concerne un Lémovique honoré d'une statue et dont l'inscription mentionne qu'elle a été réalisée aux frais publics par ses concitoyens de Limoges [13]. Il semble donc pertinent de restituer ici la mention de l'ethnie gauloise qui a conféré l'honneur, la tribu d'origine de cette famille, et de lire *PETRUCORII PUBLICE*, soit « les Pétrucores (ont offert cet hommage) aux frais publics ». Le complément apporté au texte donne alors du monument une image toute différente : si le mot *PETRUCORII* n'est pas abrégé, le bloc s'avère presque trois fois plus long qu'il ne l'est actuellement (jusqu'à 3,75 m), et il faut donc imaginer que les statues n'étaient pas au nombre de deux, mais plus probablement de cinq [14] ! Un tel monument n'aurait du reste rien pour surprendre à Lyon, où *CIL* XIII, 1676 (cf. *infra*), de forme

13. *CIL* XIII, 1700.
14. Tous nos remerciements vont à notre collègue Cl.-H. Piraud qui, avec une très pertinente « remarque de géomètre », est à l'origine du séduisant calcul qui permet de suggérer que le monument aurait pu supporter cinq statues, et non quatre comme le suggèrent les éditions anciennes.

similaire, ne porte pas moins de neuf textes ! Il ne faut toutefois pas perdre de vue que l'établissement de cette conclusion part du principe que le mot *PETRUCORII* est écrit *in extenso*.

La mise en page des textes subsistants est passablement astucieuse : il faut tout d'abord observer qu'elle s'organise en fonction de la marge basse de l'inscription, car c'est la base des deux textes, et non l'*incipit*, qui se trouve sur une même ligne horizontale. Il est ensuite aisé de constater que les textes sont ordonnés en colonnes en fonction de la statue qu'ils sont censés identifier et qu'ils sont calibrés sur une faible largeur : comme ils étaient de longueur inégale, ils ont été inscrits par l'*ordinator* de manières différentes. Ainsi le premier texte est-il réparti sur huit lignes alors que le deuxième texte court sur neuf lignes. En conséquence, le texte de huit lignes débute à 6,5 cm de la bordure supérieure de la pierre alors que celui de neuf lignes en débute à 5,5 cm. De même, les lignes sont différemment espacées, avec un interligne moyen de 4,4 cm pour le texte de huit lignes et de 3,8 cm pour le texte de neuf lignes. Cette mise en page originale témoigne de la très grande compétence de l'atelier de gravure.

Les caractères employés sont de même très soignés : ils appartiennent au style de la capitale carrée et sont de taille régulière, si l'on excepte, dans chacun des textes, la présence d'un I de grande taille qui outrepasse la ligne, avec respectivement 8,2 cm (l.3) dans le texte de huit lignes et 7,6 cm (l.4) dans le texte de neuf lignes : il s'agit clairement là d'une fantaisie du graveur. Si l'on excepte la première ligne de chaque texte (*incipit*), traditionnellement de plus grande taille que les autres (7,5 et 7,8 cm), les caractères varient de 6,5 cm à 7 cm pour le texte de huit lignes et de 5,7 cm à 6 cm pour le texte de neuf lignes. Leur lecture est aisée et permet d'identifier les titulaires de deux des statues sur les cinq qui devaient prendre place sur ce monument.

La lecture du premier texte ne présente pas de difficulté et les restitutions en sont aisées : *[P]ompeiae / Sabinae / filiae / [C(ai)] Pompei / Sancti / nepti / [M(arci)] Pompei / [L]ibonis*.

De même, le second texte se lit facilement : *C(aio) Pompeio / M(arci) Pompei Libo/nis sace[rd]otis / filio / C(ai) Pompei S[anc]/ti sacerdo[tis] / nepoti / Quiri[na] / Sancto.*

La traduction du premier texte s'avère simple, même si la disposition des déterminants des parentés mentionnés (*filia*, *neptis*) ne sont pas à leur place usuelle, après les noms des ascendants, mais avant ; il s'agit d'un emplacement destiné à mettre en valeur le proche degré de parenté. Cette disposition rejoint nos usages actuels et permet de traduire aisément : « À Pompeia Sabina, fille de Caius Pompeius Sanctus, petite-fille de Marcus Pompeius Libo ». Le second texte est en revanche organisé selon les usages plus classiques de l'épigraphie latine et se traduit : « À Caius Pompeius Sanctus, inscrit dans la tribu Quirina, fils de Marcus Pompeius Libo, prêtre, petit-fils de Caius Pompeius Sanctus,

prêtre ». Les personnages représentés sont donc le père, C. Pompeius Sanctus, qui porte le même nom que son grand-père, et sa fille, Pompeia Sabina.

Il est plus difficile d'imaginer qui étaient les autres membres de la famille dont les statues étaient dressées sur l'autre partie du monument. Peut-être s'agit-il tout simplement, pour deux d'entre eux, des ancêtres mentionnés par les filiations, à savoir le grand-père, M. Pompeius Libo, et l'arrière-grand-père, C. Pompeius Sanctus l'ancien. Dans ce cas, deux des trois hommes honorés ont été prêtres confédéraux et l'un d'eux l'est peut-être encore [15]. La distinction réservée à C. Pompeius Sanctus le jeune pourrait laisser supposer qu'il est lui-même prêtre confédéral ; cependant, l'absence de la mention de sa charge rend l'idée douteuse. De même, la place de Pompeia Sabina dans ce diagramme n'est pas claire : est-elle la fille unique de C. Pompeius Sanctus, ou bien sa tante, une fille de C. Pompeius Sanctus l'ancien ? Cette dernière hypothèse permettrait de comprendre pourquoi elle occupe une place centrale sur un monument consacré à cinq membres d'une même famille et permettrait d'imaginer l'existence d'une génération supplémentaire. Ce serait cependant compliquer à loisir le raisonnement que d'imaginer une généalogie établie sur le simple argument du positionnement des statues, et d'autant plus que les hypothèses basées sur la généalogie peuvent être perturbées par des éléments inattendus : ainsi, au beau milieu d'une base lyonnaise qui met en scène six membres de la famille d'un notable de la tribu des Senons, se trouvent les statues des dieux Mars, Vesta et Volkanus [16]. En conséquence, dans l'impossibilité de déterminer quelle peut être, hors des individus mentionnés, l'identité de notre cinquième statue, nous nous en tiendrons ici à la généalogie clairement exprimée par les inscriptions, tant à Lyon qu'à Périgueux.

Une famille prestigieuse [17]

Le gentilice *Pompeius* est bien connu à Périgueux, où les textes qui le mentionnent sont au nombre de quinze et, avec celui de Lyon, permettent d'identifier vingt personnages [18]. Mais s'agit-il d'une seule *gens* comportant plusieurs branches ou bien de plusieurs familles dotées de la même onomastique ? En l'absence de critère plus fiable que le seul gentilice, il semble difficile de conclure à l'appartenance de tous ces individus à une seule et même souche, même si Périgueux semble bien constituer un endroit

15. Telle est l'opinion de J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, p. 89.
16. *CIL* XIII, 1676 ; Sextus Iulius Thermianus, originaire de Sens, est représenté en compagnie de son épouse, de son frère, de sa fille et de ses deux petits-enfants.
17. Ce paragraphe reprend en partie un thème abordé par nos soins en 1993, cf. F. Michel, 1993, « Une grande famille de Périgueux à l'époque gallo-romaine : les *Pompeii* », *Cahiers du cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, 2, p. 10-16.
18. J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, 4, 16, 19-20-21 (trois textes identiques), 27, 64, 71 à 75, 118, 156 et *AE* 2004, 918.

où ce nom est plus fréquemment employé qu'ailleurs. Cette originalité a du reste déjà été relevée au XIX[e] siècle et la lecture du *Bulletin* de notre Société témoigne de l'intérêt que nos prédécesseurs ont porté à cette information. A, entre autres, été proposée l'hypothèse hardie selon laquelle ces *Pompeii* étaient les descendants de Sextus Pompée, le fils du grand Pompée. Développée par Eugène Roux, elle a donné lieu à de furieux débats qui ont opposé ce personnage à Charles Durand, alors initiateur des fouilles de Vésone, et qui ont fini par déborder aussi bien les frontières de l'épigraphie que celles de la courtoisie la plus élémentaire [19].

Pompeius est un gentilice originaire d'Italie, présent dans l'onomastique des Pétrucores dès le début du premier siècle de notre ère. Il est alors porté par un personnage d'origine indigène qui a accompli un début de carrière équestre après qu'une autorité administrative romaine, peut-être l'un des gouverneurs de la province, a conféré à ce membre des élites locales la citoyenneté romaine [20]. Sa généalogie est gravée sur trois blocs ; le premier est perdu, mais il est connu par des sources anciennes, alors que les deux autres ont été découverts par Ch. Durand en 1907 lors des fouilles de Vésone et sont conservés au musée Vesunna (fig. 7). Ce texte nous enseigne que cet individu, nommé Aulus Pompeius [---], fils d'un nommé Dumnomotus, a initié la construction de l'amphithéâtre et que ses descendants, Aulus Pompeius Tertullus et Aulus Pompeius [---], l'ont achevé et finalement dédié [21]. Cette

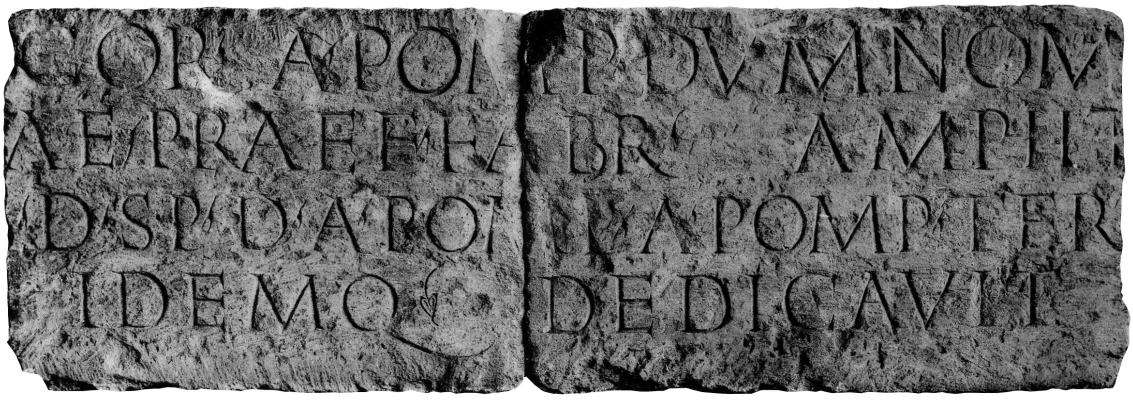

Fig. 7. Fragment de dédicace de l'amphithéâtre de Périgueux, d'après Ch. Durand, *Fouilles de Vésone, compte rendu de 1908*, Périgueux, 1910, pl. X.

19. Ces débats, dont le *BSHAP* rend une image très feutrée, feront l'objet d'un futur article.
20. *Contra*, J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, p. 21, pensent qu'il s'agit d'un client d'une autre branche des *Pompeii* originaire « sinon d'Italie, au moins de Narbonnaise ».
21. J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, 27.

famille, ainsi restituée sur quatre générations, et dont l'ancêtre Dumnomotus porte un nom à l'incontestable consonnance gauloise qui trahit son origine indigène [22], a pourtant réalisé l'un des monuments de Périgueux parmi les plus indiscutablement romains qui aient existé, l'amphithéâtre...

C'est également à Périgueux, en 1820, qu'a été découverte une autre inscription, datable de la charnière entre le II^e^ et le III^e^ siècle et mentionnant des *Pompeii* [23]. Elle est consacrée à une divinité dont le nom est perdu et au dieu Apollon Cobledulitavus, à l'épithète gauloise significative, par un personnage qui ne nous est pas inconnu, M. Pompeius Libo (fig. 8). Elle se lit : *[---] / et deo Apollini / Cobledulitavo / M(arcus) Pompeius C(ai) Pomp(ei) / Sancti sacerdot(is) / Arensis fil(ius) Quir(ina) Lib[o] / sacerdos Arensis / qui templum dea[e] Tutelae et therma[s] / public(as) utraq(ue) ol[im] / vetustate collab[sa] / sua pecunia res[t(ituit)] / v(otum) [s(olvit) l(ibens) m(erito)]* et se traduit : « À [---] et au dieu Apollon Cobledulitavus, Marcus Pompeius Libo, inscrit dans la tribu Quirina, prêtre à l'autel du confluent, fils de Caius Pompeius Sanctus, prêtre à l'autel du confluent, qui a fait restaurer à ses frais le temple de la déesse Tutèle et les thermes publics, l'un et l'autre bâtiments croulant de vétusté, a accompli son vœu de son plein gré et à bon droit [24] ».

Cet autel rappelle donc partiellement la généalogie de M. Pompeius Libo, le fils de C. Pompeius Sanctus l'ancien. Outre les importantes fonctions que ces hommes ont eu la possibilité d'occuper à Lyon, puisqu'ils ont été tous deux prêtres à l'autel confédéral [25], M. Pompeius Libo dit avoir restauré le temple de la Tutèle, l'actuelle tour de Vésone, et les thermes publics, « l'un et l'autre croulant de vétusté ». Comme les notables provinciaux doivent, avant d'accéder à la prêtrise du confluent, revêtir toutes les charges publiques dans leur cité, il faut en déduire que M. Pompeius Libo et, avant lui, C. Pompeius Sanctus l'ancien ont exercé à Périgueux des fonctions politiques ou religieuses et que c'est la perspective de leur élection qui les a incités à procéder à des œuvres d'édilité publique. En effet, il n'est guère concevable dans l'Antiquité que des hommes occupent d'importantes charges sans répercuter une part de la gloire acquise sur la population de leur cité d'origine. Seules les riches familles pouvaient évidemment assumer la mise en place d'équipements urbains et cet élément nous convainc sans peine de la prospérité de cette branche de la

22. X. Delamarre, 2003, *Dictionnaire*, p. 151 et 230 ; X. Delamarre, 2007, *Noms de personnes*, p. 91 s.v. Dumnomotus.
23. Selon L. Maurin, 1986, « Gaulois et Lyonnais », *Hommage à Robert Étienne*, *Revue des Études anciennes*, 88-1, p. 115 et 118, l'inscription date des Antonins-Sévères ; J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, 16, calibrent le texte entre 171 et 240.
24. A. Allmer, 1882, « Inscriptions du musée lapidaire de Périgueux. Autel à Périgueux, élevé en l'honneur d'Apollon Cobledulitavus, par un prêtre à l'autel de Lyon », *BSHAP*, t. IX, p. 80 ; É. Espérandieu, 1893, *Inscriptions*, p. 92-94, n° 104 ; *CIL* XIII, 939 ; J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, 16.
25. Il est à noter que la formule *Sacerdos Arensis* (d'*Arar*, la Saône) n'apparaît qu'à Périgueux, mais à plusieurs reprises, sur ce texte et sur la dédicace de l'autel taurobolique par le fils du prêtre Sextus Pomponius Paternus, cf. J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, 9.

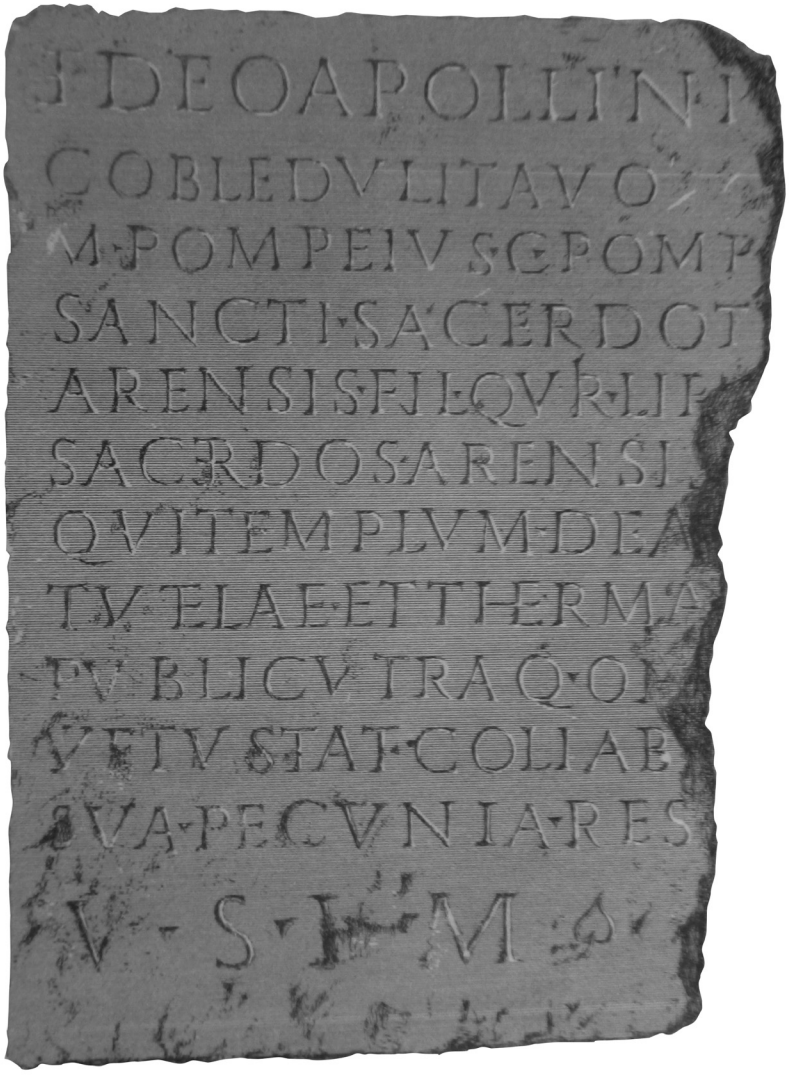

Fig. 8. Fac-similé de l'inscription *CIL* XIII, 939 d'après A. Bernard, 1863, *Temple d'Auguste*, pl. VIII, n° 4 (*ILA*, *Pétrucores*, 2001, 16).

famille des *Pompeii* et de son influence dans sa ville par la restauration du plus important bâtiment de Vésone. Ces hommes ont été nos édiles, ont travaillé à embellir la ville antique et à la rendre telle que l'archéologie est seule en mesure à présent de nous le faire imaginer. La simple mise en relation des vestiges visibles des monuments avec le texte des inscriptions montre combien

les *Pompeii* ont eu d'influence à Périgueux et à quel point ils ont contribué à modifier le paysage urbain de la capitale de la Cité.

Pourtant, si l'influence de la romanisation est perceptible à travers les noms de personnes et la vulgarisation des usages latins, l'identité gauloise demeure sous le vernis civilisateur : les descendants de Dumnomotus, sous le règne de Néron, sont fiers de rappeler leurs origines indigènes en mentionnant le nom de leur ancêtre sur la dédicace de l'amphithéâtre et, à Lyon, au tournant du II^e^ et du III^e^ siècle, les membres de la famille de C. Pompeius Sanctus se disent sans ambage Pétrucores. De même, malgré une visible acculturation romaine, les *Pompeii* conservent le respect des traditions locales : c'est ainsi que M. Pompeius Libo associe par exemple au dieu de Rome Apollon l'un des dieux locaux, Cobledulitavus [26]. De même, en restaurant le temple de la Tutèle, l'actuelle Tour de Vésone, il maintient sur pied l'un des symboles des traditions gauloises assimilées par la religion romaine, puisque, outre le fait que l'on rende un culte à une déesse topique, le plan du sanctuaire lui-même reste d'inspiration celtique.

Les inscriptions nous démontrent donc que, malgré l'apparente acculturation de cette grande famille de patriciens de Vésone au modèle romain, leur origine gauloise est mise en avant et, non contente de subsister, s'affirme institutionnellement et architecturalement.

Conclusion

Nous avons pu constater que les témoignages épigraphiques laissés par les *Pompeii* de Périgueux sont pour le moins révélateurs de leur origine indigène, qui se manifeste d'une part par une onomastique celtique caractéristique, et d'autre part par l'exercice de charges prestigieuses réservées aux Gaulois. Ces grands aristocrates ont participé, en bon accord avec Rome, à la construction et à l'embellissement de la capitale des Pétrucores et leur dévouement aux affaires publiques de leur cité joint à leur fidélité au pouvoir romain ont contribué à faire d'eux des représentants de leurs concitoyens au sanctuaire confédéral des trois Gaules.

À Lyon, la réunion des délégués des soixante tribus était certes organisée pour choisir le prêtre confédéral, charge à laquelle au moins trois Pétrucores ont été élus par leurs pairs, mais donnait aussi lieu à des discussions d'intérêt

26. L'épithète de ce dieu a une signification encore discutée : décomposé en *Com-ledu-litavus* (X. Delamarre, 2007, *Noms de personnes*, p. 68, *s.v. Cobledulitavus*), il apparaît avec un préfixe *com-* apparenté au *cum* latin, qui présente une idée d'association de relation (X. Delamarre, 2003, *Dictionnaire*, p. 121-122, s.v. com-, con-, co-) et avec un suffixe signifiant « la terre » (X. Delamarre, 2003, *Dictionnaire*, p. 204-205 *s.v. Litaui*, et X. Delamarre, 2012, *Noms de lieux*, p. 179 *s.v. Litauia*) ; la partie centrale du mot reste difficile à identifier, même si son radical apparaît dans des noms de cours d'eau (X. Delamarre, 2012, *Noms de lieux*, p. 174 *s.v. Iedos*, *Ieda*) ; J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores*, p. 91, suggèrent que l'épithète « renvoie aux vertus médicinales d'Apollon ».

général concernant les recensements, les recrutements militaires, les finances des cités et leur politique civile ou religieuse. A. Bernard n'est probablement pas loin de la vérité en considérant qu'en permettant la rencontre des dignitaires des cités, l'évocation de tels soucis et la recherche de solutions communes, « le temple d'Auguste fut en réalité le fondement de la nationalité gauloise [27] ».

La fidélité des Gaulois à l'Empire devait être suivie de leur accession aux plus grands honneurs : le discours de Claude sur le *ius honorum* qui ouvrit les portes du sénat de Rome aux plus grands notables des trois Gaules était d'abord la conséquence de la reconnaissance d'une romanisation effective des élites gauloises. Ce discours, tenu devant une assemblée de Romains parmi les plus conservateurs et retranscrit à Lyon, a été, nous rapporte l'historien Tacite, suivi d'un *senatusconsultum* donnant la dignité sénatoriale aux seuls chefs des Éduens [28]. Cette restriction n'a été que temporaire : l'importance de la décision de l'empereur Claude résidait dans la promulgation d'un principe visant à élargir le recrutement sénatorial à l'ensemble des provinces de l'Empire [29]. Les conséquences de cette initiative se sont très vite perçues, et nous savons par exemple que C. Iulius Vindex, gouverneur de la province d'Aquitaine, instigateur de la révolte de 68 contre Néron, était un Gaulois. Tacite, à la charnière du I^er^ et du II^e^ siècle, considère cette promotion comme un fait acquis et met dans la bouche du légat Petilius Cerialis, parlant en 69 aux Trévires et aux Lingons révoltés, des mots qui attestent le fait que les Gaulois ont occupé des postes de responsabilité de rang sénatorial et participent au gouvernement de l'Empire : « Vous-mêmes bien souvent commandez nos légions, vous-mêmes gouvernez ces provinces et d'autres ; il n'y a ni privilège, ni exclusion » et conclut le discours en disant « Ainsi donc, aimez, honorez la paix et la cité qui nous assure les mêmes droits, aux vaincus comme aux vainqueurs [30] ».

F. M.

---

27. A. Bernard, 1862, « Notice relative à l'emplacement du temple d'Auguste érigé au confluent du Rhône et de la Saône », *Revue archéologique*, p. 321-322.
28. Tacite, *Annales*, XI, 25, éd. H. Goelzer, *CUF*, Paris, 1924, t. 2 (livres IV-XII), p. 297.
29. J. Devreker, 1998, « Claude et le sénat : signification et portée de l'*oratio claudiana* », dans *Claude de Lyon, empereur romain, Actes du colloque Paris-Nancy-Lyon (novembre 1992)*, Paris, p. 134.
30. Tacite, *Histoires*, IV, 74, 1 et 4, éd. H. Le Bonniec et J. Hellegouarc'h, *CUF*, Paris, 1992, livres IV-V, p. 64-65.

Bibliographie abrégée

CIL XIII = O. Hirschfeld, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XIII, Berlin, 1899 et 1916 (*addenda*).

A. Allmer, P. Dissard, 1889, *Inscriptions antiques* = A. Allmer, P. Dissard, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, vol. II, Lyon, 1889, n° 120, *Statues d'un fils et petit-fils, d'une petite-fille et arrière-petite-fille de deux Pétrucores, prêtres des trois Gaules*, p. 89-91.

A. Bernard, 1863, *Temple d'Auguste* = A. Bernard, *Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise*, Lyon, 1863, *s.v. Pétrocores*, p. 73-75 et pl. VIII, n° 3 et 4.

J.-P. Bost, G. Fabre, 2001, *ILA, Pétrucores* = J.-P. Bost, G. Fabre, *Inscriptions latines d'Aquitaine, Pétrucores*, Bordeaux-Paris, 2001.

X. Delamarre, 2003, *Dictionnaire* = X. Delamarre, 2003, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris.

X. Delamarre, 2007, *Noms de personnes* = X. Delamarre, 2007, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris.

X. Delamarre, 2012, *Noms de lieux* = X. Delamarre, 2012, *Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne (-500 / + 500)*, Arles.

É. Espérandieu, 1893, *Inscriptions* = É. Espérandieu, *Inscriptions antiques du Musée de Périgueux*, Périgueux-Paris, 1893.

CAG 69/2, 2007 = A.-C. Le Mer, C. Chomer, *Carte archéologique de la Gaule, sous la direction scientifique de Michel Provost, Lyon (CAG 69/2)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007.

Bibliographie

H. Bazin, 1891, *Vienne et Lyon gallo-romains*, Paris.

A. Bernard, 1862, « Notice relative à l'emplacement du temple d'Auguste érigé au confluent du Rhône et de la Saône », *Revue archéologique*, 5, p. 319-322.

J.-P. Bost, G. Fabre, 2004, « Quelques graffitis de Périgueux antique », dans *Au jardin des Hespérides, Mélanges offerts à Alain Tranoy*, Rennes, p. 107-130.

J.-P. Bost, 2004, « Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone », *Aquitania* XX, *Graffiti*, p. 158-163 et *Inscriptions peintes*, p. 167.

J. Devreker, 1998, « Claude et le sénat : signification et portée de l'*oratio claudiana* », dans *Claude de Lyon, empereur romain, Actes du colloque Paris-Nancy-Lyon (novembre 1992)*, Paris, p. 129-135.

E.-C. Martin-Daussigny, 1862, « Visite du musée de Lyon », *Congrès archéologique de France*, XXIX, p. 473.

L. Maurin, 1986, « Gaulois et Lyonnais », *Hommage à Robert Étienne*, *Revue des Études anciennes*, 88-1, p. 109-124.

L. Maurin, 1994, *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA), Santons*, Bordeaux-Paris.

PETIT PATRIMOINE RURAL

La croix du bourg de Manzac-sur-Vern

Dossier réalisé par l'équipe de Vergt
de la Pierre angulaire *

La croix est érigée en face de l'église de Manzac-sur-Vern, sur l'ancienne place du Marché, en bordure de la route départementale n° 4 traversant le bourg (fig. 1). Cette placette, sur laquelle est aussi installé le monument aux morts, constitue une terrasse en léger contre-haut de la route et de l'église.

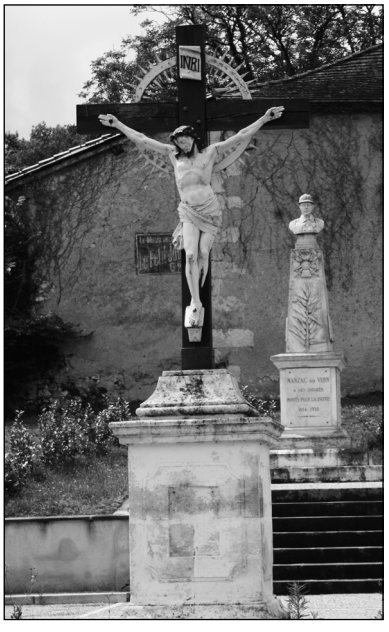

Fig. 1. La croix du bourg de Manzac-sur-Vern.

Descriptif (fig. 2)

Le piédestal est en gros moellons de pierre calcaire, la croix proprement dite en bois et le Christ et ses accessoires en fer.

Le piédestal, de plan carré, est constitué, de bas en haut :

- d'un socle
- d'un piédestal dont la base est moulurée en doucine renversée
- d'un dé composé de deux assises de gros moellons, décoré de panneaux en relief rectangulaires et centrés sur la face du dé. Sur

* Aliette Grelier, Marylène Beau, Josette Mayeux, Luc Mayeux. www.lapierreangulaire.fr

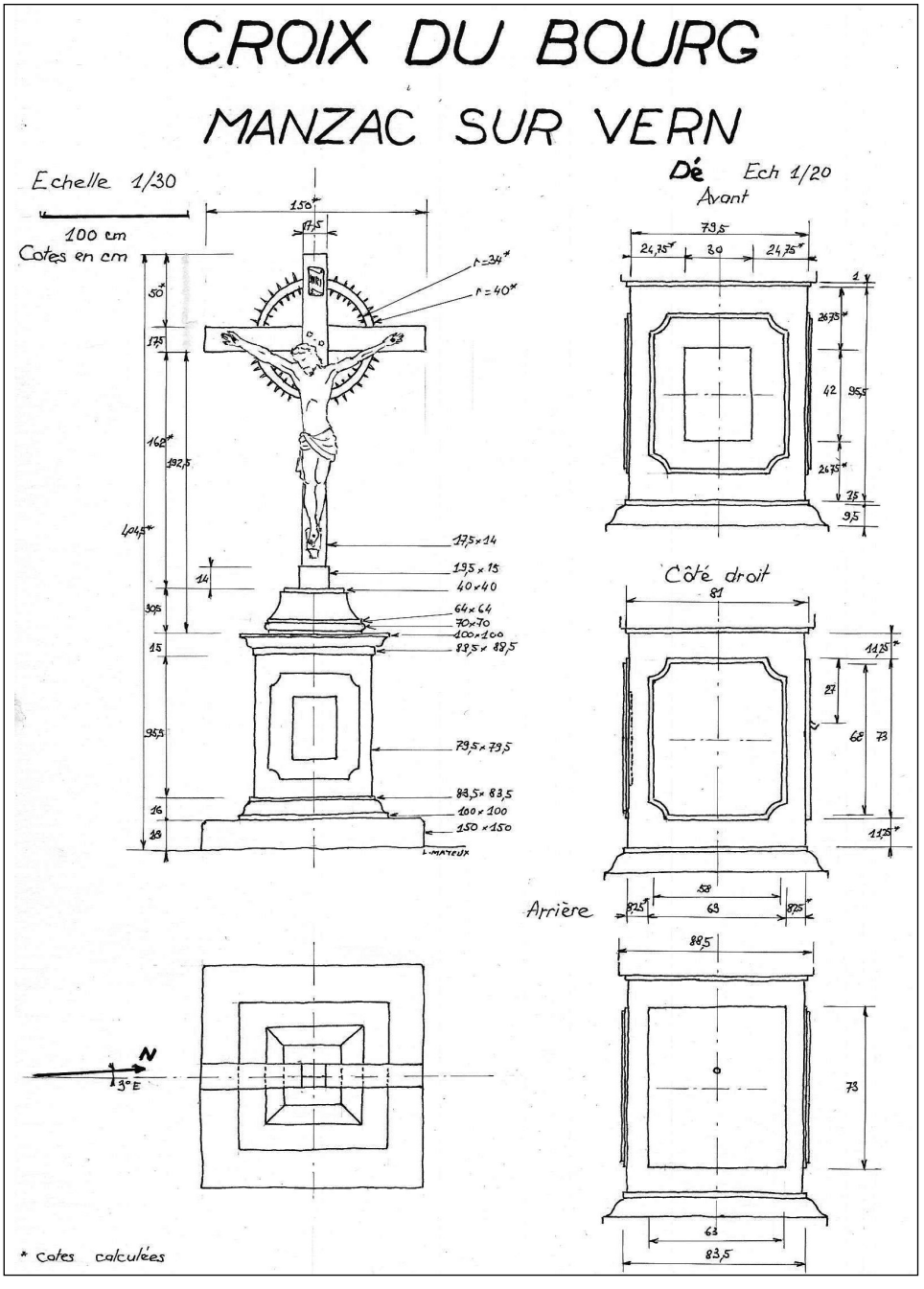

Fig. 2. Relevé de La croix du bourg de Manzac-sur-Vern.

Fig. 3. La croix du bourg de Manzac-sur-Vern, vue d'un côté.

Fig. 4. La croix du bourg de Manzac-sur-Vern, l'emplacement pour la plaque.

la face antérieure et les deux côtés, ces panneaux sont doublés en épaisseur et écornés en quart de cercle (fig. 3). Celui de la face avant comporte de plus un panneau rectangulaire en creux destiné à recevoir une plaque disparue mais dont on distingue la trace des vis de fixation (fig. 4). Celui de la face arrière est un simple rectangle de même épaisseur que les panneaux doubles des autres faces.

- d'une corniche moulurée d'un réglet surmonté d'une doucine droite
- la base de la colonne est aussi moulurée d'un tore à profil demi-circulaire et d'un cavet renversé.

La croix proprement dite est une croix latine à embouts plats, taillée dans un madrier de bois peint qui est probablement du chêne. Les bras, de même section, sont d'une seule pièce, fixée à mi-bois sur la hampe par deux boulons traversants. Elle est emboîtée dans une pièce métallique elle-même scellée dans la base en pierre de la croix.

Sur la croix sont fixés le Christ, dont les deux pieds sont superposés sur le *suppedaneum*, et le *titulus* en fonte de fer moulée. La gloire rayonnante est un cercle composé de quatre éléments fixés au bois de la croix. Sur chaque élément sont rivetés sept rayons. Le tout est fabriqué dans de la tôle de fer peinte en blanc.

À l'arrière du dé dépasse un petit tuyau de cuivre de 1,5 centimètre de diamètre et quelques centimètres de longueur qui semble avoir pour fonction le drainage de l'eau de pluie ruisselant sur la croix et pénétrant dans son dispositif

Fig. 5. La croix du bourg de Manzac-sur-Vern, vue de l'arière. On peut y voir le tuyau d'évacuation de l'eau au centre du piédestal.

de fixation afin d'éviter l'altération de son emboîtement et le risque de gel de la pierre (fig. 5).

Historique

La croix du Bourg de Manzac est une croix de mission. Christiane Nectoux, dans son ouvrage *Croix de mission, de rogations et de carrefour dans le canton de Saint-Astier*, donne un rappel historique et religieux sur les missions et les rogations. Les missions sont issues d'un « vaste mouvement de réforme et d'esprit missionnaire, qui vit le jour au début du XVII^{e} siècle. La congrégation des Lazaristes ou prêtres missionnaires fut fondée par saint Vincent-de-Paul, approuvée en 1630. Elle était installée au prieuré Saint-Lazare. Au XVIII^{e} siècle, elle était composée de prêtres et de laïcs. Elle fut érigée canoniquement par M^{gr} Brandon en congrégation séculière le 20 avril 1651, et le mois suivant, Louis XIV lui octroyait des lettres patentes enregistrées au parlement de Guyenne le 13 mars 1654 ». Ces missions, destinées à rechristianiser les populations, se sont poursuivies jusqu'au début du XX^{e} siècle.

Les Archives diocésaines de Périgueux détiennent un ensemble de documents relatifs à l'érection d'une croix de mission à Manzac. Dans l'ordre chronologique, nous trouvons :

- Une traite du 10 juin 1901 de la carrière Imbert adressée à Septième Seyrat, entrepreneur à Manzac, pour la fourniture, en gare de Chancelade, de 2,25 m^3 de pierre provenant de la carrière de la Montagne d'Empeyraud, à 15,50 francs le m^3, soit un montant (arrondi) de 34,90 francs.

- Le 7 juillet suivant, le conseil municipal de Manzac autorise l'érection d'une croix de mission et décide qu'elle sera implantée sur la Place publique, c'est-à-dire à l'est de la route départementale n° 4, du même côté que l'église, entre la bascule et la maison Fruchou, le plus près possible de cette maison, et que la dépense sera couverte par le curé.

- Cet emplacement est refusé par l'abbé Moreau, curé du village, qui rappelle, dans sa lettre du 12 juillet 1901 que la population, en souvenir de la mission de l'hiver dernier, demande qu'une croix avec Christ soit érigée à l'emplacement de l'ancien cimetière, en face de l'église, de l'autre côté de la route.

- Le 7 janvier 1902, le maire de Manzac informe le curé que le préfet, en conseil de préfecture, a approuvé la donation du terrain pour l'érection de la croix, souvenir de la mission, et lui demande de se mettre en mesure de satisfaire l'attente de la population.

- Dans l'ordre du classement des archives, mais non datée, nous trouvons la copie du mandat de 135 francs (traite ?) présenté pour paiement à l'abbé Moreau par Sacreste Aîné, fabriquant d'ornements d'église au Puy. Il doit s'agir de la fourniture du grand Christ et du titulus en fonte fixés sur la croix.

- Agrafé à ce document et daté du 5 janvier 1902, se trouve la facture du maçon pour la construction du piédestal. Elle précise qu'il a fourni 2 journées et demi à 3 francs par jour entre le 18 août et le 13 septembre, les fournitures (moellons et chaux) pour 79,70 francs ainsi que le coût des menuisier, peintre et serrurier, pour 47 francs.

- Nous trouvons ensuite une facture de Seyrat de fourniture de pierres de Chancelade, pour le même volume de 2,25 m^3. Elle s'élève à 91,15 francs, dont il est déduit 10,90 francs sans explication et est datée du 5 janvier 1902.

- Le 13 avril 1902 est établi un procès-verbal descriptif et estimatif de l'immeuble objet d'une donation pour l'érection d'une croix, d'une surface de 4,5 m^2, distrait de la parcelle 119 au bord de la Place publique, le long du chemin de grande communication n° 4 (actuellement CD 4), c'est-à-dire à l'emplacement déterminé par le conseil municipal. Cette délimitation constituait le préalable à l'établissement par A. Rougier, notaire à Montanceix, de l'acte de donation, en présence de tous les membres du conseil municipal, pour une parcelle de 4,5 m^2 à prendre dans un jardin, payée 5 francs comptant aux Hypothèques le 29 janvier 1902, sous condition de faire ériger une croix de mission sur ladite parcelle.

- Enfin, nous trouvons la facture datée du 12 septembre 1902 de J. Renaud, marbrier à Périgueux, pour la fabrication d'une plaque de marbre noir de 40 cm x 90 cm, 28 lettres gravées et 4 rosaces en cuivre pour 14 francs.

- La *Semaine religieuse du diocèse de Périgueux et de Sarlat*, daté du 27 septembre 1902, évoque la bénédiction d'une belle croix de mission à Manzac, dimanche 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte croix. « Tous les yeux pouvaient lire sur une plaque de marbre noir clouée à la pierre blanche : Souvenir de la Mission, Noël 1900 ».

Ces divers éléments nous amènent à considérer que :

- La mission a été réalisée à la fin de 1900.

- La population, et l'abbé Moreau, demandaient que la croix, souvenir de cette mission, soit érigée à l'emplacement de l'ancien cimetière, en face de l'église.

- Une croix a été érigée près de l'église, sur une parcelle correspondant à l'emprise du monument, prélevée sur un jardin, et a été bénie le 14 septembre 1902.

- Cette croix a été démontée et reconstruite à l'emplacement revendiqué par l'abbé Moreau, en face de l'église, sur le domaine public, à la place du monument aux morts qui a été reculé (fig. 6).

- L'emplacement pour une plaque sur le socle de cette croix est de 30 cm x 42 cm. Sur une carte postale ancienne, postée en 1925, on aperçoit

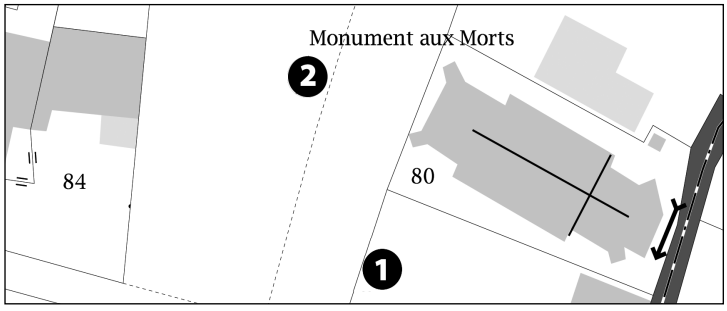

Fig. 6. Plan cadastral situant les deux emplacements successifs de la croix.
1. Emplacement de la croix à sa construction en 1901, près de l'église.
2. Emplacement actuel de la croix, près du monument aux morts, en face de l'église, sur une place où se situait l'ancien cimetière.

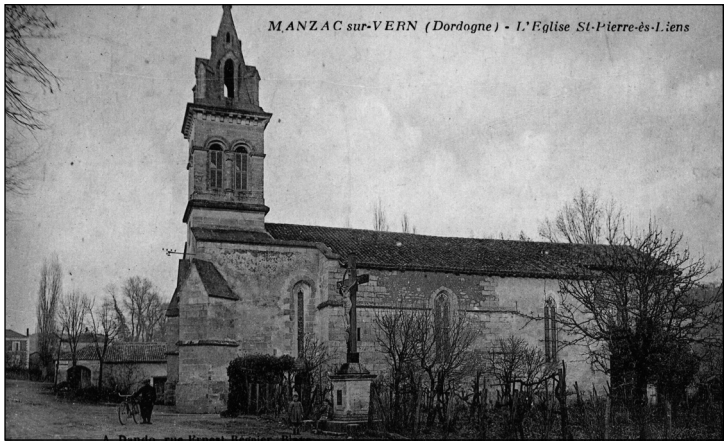

Fig. 7. La croix du bourg de Manzac-sur-Vern (carte postale ancienne postée en 1925, coll. SHAP, fonds P. Pommarède).

une plaque noire, disparue aujourd'hui, dont les dimensions semblent être de 30 cm x 42 cm (fig. 7). Il ne s'agit pas de la plaque de marbre noir d'origine, dont les dimensions sont très différentes (40 cm x 90 cm, d'après la facture du marbrier, cf. *supra*).

- Une photographie datant de 1954 montre la croix, avant son déplacement, avec sa plaque de marbre incomplète à proximité des pompes à essence du garage Dessales. Les registres des délibérations du Conseil municipal de Manzac, pour la période 1936-1958, ne sont plus disponibles et les registres suivants ne font allusion à aucune croix. Le déplacement serait donc intervenu entre 1954 et 1958.

L'ensemble est en très bon état. La croix proprement dite, en bois, élément le plus périssable, a été restaurée récemment.

NOTES DE LECTURE

L'occupation allemande en Périgord. Photographies et documents (1939-1945)

Patrice Rolli

éd. L'Histoire en partage, 2015, 240 p., ill., 25 €

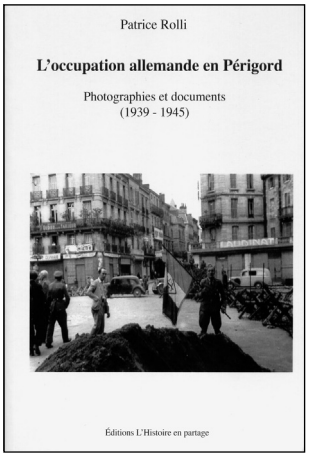

Dans un ouvrage abondamment illustré, Patrice Rolli, dont l'intérêt pour l'histoire de la deuxième guerre mondiale en Dordogne nous a déjà valu plusieurs études, présente les divers aspects de la vie en Périgord sous l'Occupation au cours d'une période allant de la déclaration de guerre à la capitulation du Reich.

On retiendra l'intérêt des documents et des photographies souvent inédits extraits de la riche collection personnelle de l'auteur, dont un grand nombre issu de sources allemandes.

Effleuré à l'ouest par la ligne de démarcation, le département de la Dordogne, pour la majeure partie de son territoire, ne connaît l'occupation allemande qu'à partir de l'invasion de la zone libre le 11 novembre 1942. Cette période de moins de deux ans vit la multiplication des tensions et des affrontements entre une population supportant de plus en plus mal la présence de l'occupant et de son système répressif (Sipo-SD, Hilfspolizei) et une armée allemande sur le qui-vive face à des actes de résistance de plus en plus nombreux avec la constitution de maquis dont les effectifs s'accrurent lors du débarquement du 6 juin 1944. Cette période se caractérisa par une insurrection généralisée et une terrible répression marquée par le passage sanglant de la division *Brehmer* en mars-avril, celui de la division blindée SS *Das Reich* en route pour la Normandie et les crimes de la 11e division blindée de la Wehrmacht (division « fantôme ») en juin-juillet. Les troupes allemandes et leurs auxiliaires l'évacuent en août 1944 non sans d'ultimes exactions. Le bilan est lourd : destruction de Mouleydier et de Rouffignac, massacre des otages de Mussidan et de Saint-Astier, fusillés de Brantôme et de Périgueux et tant d'autres victimes.

Cette étude fort bien documentée de Patrice Rolli contribue à renouveler la connaissance d'une période bien sombre de notre histoire. ■ P. P.

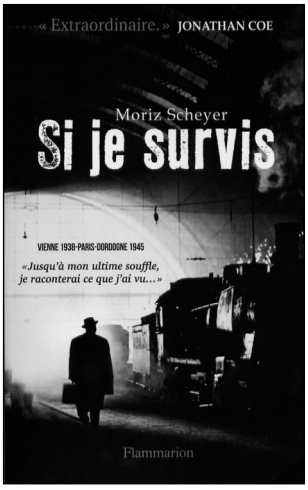

Si je survis. Vienne 1938-Paris-Dordogne 1945
Moriz Scheyer
éd. Flammarion, 2016, 375 p., ill., 23,90 €

Cet ouvrage est un document passionnant sur la vie en Périgord aux temps très durs de l'occupation allemande. Ce document a d'autant plus de poids qu'il est signé par un témoin et acteur inattendu, une personnalité de la vie culturelle viennoise, amie de Stefan Zweig et de Gustav Mahler.
Ce journaliste juif et sa famille fuient les persécuteurs à travers l'Europe et peuvent mesurer la violence de certains à leur égard. Ils vont se retrouver, au terme d'une fuite éperdue, au plus profond d'un Périgord ignoré, chez les bonnes sœurs de Labarde, près de Belvès, qui consacrent leur vie à soigner des aliénés. Elles vont ajouter à leur mérite le risque d'héberger ces fugitifs recherchés par les autorités avec le zèle que l'on sait.
Le brillant journaliste, réduit à l'état de proscrit, condamné à se cacher en permanence, vivant bien entendu dans les privations et dans l'angoisse, va noter dans sa mémoire les détails de ce sinistre séjour illuminé par le courage tranquille des sœurs et le dévouement d'une famille de résistants, les Rispal.
Ce texte, outre sa description d'une France (et d'un Périgord !) aux abois, porte un très précieux témoignage sur la vie des plus humbles qui, dans les temps tragiques, font triompher en silence la dignité humaine.
■ G. F.

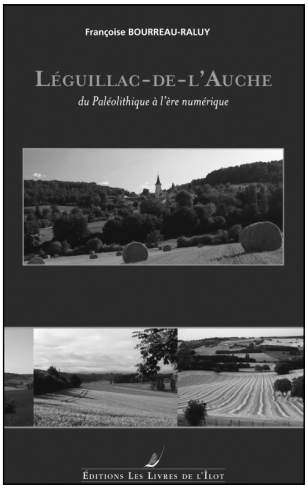

Léguillac-de-l'Auche du Paléolithique à l'ère numérique
Françoise Bourreau-Raluy
(préface Gontran du Mas des Bourboux)
éd. Les Livres de l'Îlot, 2016, 355 p., ill., 29 €

Cette monographie apparaît comme une œuvre de référence pour tous ceux qui s'intéressent à Léguillac-de-l'Auche. Basée sur des recherches approfondies, l'auteure évoque la vie quotidienne de cette contrée au fil des siècles. Les gestes du quotidien sont évoqués avec beaucoup de sensibilité. Le travail est conçu en trois parties : l'histoire bien sûr, mais aussi les différents lieux et les principaux thèmes. Un index en facilite la lecture. Les illustrations et la reproduction de documents d'archives ponctuent l'ouvrage. L'éditeur a tenu à donner à cet ouvrage une présentation soignée. ■ D. A.

Philippe Maine (1830-1893). L'étonnante saga du Périgourdin, héros de Camerone
Guy Penaud
éd. IFIE Éditions, 2016, 251 p., ill., 16 €

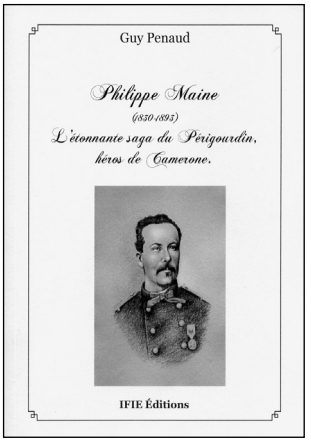

Guy Penaud, qui a mené de nombreuses enquêtes sur des sujets historiques très variés, nous rappelle la singulière destinée d'un Périgordin moins connu dans son pays natal qu'au sein de la Légion étrangère. Et il rappelle aussi que la bataille de Camerone ne fut pas, loin de là, le seul fait d'armes de ce combattant : l'Algérie, la Crimée, l'Afrique noire, l'Indochine et bien sûr la guerre de 1870 verront le déroulement de la carrière du caporal Maine retraité comme capitaine et officier de la Légion d'honneur dans son Douzillac natal.
Guy Penaud, comme à son habitude, a fouillé de nombreuses archives comme la documentation fournie par la Légion et les textes consacrés à la conquête coloniale ou à la guerre franco-allemande. C'est aux exploits militaires au Mexique que l'auteur consacre la plus longue étude, ce qui nous permet, tout en connaissant presque intimement le caporal périgordin, de connaître aussi la violence de cette malheureuse tentative de conquête et d'approfondir nos connaissances sur le Second Empire, celui du ministre Magne, de l'avoué Tounens, du brigadier des Chasseurs d'Afrique Le Roy... et du caporal Maine. ■ G. F.

Les églises à coupoles du Ribéracois
Dominique Audrerie (aquarelles Bernard Piatti)
(préface Étienne Poncelet)
éd. PLB, 2016, 76 p., ill.

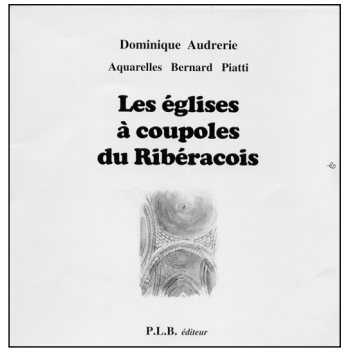

C'est vers une quête agréable et enrichissante que convie ce livret destiné à tous, pèlerins, archéologues, passants, flâneurs ou curieux qui veulent découvrir les églises à coupoles du Ribéracois.
La préface d'Étienne Poncelet retrace les origines et les caractéristiques architecturales de ce type d'édifice.
L'auteur Dominique Audrerie a choisi de présenter les fameuses églises à coupoles, parfois humbles bâtiments de villages. Pour chacune d'entre elles, une aquarelle de Bernard Piatti ajoute poésie, sensualité à l'explication concise et claire sur l'architecture.
Il faut se donner le temps de se laisser émouvoir par l'harmonie universelle de ces lieux sacrés et d'en savourer tout le charme.
■ J. R.

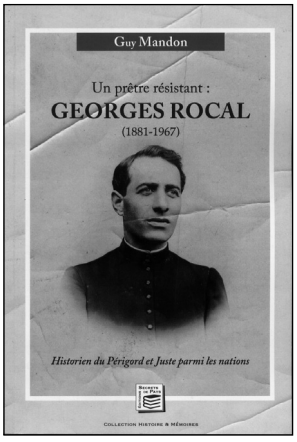

Un prêtre résistant : Georges Rocal (1881-1967). Historien du Périgord et Juste parmi les nations
Guy Mandon
éd. Secrets de Pays, 2016, 215 p., ill., 20 €

L'historien Guy Mandon était tout indiqué pour écrire sur son compatriote de Saint-Saud-Lacoussière. Et ce travail manquait à l'histoire du Périgord. En effet, il nous fournit de nombreuses informations présentées sous un nouvel éclairage.
Tout d'abord, des informations sur la très forte personnalité de Georges Julien, décrite avec rigueur et précision et aussi avec la proximité d'un auteur passionné depuis longtemps par son sujet. Nous apprenons ainsi à connaître un caractère déterminé, riche et complexe. Et cette personnalité, avant-tout, celle d'un prêtre, devient à travers les épreuves, très attachante. D'autant plus attachante que ce prêtre dynamique se retrouve en pays de mission, à l'époque d'une déchristianisation victorieuse et qui va être le défi de toute une vie.
Mais ce n'est pas le seul défi qu'affronte l'abbé Julien. La présentation de ses idées politiques nous permet de mesurer, dans ce Périgord où triomphent la laïcité militante et le socialisme, les problèmes de conscience d'un chrétien tenté par la pensée d'Eugène Le Roy. Les débats ont lieu dans la presse, à Périgueux mais aussi au village ou s'affrontent notables et syndicalistes. Nous pouvons aussi mesurer les problèmes qui se posent au prêtre avec la guerre, la fidélité au Maréchal puis l'engagement avec les résistants, les clandestins, les réfugiés et les juifs qui seront sauvés.
L'ouvrage présente aussi un autre aspect de cette existence si bien remplie au service des autres : l'écriture. Et nous prenons la mesure du travail de l'historien et de l'ethnologue Rocal. Il faut citer encore, parmi les apports de ce texte, cette description de la dureté de la vie quotidienne dans un monde rural traversé de crises et de mutations, description qui sert de toile de fond à une destinée très riche et finalement trop discrète à laquelle ce travail rend justice. ■ G. F.

Ont participé à cette rubrique : Patrick Petot, Gérard Fayolle, Dominique Audrerie, Jeannine Rousset.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Pour améliorer l'organisation des sorties thématiques en Dordogne, il a été décidé de limiter le nombre des participants à chaque sortie à la capacité d'un car (soit 53 personnes). Les inscriptions sont enregistrées auprès du secrétariat de la SHAP par téléphone (05 53 06 95 88) ou lors des réunions mensuelles. Si le nombre d'inscrits dépasse les possibilités d'une sortie, une autre date sera proposée. Pour plus de détails, consulter notre site Internet :

8 avril 2017 : « Les églises à coupoles du Ribéracois », sous la direction du Dr Serge Larue-Charlus.

20 mai 2017 : « La route des canons », sous la direction de M. Patric Chouzenoux.

automne 2017 (date à définir) : « Autour de l'art baroque », sous la direction de M. Olivier Geneste.

- Un voyage en Italie (Toscane et Émilie-Romagne) est en cours d'organisation sous la direction de François Michel. Il aura lieu du 8 au 15 septembre 2017. Au programme : Bologne, Florence, Ravenne et Saint-Marin. Les inscriptions sont ouvertes. Merci de contacter notre secrétariat par téléphone (05 53 06 95 88) pour tous renseignements.

COURRIER DES LECTEURS

- M. Jean-Paul Durieux (22, avenue de la Gare, 54350 Mont-Saint-Martin), avec ses vœux chaleureux pour 2017 « pour notre Société si vivante », nous adresse quelques mots très touchants : adhérent depuis 1946, « j'avoue sans

peine le plaisir et l'émotion qu'a constitué chaque fois la réception du *Bulletin*, bimensuel d'abord, puis trimestriel. Il est lien entre nous, approfondissement de notre connaissance, émerveillement de découvrir ou de redécouvrir sites et histoire de notre Province. Il donne envie de partager, de participer à l'échange, d'enrichir le dialogue… Jean Secret, un ami, m'entretint jadis de son hiver 1939 dans l'armée, cantonné non loin de chez moi, au château de Cons-La-Grandville, toujours propriété d'un Lambertie, dont un ancêtre périgourdin vint en Lorraine au XVII^{e} siècle et fut gouverneur de Longwy. »

- M. Francis Vuille (francis.vuille@orange.fr) écrit pour demander des informations sur « deux troncs de tour d'environ 2 m de hauteur montés en pierre sèche avec plusieurs ouvertures d'environ 20 cm sur 20 cm à la base », qui s'élèvent sur sa propriété. Au vu des photos qui accompagnent cette demande, une première réponse a été adressée à M. Vuille : « L'ancienneté de ces ouvrages est douteuse…. Les constructions en pierre sèche sont légion en Périgord central et le plus souvent indatables. Sur le cadastre napoléonien, [les deux ouvrages] n'apparaissent pas. Le montage et l'escalier semblent relativement récents. Sur les photos envoyées, la construction paraît hétérogène. » (fig. 1).

Luc et Josette Mayeux se sont rendus sur place à Campsegret le 13 janvier dernier. Ces ouvrages se trouvent dans le parc d'une chartreuse. « Après examen et consultation d'un expert en constructions en pierre sèche, il apparaît qu'il s'agit très probablement de meules d'épierrage d'un agencement particulièrement soigné » : le premier est une construction en pierre sèche locale, mesurant environ 15 m de diamètre et 2 m de haut, formant plateforme avec 3 escaliers et drains en pied, le second est aussi une construction en pierre sèche locale d'environ 10 m de diamètre et 2 m de haut formant plateforme, avec escalier d'accès intégré. »

- M. Claude Ribeyrol (claude.ribeyrol@neuf.fr) annonce le décès de M. Jean Roux. « Il y a un an, M. Jean Roux, de Ribérac, publiait sur le site

Fig. 1.

www.perigordoccitan.fr les comptes du consulat de la ville de Périgueux, de 1314 à 1505 (archives municipales, série CC). Ce fut là son dernier opus majeur, et la maladie a arrêté son œuvre. C'est tout un pan de la mémoire de l'occitan médiéval périgourdin et aquitain qui disparaît avec lui, la mémoire de cette langue parlée – et écrite – trop souvent niée, dont les accents résonnèrent jusque sous les murs de Jérusalem, celle de rois et de chevaliers, écrite au quotidien par les notaires issus du Collège de Toulouse, mais aussi parlée par tout un peuple, la langue des *trobadors*, des *jonglars* ou simplement des *laboradors*. Il nous restera ses ouvrages et ses notes et dossiers déposés aux Archives départementales de la Dordogne. Mais il me manquera toujours son accueil simple et souriant, toujours chaleureux, cette générosité naturelle, cette humanité douce qui fut la sienne. Son site www.perigordoccitan.fr n'est plus actif. »

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) a retrouvé une photographie de classe de Louis Delluc, alors en classe de 1re au lycée Charlemagne, année 1906-1907 (fig. 2, Louis Delluc est au dernier rang, le 4e à partir de la gauche, son ami, Léon Moussinac est à sa droite, le 3e à partir de la gauche). « Depuis 1903, Louis Delluc est élève au lycée Charlemagne à Paris. Il y a rencontré Léon Moussinac, le futur critique de films et écrivain du PCF. Ce sont de grands amis. Avec sa mère et Léon, il multiplie les sorties au théâtre, au "poulailler" bien sûr. Notre futur journaliste touche ses premières piges pour ses comptes rendus de spectacles donnés à des journaux de province. En janvier-mars 1908, il écrit *Hippolyte*, tragédie en trois actes d'après Euripide. En alexandrins, comme Racine… et fait imprimer dès 1908 ses *Chansons du jeune temps* : une quarantaine de poèmes. À la fin de 1907 ou au début de 1908,

Fig. 2.

à l'âge de 17 ans, entre ses deux bachots (comme on disait alors), il contracte une tuberculose qui ne le quittera jamais jusqu'à sa mort à 33 ans en 1924. Malgré elle, il sera l'éveilleur du cinéma français. »

- Le Dr Gilles Delluc nous envoie une note sur Montaigne. Au temps où les élèves écrivaient des dissertations, on leur demandait de commenter cette phrase de Montaigne : « À l'opposé d'un certain autre, j'aimerais mieux, à l'aventure, être le second ou le troisième à Périgueux que le premier à Paris » (*Les Essais*, chapitre IX, De la vanité). Elle était bien faite pour flatter les Périgordins. Mais on se gardait bien de citer une autre partie de ce chapitre, à propos de Paris : « Elle a mon cœur dès mon enfance… Je ne suis français que par cette grande cité, grande en peuples, grande en félicité de son assiette, mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodités, la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde ». C'est, à peu près, ce texte qui est inscrit sur le socle de la statue du philosophe, square Paul-Painlevé, à Paris 5e : une belle statue en bronze de Montaigne, qui remplace depuis 1989 une œuvre en marbre du sculpteur Paul Landowski (1896-1961), à la suite de dégradations dues au vandalisme. En frotter le pied permettrait, dit-on, de mieux réussir les examens de la Sorbonne tout proche. Ce pied est très usé… (fig. 3).

Fig. 3.

DEMANDES DES CHERCHEURS

- Mme Huguette Bonnefond (huguette.bonnefond@orange.fr ; tél. 06 83 32 21 09) et M. Serge Larüe-Charlus (slcharlus@wanadoo.fr ; tél. 06 13 08 39 78), pour la Commission d'art sacré, recherchent le reliquaire de

Fig. 4.

sainte Philomène, qui était déposé dans l'église Saint-Georges à Périgueux. Ce reliquaire (fig. 4) a disparu aux environs de 1960. Il a pu être déposé dans une autre église ou chapelle en Périgord. Merci à toutes les personnes ayant quelques souvenirs ou informations à ce sujet. « Sainte Philomène était une jeune fille, presque une enfant, dont on a retrouvé les ossements dans un *loculus* du cimetière de sainte Priscille à Rome au début du XIX^{e} siècle. Le corps de la jeune martyre fut accordé par le Saint Siège à un prêtre napolitain qui le transporta à Mugnano, son pays natal. Les prodiges dus à son intercession furent si nombreux que le Pape autorisa le culte public de ses reliques. Le curé de Saint-Georges à Périgueux obtint du recteur de Mugnano, gardien du corps de sainte Philomène, une relique importante, qu'il fit enfermer dans une statue en cire de la sainte, déposée dans une très belle châsse. L'inauguration du culte de sainte Philomène dans l'église de Saint-Georges eut lieu sous la présidence de M^{gr} Ressé, le 10 novembre 1907. »

Ajoutons que le nom de cette sainte provient en fait de l'inscription gravée sur les pierres sous lesquelles gisait son squelette : *Filomena Theou*, qui veut dire « aimé de Dieu ». Après bien des discussions, en 1961, le nom de cette sainte a été rayé du calendrier par la Sacrée Congrégation des Rites de l'église catholique (Internet).

- M. Xavier Legrand-Ferronnière (entrelignes64@gmail.com) cherche des informations biographiques sur le Dr Maurice Dusolier, fils d'Alcide Dusolier (1836-1918), écrivain, journaliste et homme politique (sénateur de la Dordogne, notamment). Il est né en 1879 à Nontron. Il est l'auteur de *Aperçu historique sur la médecine en Espagne* (1906). M. Xavier Legrand-Ferronnière cherche également à prendre contact avec ses ayants droit.

- M. Frédéric Duhard (franckduhard@orange.fr) cherche à localiser les tombes de deux prêtres morts pendant la première guerre mondiale : Armand Cloder (peut-être à Condat-sur-Trincou où il est né) et Antoine Chanteloube (Aubas ?).

- M. Michel Richard (m.richardmalvy@wanadoo.fr) cherche des informations sur une institution pour jeunes filles située à Sarlat, boulevard Manuel, que sa grand-mère Louise Malvy (1883-1968) a dirigée du 1er octobre 1908 au 1er octobre 1915.

- M. Frédéric Rabe (frederic@planetebd.com) s'intéresse aux vestiges d'un alignement de pierres situé à Clermont-d'Excideuil, signalé par Wlgrin de Taillefer en 1821 (*Antiquités de Vésone*). Ce dernier indiquait que, d'après les habitants du lieu, il restait encore environ 200 pierres alignées, sur 11 ou 12 rangées, à la fin du XVIIIe siècle. F. Rabe a repéré de nombreux vestiges de blocs encore en place et cherche toutes informations sur ce site et notamment des renseignements d'ordre géologique.

- Mme Nelly Belle (nellybe2@yahoo.fr) recherche la signification d'un motif sculpté et d'une inscription. Il s'agit d'une « cordelière » sculptée, entourant un écusson. Elle se demande si ce motif ne signifierait pas « Chevaliers au service du Seigneur ». À Piégut-Pluviers, le motif est sculpté sur une pierre de granite au-dessus d'une porte (fig. 5). À Saint-Astier (fig. 6), le motif, très épaufré, est sculpté sur la clef de voûte d'une porte. À Abjat (fig. 7), le motif apparaît sur le seuil de la porte d'entrée principale de la « maison noble ». Dans le registre supérieur de l'écusson, on déchiffre « 1552 », mais que signifient les tracés gravés dans le registre inférieur ?

INFORMATIONS

- Le Salon du livre Périgord-Limousin 2017 à Lanouaille aura lieu le vendredi 30 juin et le samedi 1er juillet 2017.

- Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest marquera son 70e anniversaire. Il sera organisé à Bordeaux les 30 septembre et 1er octobre 2017 sur le thème « Archives, manuscrits et imprimés : confection, diffusion, conservation », par Caroline Le Mao (Fédération historique du Sud-Ouest), Guillaume Flammerie de La Chapelle (Société des Bibliophiles de Guyenne) et Séverine Pacteau de Luze (Société historique de Bordeaux).

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7.

- M. Claude Ribeyrol annonce la fin de la transcription du tome 181 du *Fonds Périgord* de la BnF et sa publication sur le site www.guyenne.fr.

- La SHAP est représentée par M. Maurice Cestac dans le jury du Concours Clochers d'Or. Voici le palmarès 2016 :

Prix du Conseil départemental de la Dordogne (ex-aequo) : *Léguillac-de-l'Auche, du paléolithique à l'ère du numérique*, par Françoise Bourreau-Raluy ; *Un prêtre résistant : Georges Rocal (1881-1967)*, par Guy Mandon.

Prix des sociétés savantes : *Gageac et Rouillac, des origines au XXI^e siècle*, par Patrick Cheyreaud.

Prix Eugène Le Roy - ville de Périgueux : *Cinq siècles d'histoire en nontronnais, à travers les archives des La Garde de Saint-Angel*, par Pierre Garelli.

Prix Jean-René Bousquet : *Vésone, mémoire d'un quartier de Périgueux (1930-2014)*, par Anne-Sylvie Moretti.

Prix des Lauréats : *Ajat, Abzac d'Hautefort sous l'Ancien Régime, une commune chargée d'histoire en pays d'Ans et d'Auberoche*, par Martial Faucon.

Prix du Crédit Agricole : *L'occupation allemande en Périgord*, par Patrice Rolli.

Prix Dominique Lavigne : *Le rêve du sorcier. Antoine de Tounens, Roi d'Araucanie et de Patagonie. Une biographie*, par Jean-François Gareyte.

Prix des libraires et éditeurs : *1940 en Dordogne, année de ruptures*, par Catherine et François Schunck.

Prix du terroir : *Faux et usages de Faux*, par Jack Delayre, Arlette Faure, Chantal Marcomini, Mauricette Potier.

Prix d'encouragement : *Du Périgord à la Nouvelle France. 1640-1760*, par Michel Souloumiac.

CORRESPONDANCE POUR
« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^me^ Brigitte Delluc, secrétaire générale, SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.